ANNEXE 2 N°127 DU 13 JANVIER 2021

RELATIVE AUX PROGRAMMES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

J'APPRENDS, JE GRANDIS, JE CONSTRUIS MON AVENIR

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

SOMMAIRE GÉNÉRAL

PROGRAMME DU CYCLE DES APPRENTISSAGES PREMIERS (CYCLE 1)
PETITE, MOYENNE ET GRANDE SECTION DE MATERNELLE 3

PROGRAMME DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (CYCLE 2)
CP, CE1, CE2 43

PROGRAMME DU CYCLE DE CONSOLIDATION (CYCLE 3)
CM1, CM2, 6ème 93

PROGRAMME
DU CYCLE DES APPRENTISSAGES PREMIERS
(CYCLE 1)

PETITE, MOYENNE
ET GRANDE SECTION DE MATERNELLE

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE : UN CYCLE UNIQUE, FONDAMENTAL POUR LA RÉUSSITE DE TOUS 5

1. UNE ÉCOLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS 5
2. UNE ÉCOLE QUI ORGANISE DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE 7
3. UNE ÉCOLE OÙ LES ENFANTS VONT APPRENDRE, CONSTRUIRE ET VIVRE ENSEMBLE 8

CHAPITRE 2 : LES CINQ DOMAINES D'APPRENTISSAGE 10

1. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS 10
2. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE 18
3. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES 20
4. CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE 24
5. EXPLORER LE MONDE 27

CHAPITRE 3 : LES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT 35

CHAPITRE 4 : TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 1 36

1. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS 36
2. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE 37
3. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES 38
4. CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE 39
5. EXPLORER LE MONDE 40

CHAPITRE 1
PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE :
UN CYCLE UNIQUE, FONDAMENTAL POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Il est créé un cycle unique pour l'école maternelle. Sa place est fondamentale comme première étape pour garantir la réussite et le bien-être de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Le développement des compétences psychosociales à travers l'ensemble des domaines d'apprentissage, la construction progressive des savoirs et savoir-faire s'avèrent essentiels pour garantir « le devenir élève » et pour débuter l'apprentissage des connaissances. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire avant 5 ans, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. C'est aussi le moment où commence la construction des premiers éléments de la culture commune à travers le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs.

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe incontournable : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'être, d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre à être en relation avec l'autre et son environnement pour réussir sa scolarité et au-delà devenir un citoyen à part entière.

1. UNE ÉCOLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS

L'enfant qui entre pour la première fois à l'école maternelle possède déjà des savoir-faire, des savoir-être, des connaissances et des représentations du monde ; dans sa famille et dans les divers lieux d'accueil qu'il a fréquentés, il a développé des habitudes, réalisé des expériences et des apprentissages que l'école prend en compte.

1.1. UNE ÉCOLE QUI ACCUEILLE LES ENFANTS ET LEURS PARENTS

Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige confiance et information réciproques. Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants, tout en portant attention à la diversité des familles. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle (la place du langage, le rôle du jeu, l'importance des activités physiques et artistiques…).

L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation. L'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant. L'enseignant reconnaît en chaque enfant une personne en devenir et un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge.

1.2. UNE ÉCOLE QUI ACCOMPAGNE LES TRANSITIONS VÉCUES PAR LES ENFANTS

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire.

L'équipe pédagogique organise la vie de l'école en concertation avec d'autres personnels, en particulier les aides maternelles. L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. Tout en gardant ses spécificités, l'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation au cours de la journée, de la semaine et de l'année. Elle établit des relations avec des partenaires extérieurs à l'école, notamment dans le cadre du projet d'école. Elle travaille en concertation avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants. Elle s'appuie sur le DESED (dispositif des enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté) pour comprendre des comportements ou une absence de progrès, et mieux aider les enfants dans ces situations. L'école maternelle a un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des déficiences ou des troubles, rôle qu'elle doit assumer pleinement, en particulier pour les troubles spécifiques du langage.

1.3. UNE ÉCOLE QUI TIENT COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon des rythmes très variables.

Au sein d'une même classe, l'enseignant prend en compte dans la perspective d'un objectif commun les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie. L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs…) afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à l'âge des enfants et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive.

L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, de propreté corporelle et environnementale sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.

1.4. UNE ÉCOLE QUI PRATIQUE UNE ÉVALUATION POSITIVE

L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. Il favorise la prise d'initiative de l'enfant et la collaboration entre pairs. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.

2. UNE ÉCOLE QUI ORGANISE DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE

Au sein de chaque école maternelle, les enseignants travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle. Ils construisent des ressources et des outils communs afin de faire vivre aux enfants cette progressivité. Ils constituent un répertoire commun de pratiques, d'objets et de matériels (matériels didactiques, jouets, livres, jeux) pour proposer au fil du cycle un choix de situations et d'univers culturels à la fois variés et cohérents.

L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeu, résolution de problèmes, entraînements, etc. et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas et notamment avec les petits, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. Il sait utiliser les supports numériques qui, comme les autres supports, ont leur place à l'école maternelle à condition que les objectifs et leurs modalités d'usage soient mis au service d'une activité d'apprentissage. Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.

2.1. APPRENDRE EN JOUANT

Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissage. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc. L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leurs jeux libres afin de mieux les connaître. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques.

2.2. APPRENDRE EN RÉFLÉCHISSANT ET EN RÉSOLVANT DES PROBLÈMES

Pour provoquer la réflexion des enfants, l'enseignant les met face à des problèmes à leur portée. Quels que soient le domaine d'apprentissage et le moment de vie de classe, il cible des situations, pose des questions ouvertes pour lesquelles les enfants n'ont pas alors de réponse directement disponible. Mentalement, grâce à l'accompagnement de l'enseignant, ils recoupent des situations, ils font appel à leurs connaissances, ils font l'inventaire de possibles, ils sélectionnent. Ils tâtonnent et font des essais de réponse. L'enseignant est attentif aux cheminements qui se manifestent par le langage ou en action ; il valorise les essais et suscite des discussions. Ces activités cognitives de haut niveau sont fondamentales pour donner aux enfants l'envie d'apprendre et les rendre autonomes intellectuellement.

2.3. APPRENDRE EN S'EXERÇANT

Les apprentissages des jeunes enfants s'inscrivent dans un temps long et leurs progrès sont rarement linéaires. Ils nécessitent souvent un temps d'appropriation qui peut passer soit par la reprise de processus connus, soit par de nouvelles situations. Leur stabilisation nécessite de nombreuses répétitions dans des conditions variées. Les modalités d'apprentissage peuvent aller, pour les enfants les plus grands, jusqu'à des situations d'entraînement ou d'auto-entraînement, voire d'automatisation. L'enseignant veille alors à expliquer aux enfants ce qu'ils sont en train d'apprendre, à leur faire comprendre le sens des efforts demandés et à leur faire percevoir les progrès réalisés. Dans tous les cas, les choix pédagogiques prennent en compte les acquis des enfants.

2.4. APPRENDRE EN SE REMÉMORANT ET EN MÉMORISANT

Les opérations mentales de mémorisation chez les jeunes enfants ne sont pas volontaires. Chez les plus jeunes, elles dépendent de l'aspect émotionnel des situations et du vécu d'évènements répétitifs qu'un adulte a nommés et commentés. Ces enfants s'appuient fortement sur ce qu'ils perçoivent visuellement pour maintenir des informations en mémoire temporaire, alors qu'à partir de cinq-six ans c'est le langage qui leur a été adressé qui leur permet de comprendre et de retenir.

L'enseignant stabilise les informations, s'attache à ce qu'elles soient claires pour permettre aux enfants de se les remémorer. Il organise des retours réguliers sur les découvertes et acquisitions antérieures pour s'assurer de leur stabilisation, et ceci dans tous les domaines. Engager la classe dans l'activité est l'occasion d'un rappel de connaissances antérieures sur lesquelles s'appuyer, de mises en relation avec des situations différentes déjà rencontrées ou de problèmes similaires posés au groupe. L'enseignant anime des moments qui ont clairement la fonction de faire apprendre, notamment avec des comptines, des chansons ou des poèmes. Il valorise la restitution, l'évocation de ce qui a été mémorisé ; il aide les enfants à prendre conscience qu'apprendre à l'école, c'est remobiliser en permanence les acquis antérieurs pour aller plus loin.

3. UNE ÉCOLE OÙ LES ENFANTS VONT APPRENDRE, CONSTRUIRE ET VIVRE ENSEMBLE

L'école maternelle participe, dès le plus jeune âge, à la construction de la communauté de destin figurant dans le préambule de l'accord de Nouméa. Elle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble » dans le partage des valeurs universelles. La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures en présence en Nouvelle-Calédonie et dans le monde. En tant que modèle, l'enseignant favorise l'acceptation de l'autre et l'interaction respectueuse entre les élèves. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle. Les enfants apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction des différents espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent. Ils sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements du débat collectif. L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité entre tous les enfants indifféremment du genre, de la situation de handicap, etc.

Une attention particulière doit être portée dans la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons.

Cette égalité est la première dimension de l'égalité des chances que l'école doit garantir aux élèves.

3.1. COMPRENDRE LA FONCTION DE L'ÉCOLE

L'école maternelle est le lieu où l'enfant se familiarise progressivement à une manière d'apprendre spécifique. Celle-ci s'appuie sur des activités, des expériences à sa portée, mais suppose qu'il en tire des connaissances et/ou des savoir-faire et/ou des savoir-être avec l'aide des autres enfants et de l'enseignant. Le langage, dans la diversité de ses usages, a une place importante dans ce processus. L'enfant apprend en même temps à entrer dans un rythme collectif qui l'oblige à renoncer à ses désirs immédiats (faire quelque chose ou être attentif en même temps que les autres, prendre en compte des consignes collectives). L'école maternelle initie ainsi la construction progressive d'une posture d'élève.

L'enseignant rend lisibles les exigences scolaires par des mises en situation et des explications qui permettent aux enfants – et à leurs parents – de les identifier et de se les approprier. Il incite à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer grâce à ses encouragements et à l'aide des pairs. Il encourage à développer des essais personnels, prendre des initiatives, apprendre progressivement à faire des choix.

Il aide à identifier les objets sur lesquels portent les apprentissages, fait acquérir des habitudes de travail qui vont évoluer au fil du temps et que les enfants pourront transférer. Pour ce faire, il s'attache à faire percevoir la continuité entre les situations d'apprentissage, les liens entre les différentes séances. Pour stabiliser les premiers repères, il utilise des procédés identiques dans ses manières de questionner le groupe, de faire expliciter par les enfants l'activité qui va être la leur, d'amener à reformuler ce qui a été dit, de produire eux-mêmes des explications pour d'autres à propos d'une tâche déjà vécue.

L'enseignant exerce les enfants à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en utilisant des termes adaptés à leur âge. Il les aide à se représenter ce qu'ils vont devoir faire, avec quels outils et selon quels procédés. Il définit des critères de réussite pour que chacun puisse situer le chemin qu'il a réalisé et perçoive les progrès qu'il doit encore effectuer.

3.2. SE CONSTRUIRE COMME PERSONNE SINGULIÈRE AU SEIN D'UN GROUPE

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange.

L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne à part entière et éprouve le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

Dans un premier temps, les règles collectives sont données et justifiées par l'enseignant qui signifie à l'enfant les droits (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé et protégé…) et les obligations dans la collectivité scolaire (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel...). Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles et une première réflexion sur leur application. Progressivement, les enfants sont conduits à participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes…) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.

Tous ces objectifs énoncés en maternelle contribuent à développer de manière transversale un enseignement moral et civique. La culture civique articule quatre objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun :

- exprimer sa sensibilité et ses opinions, respecter les autres ;
- comprendre la règle et le droit ;
- réfléchir avec discernement ;
- se responsabiliser, respecter les engagements et prendre des initiatives.

Des repères de progressivité à travers les domaines d'apprentissage visant l'enseignement moral et civique de la maternelle sont proposés.

CHAPITRE 2
LES CINQ DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage. Cette organisation permet à l'enseignant d'identifier les apprentissages visés et de mettre en œuvre leurs interactions dans la classe. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage.

Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines.

Les domaines « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » permettent de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

Les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde » s'attachent à développer une première compréhension de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira. L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie s'effectue dès le plus jeune âge.

Le programme établit, pour chaque domaine d'apprentissage, une définition générale, énonce les objectifs visés et donne des indications pédagogiques de nature à fournir des repères pour organiser la progressivité des apprentissages.

1. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage :

- le langage oral : utilisé dans les interactions, en production et en réception, il permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française, le cas échéant d'une autre langue vivante (anglais, kanak, langues de la région Asie-Pacifique) et d'écouter d'autres langues parlées ;
- le langage écrit : présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser, il les habitue à une forme de communication dont ils découvriront les spécificités et le rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. Il prépare les enfants à l'apprentissage de l'écrire-lire au cycle 2 ;

1.1 L'ORAL

L'enfant, quelle que soit sa langue familiale, dès sa toute petite enfance et au cours d'un long processus, acquiert spontanément le langage grâce à ses interactions avec les adultes de son entourage.

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrase plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux enfants les plus

jeunes avec un débit ralenti de parole ; il produit des énoncés brefs, syntaxiquement corrects et soigneusement articulés. Constamment attentif à son propre langage et veillant à s'adapter à la diversité des performances langagières des enfants, il s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement au-delà de la simple prise de parole spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des conversations de plus en plus organisées et pour prendre la parole dans un grand groupe. Il sait mobiliser l'attention de tous dans des activités qui les amènent à comprendre des propos et des textes de plus en plus longs. Il met sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

Objectifs visés et éléments de progressivité.

Oser entrer en communication

L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants. Entre deux et quatre ans, les enfants s'expriment beaucoup par des moyens non-verbaux et apprennent à parler. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. Après trois-quatre ans, ils poursuivent ces essais et progressent sur le plan syntaxique et lexical. Ils produisent des énoncés plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Autour de quatre ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer : ils peuvent alors comprendre qu'il faut expliquer et réexpliquer pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte. Ils commencent à poser de vraies questions, à saisir les plaisanteries et à en faire. Leurs progrès s'accompagnent d'un accroissement du vocabulaire et d'une organisation de plus en plus complexe des phrases. En fin d'école maternelle, l'enseignant peut donc avoir avec les enfants des conversations proches de celles qu'il a avec les adultes.

Tout au long de l'école maternelle, l'enseignant crée les conditions bienveillantes et sécurisantes pour que tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole, participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire ; il accueille les erreurs « positives » qui traduisent une réorganisation mentale du langage en les valorisant et en proposant une reformulation. Ainsi, il contribue à construire l'équité entre enfants en réduisant les écarts langagiers.

Comprendre et apprendre

Les discours que tient l'enseignant sont des moyens de comprendre et d'apprendre pour les enfants. En compréhension, ceux-ci « prennent » ce qui est à leur portée dans ce qu'ils entendent, d'abord dans des scènes renvoyant à des expériences personnelles précises, souvent chargées d'affectivité. Ils sont incités à s'intéresser progressivement à ce qu'ils ignoraient, grâce à l'apport de nouvelles notions, de nouveaux objets culturels et même de nouvelles manières d'apprendre.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement sans parler sont des activités langagières à part entière que l'enseignant doit rechercher et encourager, parce qu'elles permettent de construire des outils cognitifs : reconnaître, comparer, rapprocher, catégoriser, contraster. A partir d'histoires fictives, l'enfant construit des images mentales, relie des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traite des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités mentales invisibles, durant lesquelles le silence est un élément nécessaire, doivent trouver leur place dans chaque temps d'apprentissage pour permettre à l'enfant de se recentrer.

La pratique régulière des comptines, formulettes, jeux de doigts développe les attitudes et capacités d'écoute de l'enfant, et fixe son attention. Sa force d'attraction permet la motivation, l'engagement, la participation et la concentration tout en invitant à une pratique collective. Ces activités sollicitent et entraînent également la mémoire à court et long terme. Les sonorités, les textes courts et les rythmes favorisent cette mémorisation. Dans les situations où l'enseignant demande de choisir, elles contribuent, enfin, à construire les goûts des élèves, la capacité à identifier et à exprimer ses préférences et, pour les plus âgés, à apprendre à les argumenter.

Échanger et réfléchir avec les autres

Les moments de langage à plusieurs sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de décisions collectives, compréhension d'histoires entendues, etc. Il y a alors argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent. L'enseignant commente alors l'activité qui se déroule pour en faire ressortir l'importance et la finalité.

L'école demande régulièrement aux élèves d'évoquer, c'est-à-dire de parler de ce qui n'est pas présent (récits d'expériences passées, projets de classe…). Ces situations d'évocation entraînent les élèves à mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui, elles leur offrent un moyen de s'entraîner à s'exprimer de manière de plus en plus explicite. Cette habileté langagière relève d'un développement continu qui commence tôt et qui ne sera constitué que vers huit ans. Le rôle de l'enseignant est d'induire du recul et de la réflexion sur les propos tenus par les uns et les autres.

En complément des situations d'évocation, il est également possible de pratiquer en classe des activités de description, à l'oral, d'un objet ou d'une image pour exercer les élèves à l'observation attentive et à l'ajustement du vocabulaire qui sera progressivement enrichi.

Cette pratique de la description peut s'articuler au travail mené avec les élèves pour les amener à observer et explorer le vivant, la matière et les objets. Il y a de multiples occasions d'installer durablement chez l'enfant une culture du respect de la nature et de sa diversité, en prolongeant ces pratiques par des activités de la vie courante témoignant du respect de l'environnement (limitation et tri des déchets, plantations dans l'école, réalisations en arts plastiques, etc.)

Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont intéressés par la langue ou les langues qu'ils entendent. Ils font spontanément et sans en avoir conscience des tentatives pour en reproduire les sons, les formes et les structures afin d'entrer en communication avec leur entourage. C'est à partir de trois-quatre ans qu'ils peuvent prendre du recul et avoir conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue et accomplir ces efforts intentionnellement. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, sur la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français.

L'acquisition et le développement de la conscience phonologique

Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique).

Lorsqu'ils apprennent à parler, les enfants reproduisent les mots qu'ils ont entendus et donc les sons de la langue qu'on leur parle. S'il leur arrive de jouer avec les sons, cela se fait de manière aléatoire. À l'école maternelle, ils apprennent à manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences. Pour pouvoir s'intéresser aux syllabes et aux phonèmes, il faut que les enfants se détachent du sens des mots.

L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe. Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes. Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes et qu'ils constituent parfois des syllabes, c'est par eux qu'il convient de commencer sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles.

Pour développer la conscience phonologique, l'enseignant habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes, toujours sans support matériel. Ce travail s'effectue essentiellement à l'oral sans écrit ni image. Ces jeux phoniques peuvent être pratiqués en grand groupe, mais l'enseignant privilégie l'organisation en petits groupes pour des enfants qui participent peu ou avec difficulté en grand groupe. Dans le courant de la grande section, il consacre des séances courtes de manière régulière à ces jeux, en particulier avec les enfants pour lesquels il ne repère pas d'évolution dans les essais d'écriture. Pour ceux qui en sont capables, des activités similaires peuvent être amorcées sur des sons-voyelles – notamment ceux qui constituent une syllabe dans les mots fréquentés – et quelques sons-consonnes. Ces jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières.

Éveil à la diversité linguistique

À partir de la petite section, ils vont découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent. Dans des situations ludiques (jeux, comptines…) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires connues par exemple), ils prennent conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français : par exemple, l'anglais, les langues Kanak**,** les langues de la région Asie-Pacifique et la langue des signes française (LSF). Les ambitions sont modestes, mais les essais que les enfants sont amenés à faire, notamment pour répéter certains éléments, doivent être conduits avec une certaine rigueur.

1.2 L'ÉCRIT

Objectifs visés et éléments de progressivité

Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités. En fin de cycle, les enfants peuvent montrer tous ces acquis dans leurs premières écritures autonomes. Ce seront des tracés tâtonnants sur lesquels s'appuieront les enseignants de cycle 2.

Écouter de l'écrit et comprendre

En préparant les enfants aux premières utilisations maîtrisées de l'écrit en cycle 2, l'école maternelle occupe une place privilégiée pour leur offrir une fréquentation de la langue de l'écrit, très différente de l'oral de communication. L'enjeu est de les habituer à la réception de langage écrit afin d'en comprendre le contenu. L'enseignant prend en charge la lecture, oriente et anime les échanges qui suivent l'écoute. La progressivité réside essentiellement dans le choix de textes de plus en plus longs et éloignés de l'oral ; si la littérature de jeunesse y a une grande place, les textes documentaires ne sont pas négligés.

Découvrir la fonction de l'écrit

L'objectif est de permettre aux enfants de comprendre que les signes écrits qu'ils perçoivent valent du langage : en réception, l'écrit donne accès à la parole de quelqu'un et, en production, il permet de s'adresser à quelqu'un qui est absent ou de garder pour soi une trace de ce qui ne saurait être oublié. L'écrit transmet, donne ou rappelle des informations et fait imaginer : il a des incidences cognitives sur celui qui le lit. À l'école maternelle, les enfants le découvrent en utilisant divers supports (livres variés, affiches, lettres, messages électroniques ou téléphoniques, étiquettes, etc.) en relation avec des situations ou des projets qui les rendent nécessaires ; ils en font une expérience plus précise encore quand ils sont spectateurs d'une écriture adressée et quand ils constatent eux-mêmes les effets que produisent les écrits sur ceux qui les reçoivent.

Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement

C'est l'enseignant qui juge du moment où les enfants sont prêts à prendre en charge eux-mêmes une partie des activités que les adultes mènent avec l'écrit. Et comme il n'y a pas de pré-lecture à l'école maternelle, cette prise en charge partielle se fait en production et largement avec l'aide d'un adulte. Toute production d'écrits nécessite différentes étapes et donc de la durée avant d'aboutir ; la phase d'élaboration orale préalable du message est fondamentale, notamment parce qu'elle permet la prise de conscience des transformations nécessaires d'un propos oral en phrases à écrire. La technique de dictée à l'adulte concerne l'une de ces étapes qui est la rédaction proprement dite. Ces expériences précoces de productions génèrent une prise de conscience du pouvoir que donne la maîtrise de l'écrit.

Découvrir le principe alphabétique

L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit. Durant les trois années de l'école maternelle, les enfants vont découvrir ce principe (c'est-à-dire comprendre la relation entre lettres et sons) et commencer à le mettre en œuvre. Ce qui est visé à l'école maternelle est la découverte de ce principe et non l'apprentissage systématique des relations entre formes orales et écrites.

La progressivité de l'enseignement à l'école maternelle nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit. Le chemin inverse, qui va de l'écrit vers l'oral, sera pratiqué plus tard quand les enfants commenceront à apprendre à lire. Cette activité d'écriture ne peut s'effectuer que si, dans le même temps, l'enfant développe une conscience phonologique en devenant capable d'identifier les unités sonores de la langue.

La découverte du principe alphabétique rend possible les premières écritures autonomes en fin d'école maternelle parce qu'elle est associée à des savoirs complexes et à de nouveaux savoir-faire :

- la découverte de la fonction de l'écrit et les productions avec l'aide d'un adulte ;
- la manipulation d'unités sonores non-signifiantes de la langue qui produit des habiletés qui sont utilisées lorsque les enfants essaient d'écrire ;
- parallèlement, à partir de la moyenne section, l'initiation aux tracés de l'écriture ;
- la découverte des correspondances entre les trois écritures (cursive, scripte, capitale) qui donne aux enfants une palette de possibles, en tracé manuscrit et sur traitement de texte.
- l'écriture autonome constitue l'aboutissement de ces différents apprentissages et découvertes.

Commencer à écrire tout seul

Un entraînement nécessaire avant de pratiquer l'écriture cursive : des exercices graphiques

Il faut plusieurs années aux enfants pour acquérir les multiples habiletés nécessaires à l'écriture : utiliser leur regard pour piloter leur main, utiliser de façon coordonnée les quatre articulations qui servent à tenir et guider l'instrument d'écriture (épaule, coude, poignet, doigts), contrôler les tracés, et surtout tracer volontairement des signes abstraits dont ils comprennent qu'il ne s'agit pas de dessins mais de lettres, c'est-à-dire d'éléments d'un code qui transcrit des sons. Les exercices graphiques, qui permettent de s'entraîner aux gestes moteurs, et l'écriture proprement dite sont deux choses différentes. L'enseignant veille à ce qu'elles ne soient pas confondues.

En petite section, les exercices graphiques, en habituant les enfants à contrôler et guider leurs gestes par le regard, les entraînent à maîtriser les gestes moteurs qui seront mobilisés dans le dessin et l'écriture cursive, à prendre des repères dans l'espace de la feuille. En moyenne et grande sections, ils s'exercent régulièrement à des tâches de motricité fine qui préparent spécifiquement à l'écriture. Ils s'entraînent également aux gestes propres à l'écriture et ils apprennent à adopter une posture confortable, à tenir de façon adaptée l'instrument d'écriture, à gérer l'espace graphique (aller de gauche à droite, maintenir un alignement…). L'enseignant varie les modèles et accorde du temps aux démonstrations qui permettent l'apprentissage de leur reproduction.

L'écriture en capitales, plus facile graphiquement, ne fait pas l'objet d'un enseignement systématique ; lorsqu'elle est pratiquée par les enfants, l'enseignant veille au respect de l'ordre des lettres et met en évidence les conséquences du respect ou non de cet ordre sur ce qui peut ensuite être lu. L'écriture cursive nécessite quant à elle un entraînement pour apprendre à tracer chaque lettre et l'enchaînement de plusieurs lettres, en ne levant qu'à bon escient l'instrument d'écriture. Cet entraînement ne peut intervenir que si les enfants ont acquis une certaine maturité motrice : s'il peut avec certains être commencé en moyenne section, c'est en grande section qu'il a le plus naturellement sa place, et souvent en deuxième partie d'année. Il devra être continué de manière très systématique au cours préparatoire. L'écriture régulière du prénom fournit une occasion de s'y exercer, les enfants ayant un moindre effort de mémoire à fournir et pouvant alors se concentrer sur la qualité du tracé.

À partir de la moyenne section, et régulièrement en grande section, l'enseignant explique la correspondance des trois écritures (cursive, scripte, capitale). Les enfants s'exercent à des transcriptions de mots, phrases, courts textes connus, à leur saisie sur ordinateur. Travaillant alors en binôme, ils apprennent nombre de relations entre l'oral et l'écrit : un enfant nomme les lettres et montre, le second cherche sur le clavier, ils vérifient ensemble sur l'écran, puis sur la version imprimée.

L'objectif étant de construire la valeur symbolique des lettres, l'enseignant veille à ne jamais isoler les trois composantes de l'écriture : la composante sémantique (le sens de ce qui est écrit), la composante symbolique (le code alphabétique) et la composante motrice (la dextérité graphique).

Les essais d'écriture de mots

Valoriser publiquement les premiers tracés des petits qui disent avoir écrit, c'est mettre toute la classe sur le chemin du symbolique. S'il s'agit de lignes, signes divers ou pseudo-lettres, l'enseignant précise qu'il ne peut pas encore lire. À partir de la moyenne section, l'enseignant fait des commandes d'écriture de mots simples, par exemple le nom d'un personnage d'une histoire.

Le but est que les enfants se saisissent des apports de l'enseignant qui a écrit devant eux, ou des documents affichés dans la classe qui ont été observés ensemble et commentés. Leurs tracés montrent à l'enseignant ce que les enfants ont compris de l'écriture. Une fois les tracés faits, l'enseignant lit, ou bruite ou dit qu'il ne peut pas encore lire. Il discute avec l'enfant, il explique lui-même les procédés utilisés et écrit la forme canonique en faisant correspondre unités sonores et graphèmes. L'activité est plus fréquente en grande section.

L'enseignant ne laisse pas croire aux enfants que leurs productions sont correctes et il ne cherche pas non plus un résultat orthographique normé : il valorise les essais et termine par son écriture adulte sous l'essai de l'élève.

Les premières productions autonomes d'écrits

Lorsque les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages, il est possible de les inciter à produire des messages écrits. En grande section, les enfants commencent à avoir les ressources pour écrire, et l'enseignant les encourage à le faire ou valorise les essais spontanés. L'enseignant incite à écrire en utilisant tout ce qui est à leur portée. Une fois qu'ils savent exactement ce qu'ils veulent écrire, les enfants peuvent chercher dans des textes connus, utiliser le principe alphabétique, demander de l'aide. Plus ils écrivent, plus ils ont envie d'écrire. L'enseignant accepte qu'ils mêlent écriture en capitales pour résoudre des problèmes phonographiques et écriture en cursive. Lorsqu'ils ne se contentent plus de recopier des mots qu'ils connaissent, mais veulent écrire de nouveaux mots, ils recourent à différentes stratégies, en les combinant ou non : ils peuvent recopier des morceaux pris à d'autres mots, tracer des lettres dont le son se retrouve dans le mot à écrire (par exemple les voyelles), attribuer à des lettres la valeur phonique de leur nom (utiliser la lettre K pour transcrire le son /ca/). La séparation entre les mots reste un problème difficile à résoudre jusqu'au CE1.

Les premiers essais d'écriture permettent à l'enseignant de voir que les enfants commencent à comprendre la fonction et le fonctionnement de l'écriture, même si ce n'est que petit à petit qu'ils en apprendront les règles. Il commente ces textes avec leurs auteurs (ce qu'ils voulaient dire, ce qu'ils ont écrit, ce qui montre qu'ils ont déjà des savoirs sur les textes écrits), puis il écrit en français écrit normé en soulignant les différences. Il donne aussi aux enfants les moyens de s'entraîner, notamment avec de la copie dans un coin écriture aménagé spécialement (outils, feuilles blanches et à lignes, ordinateur et imprimante, tablette numérique et stylets, tableaux de correspondance des graphies, textes connus). Un recueil individuel de ces premières écritures peut devenir un dossier de référence pour chaque élève, à apporter pour leur rentrée au CP.

1.3 LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, LANGUES KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)

Cet enseignement tient compte dans ses objectifs comme dans la méthodologie utilisée, de l'âge des élèves, de leurs capacités cognitives, de leurs centres d'intérêt, de leurs habitudes de travail et des difficultés de la langue étudiée. La priorité est donnée à l'oral à travers des tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production et en interaction (démarche actionnelle). Un premier contact avec l'écrit (quelques mots) peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient.

À l'école maternelle, l'enseignement des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique) vise plusieurs objectifs :

- Développer chez les élèves les comportements et attitudes indispensables dans l'apprentissage de la langue (curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi). Chaque séance de langue repose sur des situations et des activités qui ont du sens pour les élèves, suscite leur participation active, favorise les interactions et l'entraide dans le groupe, et développe l'écoute mutuelle.
- Éduquer son oreille à des réalités mélodiques et accentuelles de la langue.
- Faire acquérir des connaissances et des capacités, prioritairement à l'oral et faciliter ainsi la maîtrise du langage. Chaque fois que cela est possible, on utilise la langue à l'occasion d'activités ritualisées (salutation, accueil…), dans des activités simples et ludiques relevant d'autres domaines d'activités (Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ; Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques…), pendant les heures de classe ou en dehors du temps scolaire (jeux de sociétés, etc.). Les activités orales de compréhension, d'expression et d'interaction sont prioritaires. La recherche de la correction linguistique est permanente et s'exerce sans bloquer la volonté et le plaisir de s'exprimer. Constamment vigilant sur son propre langage et veillant à s'adapter à la diversité des performances langagières des élèves, l'enseignant s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement au-delà de la simple découverte ou compréhension, pour s'inscrire dans de nouvelles structures de plus en plus organisées et complexes.

- Développer pour l'élève dont la langue enseignée est la langue d'origine, des compétences langagières acquises dans le milieu familial, enrichir son vocabulaire et ainsi continuer à le faire progresser vers la maîtrise de sa langue maternelle. L'enseignant, attentif au profil linguistique de chaque élève (locuteur ou non locuteur) accompagne celui-ci dans ses premiers essais, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrases plus adaptées qui l'aident à progresser.
- Appréhender pour l'élève dont la langue enseignée n'est pas la langue d'origine, cette nouvelle langue comme une langue dite seconde. Il s'agit d'intégrer et de manipuler un premier lexique de premières structures de phrases en s'appropriant ce nouveau système phonique et en découvrant les éléments culturels qui se rattachent à cette nouvelle langue.

Pour les non locuteurs, les activités proposées exploitent de façon systématique et méthodique les capacités auditives du jeune enfant, encore relativement ouvert à des réalités sonores nouvelles. Elles développent le plaisir qui accompagne la découverte d'une autre langue et valorisent les progrès. Elles favorisent une attitude active et confiante dans l'utilisation, en situation, de la langue.

Les apprentissages prennent appui sur trois entrées principales ou points d'ancrage qui sont les suivants :

- **Les faits de langue :**

- les actes du quotidien (scènes de la vie quotidienne, les habitudes de l'enfant, l'organisation de la journée, l'habillement…) ;
- la construction de la conscience phonologique.

- **Les faits de littérature :**

- la découverte de contes traditionnels (pratiques oratoires, art de conter…) ;
- la découverte de contes, de légendes, d'albums illustrés, de livres et de récits variés lus ou racontés par l'adulte ;
- la mise en scène de petites saynètes.

- **Les faits culturels et symboliques :**

- la découverte des éléments culturels, en contexte ou grâce aux possibilités offertes par la vie de la classe, par les centres d'intérêt des enfants et/ou les goûts de leur âge ;
- la mémorisation des chants, des comptines, des berceuses, des devinettes, des poèmes traditionnels, des formulettes, des jeux de doigts… ;
- la découverte de différentes formes artistiques (musique, danse…) et des savoir-faire culturels.

La programmation des activités de classe se fait sur la base des compétences de communication à acquérir en fin de cycle en tenant compte des connaissances culturelles, lexicales, grammaticales et phonologiques.

Elle prend appui sur deux principes fondamentaux :

- croiser les apprentissages des projets de la classe de langue avec ceux de la classe d'origine. Lorsque l'enseignant de la classe ne dispense pas lui-même cet enseignement, la concertation régulière est indispensable entre les enseignants et doit favoriser l'harmonisation, la complémentarité et la simultanéité des apports respectifs. Le rôle des deux professionnels est déterminant pour aider à percevoir et à établir des liens entre les apprentissages, dans tous les domaines d'activité, qu'il s'agisse d'une première approche comparative du fonctionnement des langues, des apports culturels et conceptuels ou d'un investissement des acquisitions langagières dans la classe ;
- adopter une démarche systématique et rigoureuse en deux temps :
- « reconnaître » les compétences initiales de l'enfant ;
- « enrichir » par la médiation de l'adulte.

1.4. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus en langue française, langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique)
1, 2, 3	**L'ORAL** **Oser entrer en communication** - Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre. - En langue vivante, utiliser quelques mots familiers et quelques expressions très courantes (saluer, se présenter, prendre congé, remercier, s'excuser…) ; utiliser des énoncés relatifs à la vie de la classe. **Comprendre et apprendre** - Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue. - Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs chants, comptines et poésies. **Échanger et réfléchir avec les autres** - S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. - Reformuler pour mieux se faire comprendre. - Utiliser un vocabulaire précis. **Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique** - Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français, éventuellement dans une autre langue vivante. - Manipuler des syllabes. - Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives). **L'ÉCRIT** **Écouter de l'écrit et le comprendre** - Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu (consignes, messages, albums…). **Découvrir la fonction de l'écrit** - Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. **Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement** - Participer verbalement à la production d'un écrit. - Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle. **Découvrir le principe alphabétique** - Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu, d'un livre ou d'un texte. - Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire: cursive, scripte, capitale d'imprimerie. - Copier à l'aide d'un clavier. **Commencer à écrire tout seul** - Écrire son prénom en écriture cursive sans modèle. - Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus. - Se familiariser avec la diversité des cultures et des langues (comparer des comportements non verbaux, des habitudes culinaires, des codes vestimentaires, etc. permettant de prendre conscience progressivement de la relativité des usages).

2. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées avec l'organisation et les démarches mises en œuvre, cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre les filles et les garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter. La Nouvelle-Calédonie est une île : l'eau y est omniprésente. Un effort particulier doit donc être consenti pour familiariser le jeune enfant au milieu aquatique et l'amener à en mesurer les risques (bain délimité, piscine).

2.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées. Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants…). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile…). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée…).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux…), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler…), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter…), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, parc, forêt…). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses…), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes…). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores…) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles…), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteur et de spectateur permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est parfois le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits …) que l'enfant peut contribuer à établir sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp…). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter…) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place…).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser…). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

2.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 3, 5	**Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets** - Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. - Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées** - Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés. **Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique** - Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. - Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. **Collaborer, coopérer, s'opposer** - Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

3. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.). L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.

3.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

Développer le goût pour les pratiques artistiques

Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés. Ils explorent librement, laissent des traces spontanées avec les outils qu'ils choisissent ou que l'enseignant leur propose, dans des espaces et des moments dédiés à ces activités. Ils font des essais que les enseignants accueillent positivement. Ils découvrent des matériaux qui suscitent l'exploration de possibilités nouvelles, s'adaptent à une contrainte matérielle. Tout au long du cycle, ils s'intéressent aux effets produits, aux résultats d'actions et situent ces effets ou résultats par rapport aux intentions qu'ils avaient.

Découvrir différentes formes d'expression artistique

Des rencontres avec différentes formes d'expression artistique sont organisées régulièrement. Dans la classe, les enfants sont confrontés à des œuvres sous forme de reproductions, d'enregistrements, de films ou de captations vidéo. La familiarisation avec une dizaine d'œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques dont des références issues des cultures océaniennes, sur l'ensemble du cycle des apprentissages premiers permet aux enfants de commencer à construire des connaissances qui seront stabilisées ensuite pour constituer progressivement une culture artistique de référence. Autant que possible, les enfants sont initiés à la fréquentation d'espaces d'exposition, de salles de cinéma et de spectacles vivants afin qu'ils en comprennent la fonction artistique et sociale et découvrent le plaisir d'être spectateur.

Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix

Les enfants apprennent à mettre des mots sur leurs émotions, leurs sentiments, leurs impressions, et peu à peu, à exprimer leurs intentions et évoquer leurs réalisations comme celles des autres. L'enseignant les incite à être précis pour comparer, différencier leurs points de vue et ceux des autres, émettre des questionnements ; il les invite à expliciter leurs choix, à formuler ce à quoi ils pensent et à justifier ce qui présente à leurs yeux un intérêt.

3.1.1. LES PRODUCTIONS PLASTIQUES ET VISUELLES

Dessiner

Les enfants doivent disposer de temps pour dessiner librement, dans un espace aménagé où sont disponibles les outils et supports nécessaires. L'enseignant suscite l'expérimentation de différents outils, du crayon à la palette graphique, et favorise les temps d'échange pour comparer les effets produits. Il permet aux enfants d'identifier les réponses apportées par des plasticiens, des illustrateurs d'albums, à des problèmes qu'ils se sont posés. Il propose des consignes ouvertes qui incitent à la diversité des productions puis à la mutualisation des productions individuelles ; les échanges sur les différentes représentations d'un même objet enrichissent les pratiques et aident à dépasser les stéréotypes. Les ébauches ou les premiers dessins sont conservés pour favoriser des comparaisons dans la durée et aider chaque enfant à percevoir ses progrès ; ils peuvent faire l'objet de reprises ou de prolongements.

S'exercer au graphisme décoratif

Tout au long du cycle, les enfants rencontrent des graphismes décoratifs issus de traditions culturelles et d'époques variées (motifs lapita, pétroglyphes, motifs de tapa, etc.). Ils constituent des répertoires d'images, de motifs divers où ils puisent pour apprendre à reproduire, assembler, organiser, enchaîner à des fins créatives, mais aussi transformer et

inventer dans des compositions. L'activité graphique conduite par l'enseignant entraîne à l'exécution de tracés volontaires, à une observation fine et à la discrimination des formes, développe la coordination entre l'œil et la main ainsi qu'une habileté gestuelle diversifiée et adaptée. Ces acquisitions faciliteront la maîtrise des tracés de l'écriture.

Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume

Pour réaliser différentes compositions plastiques, seuls ou en petit groupe, les enfants sont conduits à s'intéresser à la couleur, aux formes et aux volumes.

Le travail de la couleur s'effectue de manière variée avec les mélanges (à partir des couleurs primaires), les nuances et les camaïeux, les superpositions, les juxtapositions, l'utilisation d'images et de moyens différents (craies, encre, peinture, pigments naturels extraits de la diversité des terres calédoniennes par exemple…). Ces expériences s'accompagnent de l'acquisition d'un lexique approprié pour décrire les actions (foncer, éclaircir, épaissir...) ou les effets produits (épais, opaque, transparent...).

Le travail en volume permet aux enfants d'appréhender des matériaux très différents (argile, bois, béton cellulaire, carton, papier, etc.) ; une consigne présentée comme problème à résoudre transforme la représentation habituelle du matériau utilisé. Ce travail favorise la représentation du monde en trois dimensions, la recherche de l'équilibre et de la verticalité.

Observer, comprendre et transformer des images

Les enfants apprennent peu à peu à caractériser les différentes images, fixes ou animées, et leurs fonctions, et à distinguer le réel de sa représentation, afin d'avoir à terme un regard critique sur la multitude d'images auxquelles ils sont confrontés depuis leur plus jeune âge.

L'observation des œuvres, reproduites ou originales, se mène en relation avec la pratique régulière de productions plastiques et d'échanges.

3.1.2. UNIVERS SONORES

L'objectif de l'école maternelle est d'enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical, personnel et collectif des enfants, en les confrontant à la diversité des univers musicaux du pays, de la région et d'ailleurs. Les activités d'écoute et de production sont interdépendantes et participent d'une même dynamique.

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de chansons multilingues et multiculturelles

Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée. L'école maternelle propose des situations qui leur permettent progressivement d'en découvrir la richesse, les incitent à dépasser les usages courants en les engageant dans une exploration ludique (chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux ou d'éléments sonores de la vie quotidienne, jeux de hauteur...).

Les enfants apprennent à chanter en chœur avec des pairs ; l'enseignant prend garde à ne pas réunir un trop grand nombre d'enfants afin de pouvoir travailler sur la précision du chant, de la mélodie, du rythme et des effets musicaux. Les enfants acquièrent un répertoire de chansons adapté à leur âge (berceuses, formulettes, comptines…), qui s'enrichit au cours de leur scolarité. L'enseignant le choisit en puisant, en fonction de ses objectifs, dans la tradition orale enfantine notamment issue des cultures dont sont porteurs les enfants et dans le répertoire d'auteurs et/ou d'interprètes contemporains. Dans un premier temps, il privilégie les chants composés de phrases musicales courtes, à structure simple, adaptées aux possibilités vocales des enfants (étendue restreinte, absence de trop grandes difficultés mélodiques et rythmiques). Il peut ensuite faire appel à des chants un peu plus complexes, notamment sur le plan rythmique.

Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Les activités mettant en jeu des instruments et les sonorités du corps participent au plaisir de la découverte de sources sonores variées et sont liées à l'évolution des possibilités gestuelles des enfants. Des activités d'exploration mobilisent les percussions corporelles, des objets divers parfois empruntés à la vie quotidienne, des éléments naturels de l'environnement, des instruments de percussion... Elles permettent progressivement aux enfants de maîtriser leurs gestes afin d'en contrôler les effets. L'utilisation comparée d'instruments simples conduit les enfants à apprécier les effets produits de manière à regrouper les instruments dans des familles (ceux que l'on frappe, que l'on secoue, que l'on frotte, dans lesquels on souffle...).

Affiner son écoute

Les activités d'écoute visent prioritairement à développer la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive. Elles posent aussi les bases de premières références culturelles et favorisent le développement de l'imaginaire. Elles sont constitutives des séances consacrées au chant et aux productions sonores avec des instruments. Les activités d'écoute peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans leur durée, au cours desquels les enfants découvrent des couleurs et des environnements sonores et des extraits musicaux appartenant à différents styles, cultures et époques, choisis par l'enseignant. L'enseignant privilégie dans un premier temps des extraits caractérisés par des contrastes forts (intensité sonore forte ou faible, tempo lent/rapide, sons graves/aigus, timbres de voix ou d'instruments...) pour ensuite travailler à partir d'extraits musicaux dont les contrastes sont moins marqués. Les consignes qu'il donne orientent l'attention des enfants de façon à ce qu'ils apprennent à écouter de plus en plus finement.

3.1.3. LE SPECTACLE VIVANT

Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant

Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes…) sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions. Elles mobilisent et enrichissent son imaginaire en transformant ses façons usuelles d'agir et de se déplacer, en développant un usage du corps éloigné des modalités quotidiennes et fonctionnelles. Une pratique de ces activités artistiques adaptée aux jeunes enfants leur permet de mettre ainsi en jeu et en scène une expression poétique du mouvement, d'ouvrir leur regard sur les modes d'expression des autres, sur la manière dont ceux-ci traduisent différemment leur ressenti.

Au fil des séances, l'enseignant leur propose d'imiter, d'inventer, d'assembler des propositions personnelles ou partagées. Il les amène à s'approprier progressivement un espace scénique pour s'inscrire dans une production collective. Il les aide à entrer en relation avec les autres, que ce soit lors de rituels de début ou de fin de séance, lors de compositions instantanées au cours desquelles ils improvisent, ou lors d'un moment de production construit avec l'aide d'un adulte et que les enfants mémorisent. Grâce aux temps d'observation et d'échanges avec les autres, les enfants deviennent progressivement des spectateurs actifs et attentifs.

3.3 CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 4, 5	**LES PRODUCTIONS PLASTIQUES ET VISUELLES** **Dessiner** - Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste. - Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant. **S'exercer au graphisme décoratif** - Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux. **Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume** - Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés. **Observer, comprendre et transformer des images** - Décrire une image et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté. - Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes. **UNIVERS SONORES** **Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de chansons multilingues et multiculturelles** - Avoir mémorisé un répertoire varié de chansons multilingues et multiculturelles pour enfants (berceuses, formulettes, comptines…) et les interpréter de manière expressive. - Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance. **Explorer les instruments, utiliser les sonorités du corps** - Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples. **Affiner son écoute** - Parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté. **LE SPECTACLE VIVANT** **Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant** - Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

4. CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE

4.1. DÉCOUVRIR LES NOMBRES ET LEURS UTILISATIONS

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs (les tailles), les volumes, mais aussi les collections d'objets divers (« il y en a beaucoup », « pas beaucoup »…). À leur arrivée à l'école maternelle, ils discriminent les petites quantités, un, deux et trois, notamment lorsqu'elles forment des configurations culturellement connues (dominos, dés). Enfin, s'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.

L'école maternelle doit conduire progressivement chacun à comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités (usage cardinal) et d'exprimer un rang ou un positionnement dans une liste (usage ordinal). Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

4.1.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

La construction du nombre s'appuie sur la notion de quantité, sa codification orale et écrite, l'acquisition de la suite orale des nombres et l'usage du dénombrement. Chez les jeunes enfants, ces apprentissages se développent en parallèle avant de pouvoir se coordonner : l'enfant peut, par exemple, savoir réciter assez loin la comptine numérique sans savoir l'utiliser pour dénombrer une collection.

Dans l'apprentissage du nombre à l'école maternelle, il convient de faire construire le nombre pour exprimer les quantités, de stabiliser la connaissance des petits nombres et d'utiliser le nombre comme mémoire de la position. L'enseignant favorise le développement très progressif de chacune de ces dimensions pour contribuer à la construction de la notion de nombre. Cette construction ne saurait se confondre avec celle de la numération et des opérations qui relèvent des apprentissages de l'école élémentaire.

Construire le nombre pour exprimer les quantités

Comprendre la notion de quantité implique pour l'enfant de concevoir que la quantité n'est pas la caractéristique d'un objet mais d'une collection d'objets (l'enfant doit également comprendre que le nombre sert à mémoriser la quantité). L'enfant fait d'abord appel à une estimation perceptive et globale (plus, moins, pareil, beaucoup, pas beaucoup). Progressivement, il passe de l'apparence des collections à la prise en compte des quantités. La comparaison des collections et la production d'une collection de même cardinal qu'une autre sont des activités essentielles pour l'apprentissage du nombre. Le nombre en tant qu'outil de mesure de la quantité est stabilisé quand l'enfant peut l'associer à une collection, quelle qu'en soit la nature, la taille des éléments et l'espace occupé : cinq permet indistinctement de désigner cinq fourmis, cinq cubes ou cinq éléphants.

Les trois années de l'école maternelle sont nécessaires et parfois non suffisantes pour stabiliser ces connaissances en veillant à ce que les nombres travaillés soient composés et décomposés. La maîtrise de la décomposition des nombres est une condition nécessaire à la construction du nombre.

Stabiliser la connaissance des petits nombres

Au cycle 1, la construction des quantités jusqu'à dix est essentielle. Cela n'exclut pas le travail de comparaison sur de grandes collections. La stabilisation de la notion de quantité, par exemple trois, est la capacité à donner, montrer, évaluer ou prendre un, deux ou trois et à composer et décomposer deux et trois. Entre deux et quatre ans, stabiliser la connaissance des petits nombres (jusqu'à cinq) demande des activités nombreuses et variées portant sur la décomposition et recomposition des petites quantités (trois c'est deux et encore un ; un et encore deux ; quatre c'est deux et encore deux ; trois et encore un ; un et encore trois), la reconnaissance et l'observation des constellations du dé, la reconnaissance et l'expression d'une quantité avec les doigts de la main, la correspondance terme à terme avec une collection de cardinal connu.

L'itération de l'unité (trois c'est deux et encore un) se construit progressivement, et pour chaque nombre. Après quatre ans, les activités de décomposition et recomposition s'exercent sur des quantités jusqu'à dix.

Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position

Le nombre permet également de conserver la mémoire du rang d'un élément dans une collection organisée. Pour garder en mémoire le rang et la position des objets (troisième perle, cinquième cerceau), les enfants doivent définir un sens de lecture, un sens de parcours, c'est-à-dire donner un ordre. Cet usage du nombre s'appuie à l'oral sur la connaissance de la comptine numérique et à l'écrit sur celle de l'écriture chiffrée.

Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur

Acquérir la suite orale des mots-nombres

Pour que la suite orale des mots-nombres soit disponible en tant que ressource pour dénombrer, il faut qu'elle soit stable, ordonnée, segmentée et suffisamment longue. Elle doit être travaillée pour elle-même et constituer un réservoir de mots ordonnés. La connaissance de la suite orale des noms des nombres ne constitue pas l'apprentissage du nombre mais y contribue.

Avant quatre ans, les premiers éléments de la suite numérique peuvent être mis en place jusqu'à cinq ou six puis progressivement étendus jusqu'à trente en fin de grande section. L'apprentissage des comptines numériques favorise notamment la mémorisation de la suite des nombres, la segmentation des mots-nombres en unités linguistiques ; ces acquis permettent de repérer les nombres qui sont avant et après, le suivant et le précédent d'un nombre, de prendre conscience du lien entre l'augmentation ou la diminution d'un élément d'une collection.

Écrire les nombres avec les chiffres

Parallèlement, les enfants rencontrent les nombres écrits notamment dans des activités occasionnelles de la vie de la classe, dans des jeux et au travers d'un premier usage du calendrier. Les premières écritures chiffrées des nombres ne doivent pas être introduites précocement mais progressivement, en lien avec l'appropriation de la quantité correspondante et la résolution de situations concrètes. L'usage des chiffres soutient l'élaboration de la représentation mentale du nombre. L'utilisation d'une trace écrite permet de garder des informations en mémoire. Par les situations qu'il propose, l'enseignant aide l'enfant à comprendre que la conservation de l'information de quantité passe par l'élaboration d'un code commun et mobilise rapidement cette connaissance. L'apprentissage du tracé des chiffres se fait avec la même rigueur que celui des lettres. La progression de la capacité de lecture et d'écriture des nombres s'organise sur le cycle, notamment à partir de quatre ans. Le code écrit institutionnel est l'ultime étape de l'apprentissage qui se poursuit au cycle 2.

Dénombrer

Les activités de dénombrement doivent éviter le comptage-numérotage et faire apparaître, lors de l'énumération de la collection, que chacun des noms de nombres désigne la quantité qui vient d'être formée (l'enfant doit comprendre que montrer trois doigts, ce n'est pas la même chose que montrer le troisième doigt de la main). Ultérieurement, au-delà de cinq, la même attention doit être portée à l'élaboration progressive des quantités et de leurs relations aux nombres sous les différents codes. Les enfants doivent comprendre que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la quantité précédente (ou en enlevant un à la quantité supérieure) et que sa dénomination s'obtient en avançant de un dans la suite des noms de nombres ou de leur écriture avec des chiffres.

Pour dénombrer une collection d'objets, l'enfant doit être capable de synchroniser la récitation de la suite des mots-nombres avec le pointage des objets à dénombrer. Cette capacité doit être enseignée selon différentes modalités en faisant varier la nature des collections et leur organisation spatiale car les stratégies ne sont pas les mêmes selon que les objets sont déplaçables ou non (mettre dans une boîte, poser sur une autre table), et selon leur disposition (collection organisée dans l'espace ou non, collection organisée-alignée sur une feuille ou pas).

4.1.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 4	**DÉCOUVRIR LES NOMBRES ET LEURS UTILISATIONS** **Construire le nombre pour exprimer les quantités** - Évaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques. - Mobiliser des symboles analogiques, verbaux ou écrits, conventionnels ou non conventionnels pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité. - Avoir compris que le cardinal ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments. **Stabiliser la connaissance des petits nombres** - Réaliser une collection dont le cardinal est donné. - Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée. - Avoir compris que tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l'ajout d'une unité à la quantité précédente. - Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix. - Parler des nombres à l'aide de leur décomposition. **Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position** - Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions. **Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur** - Dire la suite des nombres jusqu'à trente. - Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à dix. - Quantifier des collections jusqu'à dix au moins, les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales.

4.2. EXPLORER DES FORMES, DES GRANDEURS, DES SUITES ORGANISÉES

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle...) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire…). À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

4.2.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

Très tôt, les enfants regroupent les objets, soit en fonction de leur aspect, soit en fonction de leur utilisation familière ou de leurs effets. À l'école, ils sont incités à « mettre ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre que tout objet peut appartenir à plusieurs catégories et que certains objets ne peuvent pas appartenir à celles-ci.

Par des observations, des comparaisons, des tris, les enfants sont amenés à mieux distinguer différents types de critères : forme, longueur, masse, contenance essentiellement. Ils apprennent progressivement à reconnaître, distinguer des solides puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion d'alignement qu'ils peuvent aussi expérimenter dans les séances d'activités physiques. L'enseignant est attentif au fait que l'appréhension des formes planes et leur représentation est plus abstraite que celle des solides et que certains termes prêtent à confusion (carré/cube). L'enseignant utilise un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque (à préférer à « rond ») que les enfants sont entraînés ainsi à comprendre d'abord puis à utiliser à bon escient.

Par ailleurs, dès la petite section, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont simples. Dans les années suivantes, progressivement, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

4.2.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 4	**EXPLORER DES FORMES, DES GRANDEURS, DES SUITES ORGANISÉES** - Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. - Reconnaître et nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre). - Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance. - Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides). - Reproduire, dessiner des formes planes. - Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

5. EXPLORER LE MONDE

5.1. SE REPÉRER DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Dès leur naissance, par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat. Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs d'un passé récent. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées. L'un des objectifs de l'école maternelle est précisément de les amener progressivement à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui.

5.1.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

LE TEMPS

L'école maternelle vise la construction de repères temporels et la sensibilisation aux durées : temps court (celui d'une activité avec son avant et son après, journée) et temps long (succession des jours dans la semaine et le mois, succession des saisons). L'appréhension du temps très long (temps historique) est plus difficile notamment en ce qui concerne la distinction entre passé proche et passé lointain.

Stabiliser les premiers repères temporels

Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à un autre. Ces repères permettent à l'enseignant d'« ancrer » pour les enfants les premiers éléments stables d'une chronologie sommaire et de leur proposer un premier travail d'évocation et d'anticipation en s'appuyant sur des évènements proches du moment présent.

Introduire les repères sociaux

À partir de la moyenne section, les repères sociaux sont introduits et utilisés quotidiennement par les enfants pour déterminer les jours de la semaine, pour préciser les évènements de la vie scolaire. L'enseignant conduit progressivement les enfants à relier entre eux les différents systèmes de repérage, notamment les moments de la journée et les heures pour objectiver les durées et repères utilisés par l'adulte (dans cinq minutes, dans une heure).

Consolider la notion de chronologie

En moyenne section, l'enseignant propose un travail relevant de la construction de la chronologie portant sur des périodes plus larges, notamment la semaine. Il s'appuie pour ce faire sur des évènements vécus, dont le déroulement est perceptible par les enfants et pour lesquels des étapes peuvent être distinguées, ordonnées, reconstituées, complétées. Les activités réalisées en classe favorisent l'acquisition des marques temporelles dans le langage, notamment pour situer un propos par rapport au moment de la parole (hier, aujourd'hui, maintenant, demain, plus tard…), ou l'utilisation des formes des verbes correspondantes. L'enseignant crée les conditions pour que les relations temporelles de succession, d'antériorité, de postériorité, de simultanéité puissent être traduites par les formulations verbales adaptées (avant, après, pendant, bien avant, bien après, en même temps, etc.).

En grande section, des évènements choisis en fonction des projets de classe (la disparition des dinosaures, l'apparition de l'écriture, l'arrivée des premiers habitants, l'arrivée des Européens,…) ou des éléments du patrimoine architectural proche, des traces du passé, de la vie des parents et des grands-parents, peuvent être exploités pour mettre en ordre quelques repères communs mais sans souci de prise en compte de la mesure du temps.

Sensibiliser à la notion de durée

La notion de durée commence à se mettre en place vers quatre ans de façon subjective. En recourant à des outils et dispositifs qui fournissent une appréciation plus objective, l'enseignant amène les enfants non pas à mesurer le temps à proprement parler, mais à le matérialiser en visualisant son écoulement. Ainsi, les sabliers, les enregistrements d'une comptine ou d'une chanson peuvent permettre une première appréhension d'une durée stable donnée ou la comparaison avec une autre.

L'ESPACE

Faire l'expérience de l'espace

L'expérience de l'espace porte sur l'acquisition de connaissances liées aux déplacements, aux distances et aux repères spatiaux élaborés par les enfants au cours de leurs activités. L'enseignant crée les conditions d'une accumulation d'expériences assorties de prises de repères sur l'espace en permettant aux enfants de l'explorer, de le parcourir, d'observer les positions d'éléments fixes ou mobiles, les déplacements de leurs pairs, d'anticiper progressivement leurs propres itinéraires au travers d'échanges langagiers. L'enseignant favorise ainsi l'organisation de repères que chacun élabore, par l'action et par le langage, à partir de son propre corps afin d'en construire progressivement une image orientée.

Représenter l'espace

Par l'utilisation et la production de représentations diverses (photos, maquettes, dessins, plans…) et également par les échanges langagiers avec leurs camarades et les adultes, les enfants apprennent à restituer leurs déplacements et à en effectuer à partir de consignes orales comprises et mémorisées. Ils établissent alors les relations entre leurs déplacements et les représentations de ceux-ci. Le passage aux représentations planes par le biais du dessin les amène à commencer à mettre intuitivement en relation des perceptions en trois dimensions et des codages en deux dimensions faisant appel à certaines formes géométriques (rectangles, carrés, triangles, cercles). Ces mises en relations seront plus précisément étudiées à l'école élémentaire, mais elles peuvent déjà être utilisées pour coder des déplacements ou des représentations spatiales. De plus, les dessins, comme les textes présentés sur des pages ou les productions graphiques, initient les enfants à se repérer et à s'orienter dans un espace à deux dimensions, celui de la page mais aussi celui des cahiers et des livres.

Découvrir l'environnement

L'enseignant conduit les enfants de l'observation de l'environnement proche (la classe, l'école, le quartier, le village, la tribu...) à la découverte d'espaces moins familiers (brousse, ville, mer, montagne, plaine...). L'observation des constructions humaines (maisons, cases, commerces, monuments, routes, ponts...) relève du même cheminement. Pour les plus grands, une première approche du paysage comme milieu marqué par l'activité humaine devient possible. Ces situations sont autant d'occasions de se questionner, de produire des images (l'appareil photographique numérique est un auxiliaire pertinent), de rechercher des informations, grâce à la médiation du maître, dans des documentaires, sur des sites Internet.

Cette exploration des milieux permet d'interroger les gestes du quotidien, de faire prendre conscience aux élèves d'interactions simples, de les initier à une attitude responsable (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement, etc.). L'ensemble est complété et prolongé à travers des supports de travail, de rituels de jeux, ainsi que dans le choix des textes et histoires utilisées.

À partir des expériences vécues à l'école et en dehors de celle-ci par les enfants de la classe et des occasions qu'il provoque, l'enseignant favorise également une première découverte de pays et de cultures pour les ouvrir à la diversité du monde. Cette découverte peut se faire en lien avec une première sensibilisation à la pluralité des langues.

5.1.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LE TEMPS** **Stabiliser les premiers repères temporels** - Situer des événements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison. **Introduire les premiers repères sociaux** - Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité. **Consolider la notion de chronologie** - Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après…) dans des récits, descriptions ou explications. **SE REPÉRER DANS L'ESPACE** **Faire l'expérience de l'espace. Représenter l'espace** - Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères. - Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères. - Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage). - Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun). - Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis. - Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous…) dans des récits, descriptions ou explications. **Découvrir différents milieux** - Adopter en tant que piéton, passager d'un véhicule et rouleur, un comportement respectueux des règles de sécurité et de citoyenneté.

5.2. EXPLORER LE MONDE DU VIVANT, DE LA MATIÈRE ET DES OBJETS

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne. Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les enfants à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les enfants commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

5.2.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

Découvrir le monde du vivant

L'enseignant conduit les enfants à observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale. Ils découvrent le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires aux élevages et aux plantations dans la classe. Ils identifient, nomment ou regroupent des animaux en fonction de leurs caractéristiques (poils, plumes, écailles…), de leurs modes de déplacements (marche, reptation, vol, nage…), de leurs milieux de vie, etc.

À travers les activités vécues à l'école (activités physiques, enseignements artistiques…) et par l'enseignement des premières notions du corps humain, les enfants apprennent à mieux connaître et maîtriser leur corps. Ils comprennent qu'il leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être. Ils apprennent à identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps. Cette éducation pour la santé s'organise autour de trois grands axes : le rapport à soi (se connaître, développer son autonomie, être sensibilisé à des habitudes de vie saine, exprimer ses choix), le rapport aux autres (communiquer, prendre sa place dans le groupe, savoir solliciter de l'aide) et le rapport à l'environnement (être sensible à la préservation de son environnement proche). Elle vise l'acquisition de premiers savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs à une hygiène de vie saine. Elle intègre une première approche des questions nutritionnelles qui peut être liée à une éducation au goût.

Les enfants enrichissent et développent leurs aptitudes sensorielles, s'en servent pour distinguer des réalités différentes selon leurs caractéristiques olfactives, gustatives, tactiles, auditives et visuelles. Chez les plus grands, il s'agit de comparer, classer ou ordonner ces réalités, les décrire grâce au langage, les catégoriser.

Enfin, les questions de la protection du vivant et de son environnement sont abordées dans le cadre d'une découverte de différents milieux, par une initiation concrète à une attitude responsable.

Explorer la matière

Une première appréhension du concept de matière est favorisée par l'action directe sur les matériaux dès la petite section. Les enfants s'exercent régulièrement à des actions variées (transvaser, malaxer, mélanger, transporter, modeler, tailler, couper, morceler, assembler, transformer). Tout au long du cycle, ils découvrent les effets de leurs actions et ils utilisent quelques matières ou matériaux naturels (l'eau, le bois, la terre, le sable, l'air…) ou fabriqués par l'homme (le papier, le carton, la semoule, le tissu…).

Les activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid permettent progressivement d'approcher quelques propriétés de ces matières et matériaux, quelques aspects de leurs transformations possibles. Elles sont l'occasion de discussions entre enfants et avec l'enseignant, et permettent de classer, désigner et définir leurs qualités en acquérant le vocabulaire approprié.

Utiliser, fabriquer, manipuler des objets

L'utilisation d'instruments, d'objets variés, d'outils, conduit les enfants à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir leurs usages. De la petite à la grande section, les enfants apprennent à relier une action ou le choix d'un outil à l'effet qu'ils veulent obtenir : coller, enfiler, assembler, tisser, actionner, boutonner, découper, équilibrer, tenir un outil scripteur, plier, utiliser un gabarit, manipuler une souris d'ordinateur, agir sur une tablette numérique... Toutes ces actions se complexifient au long du cycle. Pour atteindre l'objectif qui leur est fixé ou celui qu'ils se donnent, les enfants apprennent à intégrer progressivement la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions ; en grande section, ils sont capables d'utiliser un mode d'emploi ou une fiche de construction illustrée.

Les montages et démontages dans le cadre des jeux de construction et de la réalisation de maquettes, la fabrication d'objets contribuent à une première découverte du monde technique.

Les utilisations multiples d'instruments et d'objets sont l'occasion de constater des phénomènes physiques, notamment en utilisant des instruments d'optique simples (les loupes notamment) ou en agissant avec des ressorts, des aimants, des poulies, des engrenages, des plans inclinés… Les enfants ont besoin d'agir de nombreuses fois pour constater des régularités qui sont les manifestations des phénomènes physiques qu'ils étudieront beaucoup plus tard (la gravité, l'attraction entre deux pôles aimantés, les effets de la lumière, etc.).

Tout au long du cycle, les enfants prennent conscience des risques liés à l'usage des objets, notamment dans le cadre de la prévention des accidents domestiques.

Utiliser des outils numériques

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée (tablette numérique, ordinateur, appareil photo numérique…). Des recherches ciblées, via le réseau Internet, sont effectuées et commentées par l'enseignant.

Des projets de classe ou d'école induisant des relations avec d'autres enfants favorisent des expériences de communication à distance. L'enseignant évoque avec les enfants l'idée d'un monde en réseau qui peut permettre de parler à d'autres personnes parfois très éloignées. Il les sensibilise aussi à l'utilisation de ces outils de communication avec prudence et sous la vigilance d'un adulte.

5.2.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

Domaines du socle	Attendus
1, 2, 4	**Découvrir le monde vivant** - Reconnaître les principales étapes du développement d'un animal. - Reconnaître les principales étapes du développement d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image. - Connaître les besoins essentiels de quelques animaux. - Connaître les besoins essentiels de quelques végétaux. - Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation. - Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène et de vie saine pour soi, pour les autres et pour l'environnement. - Commencer à adopter une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant. **Explorer la matière** - Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...). **Utiliser, fabriquer, manipuler des objets** - Distinguer des réalités différentes selon leurs caractéristiques sensorielles. - Réaliser des constructions ; construire des maquettes simples en fonction de plans ou d'instructions de montage. - Prendre en compte les risques de l'environnement familier proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques). **Utiliser des outils numériques** - Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.

5.3 DÉCOUVRIR LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La tolérance et l'ouverture à autrui sont promues par le développement d'une culture humaniste et la connaissance de l'histoire, de la culture et des langues des communautés de la Nouvelle-Calédonie, éléments de la réussite pour tous. À ce titre, l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak permet l'enseignement et la connaissance de l'ensemble des cultures présentes en Nouvelle-Calédonie.

Cet enseignement vise plusieurs objectifs :

- affirmer l'identité de l'école calédonienne en s'imprégnant de la découverte des valeurs communes à l'ensemble des communautés de la Nouvelle-Calédonie qui renvoient aux notions d'humanité et de vivre ensemble : égalité, fraternité, respect, solidarité, harmonie, etc. ;
- partager un patrimoine commun que l'École contribue à faire connaître, comprendre et transmettre ;
- apprendre à mieux se connaître, à mieux se comprendre pour construire ensemble.

L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak s'organise conformément aux cinq points d'ancrage suivants : **case, igname, langue/parole, personne/clan et terre/espace.**

Une approche transversale

À travers ces différents espaces, les élèves acquièrent des éléments essentiels de leur environnement ainsi que les champs lexicaux adéquats. Ils les découvrent en contexte, grâce aux possibilités offertes par la vie de la classe et les différents événements qui rythment l'année scolaire. Il appartient donc à l'enseignant de déterminer les projets d'actions qu'il souhaite privilégier en fonction des centres d'intérêt de ses élèves.

Les **réalités culturelles**, l'éducation artistique et la **littérature** restent l'entrée privilégiée des apprentissages pour aborder les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. Si la vie courante peut servir à l'apprentissage dans une réalité quotidienne, elle ne saurait constituer l'unique point de référence. La réalité de l'aire culturelle concernée, tout autant que sa dimension imaginaire à travers littérature, arts, traditions et légendes, sont des domaines permettant d'ouvrir l'enfant à des différences fécondes indispensables à la formation de citoyens responsables.

Les contenus d'enseignement et les compétences fixés à partir des cinq éléments fondamentaux de la culture kanak deviendront progressivement plus complexes. En équipe pédagogique, les enseignants choisiront les outils, les supports les plus pertinents et les mieux adaptés afin d'assurer la progressivité des apprentissages, la continuité et la cohérence de la scolarité de chaque élève, du primaire au secondaire.

L'école maternelle suscite toutes les occasions d'une découverte active des principaux éléments de la culture kanak et en sollicite les représentations. L'enrichissement des connaissances s'appuie sur des expériences vécues (projets d'actions, sorties…), mais passe aussi par la découverte de contes, albums et documents (images, photos, dessins…) grâce à la médiation de l'adulte qui guide, explique, suscite des interrogations, et crée les conditions d'une diversité d'expériences assorties de prises de repères sur les fondamentaux de la culture kanak : **case, personne/clan, igname, langue/parole, terre/espace.**

L'enseignant favorise l'organisation de repères par l'action et le langage afin de permettre aux élèves, dans une classe ou dans une école, de se familiariser progressivement avec des valeurs respectueuses des règles de vie communes et ouvertes sur la pluralité des cultures dans le Pacifique, notamment aux cultures océaniennes, et dans le monde.

5.3.1. OBJECTIFS VISÉS ET ÉLÉMENTS DE PROGRESSIVITÉ

La case

La case est un lieu d'échanges et de partages, un lieu sacré chargé de symboles. L'enseignant conduit les enfants à découvrir des cases lors de visites au centre culturel Tjibaou, au musée de la Nouvelle-Calédonie, en tribu (…) ou à partir de documents iconographiques et numériques. Les enfants découvrent ainsi l'habitat traditionnel kanak, la case. Ils l'observent et en repèrent les différents constituants :

- le poteau central ;
- les poteaux périphériques ;
- la flèche faîtière ;
- les appliques de porte (chambranles) ;
- le foyer (etc.).

L'enseignant pourra aborder la fonction symbolique de quelques-uns de ces constituants (le poteau central représente le chef ou l'aîné…).

La personne et le clan

L'enseignant conduit les enfants à se faire une première représentation des relations au sein de la famille élargie. A travers des schémas, des dessins, des saynètes, des contes, ils identifient la composition :

- d'un foyer (père, mère, enfants) ;
- d'une famille ou lignage (plusieurs foyers) ;
- d'un clan (plusieurs familles ayant le même ancêtre).

Les contes sont également des outils privilégiés pour permettre aux enfants de comprendre le lien qu'entretient le clan avec son totem, représenté soit par un animal (requin, roussette, etc.), soit par un végétal (cocotier, banian, etc.) ou un élément naturel (eau, éclair, etc.).

L'igname

L'enseignant amène les enfants à observer le calendrier de l'igname et à verbaliser les quatre périodes de culture sur lesquelles repose l'organisation temporelle kanak.

Ils découvrent le cycle de celui-ci et repèrent les différents signes naturels qui permettent de marquer la période d'ensemencement et de récolte des ignames (arrivée des baleines, floraison de certaines plantes…).

Ils apprennent à identifier, désigner et nommer les différentes parties de la plante (tubercule, tige, feuilles, fleur) et voient « son milieu naturel » (le champ) et les autres plantes qui l'entourent.

Au travers d'activités culinaires, les enfants découvrent les différentes manières de cuisiner l'igname ou confectionnent un bougna.

De même, la lecture de différents mythes et contes qui mettent en évidence l'origine de l'igname et rapportent la manière dont certaines d'entre elles ont reçu une forme particulière ou un goût particulier, permet aux enfants d'enrichir leurs connaissances et de découvrir le lien étroit qui unit l'homme kanak à l'igname.

La langue et la parole

La langue précède l'individu, elle est une marque identitaire. C'est un instrument de communication qui permet à une communauté d'échanger, de communiquer, de véhiculer des savoirs.

L'originalité des chants et danses est une des expressions les plus vivantes des cultures kanak et de leur identité. Ils permettent de développer un univers symbolique spécifique, une mythologie, une histoire, des mémoires et des représentations.

L'enfant sera amené à écouter des berceuses, des chants, à mettre en scène des contes et des légendes et à participer à des danses.

L'enseignant pourra alors proposer quelques mots en langue selon l'aire linguistique où il se trouve.

La terre et l'espace

À partir des expériences vécues à l'école et en dehors de celle-ci, l'enseignant favorise une première découverte du pays, en fonction du lieu d'implantation de l'école, et permet à l'enfant d'explorer son environnement immédiat. Il conduit les enfants à découvrir les différents espaces de la tribu et/ou des lieux identifiés lors de certaines visites (centre culturel Tjibaou, etc.).

Les enfants découvrent les caractéristiques de la tribu :

- les lieux de vie communs (lieu de culte, école, maison commune, etc.) ;
- la chefferie ;
- les espaces domestiques, agricoles et naturels.

5.3.2. CE QUI EST ATTENDU DES ENFANTS EN FIN D'ÉCOLE MATERNELLE

L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak a vocation à favoriser le vivre et construire ensemble dans un esprit d'ouverture et de prise en compte de toutes les cultures (**le domaine 3 du socle**).

Domaines du socle	Attendus
La case, la personne et le clan, l'igname, la langue et la parole, la terre et l'espace	
1, 4, 5	**La case** - Se familiariser avec la représentation de la case et de ses différentes fonctions dans la société kanak.
1, 3, 5	**La personne et le clan** - Comprendre que le clan constitue la base des relations coutumières.
1, 4, 5	**L'igname** - Comprendre le caractère sacré de l'igname et son importance dans les cérémonies coutumières.
1, 2, 3, 5	**La langue et la parole** - Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs chants, formulettes, berceuses traditionnels. - Écouter et comprendre des contes et des légendes kanak racontés ou lus. - Raconter en se faisant comprendre, un évènement culturel vécu. - Connaître et utiliser différentes formes artistiques (danse, jeux, musique, théâtre, etc.). - Se constituer une culture littéraire pour aller d'un conte à l'autre (mise en réseaux).
1, 2, 4	**La terre et l'espace** - Connaître et comprendre l'organisation spatiale d'une tribu.

CHAPITRE 3
LES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Horaires d'enseignement du cycle I PS, MS, GS cycle des apprentissages premiers Domaines d'apprentissage	Horaire annuel de base (élève)	Horaire hebdomadaire de base (élève)
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions Langue Kanak* Autres langues de la région Asie-pacifique**	936H	26H
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique		
Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques		
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée		
Explorer le monde Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie***		

* Langue kanak : 252 heures annuelles, soit 7 heures hebdomadaires sont consacrées à cet enseignement pour les enfants dont les parents en ont exprimé le vœu. Cet enseignement s'opère en lien avec les différents domaines d'apprentissage.

** Enseignement d'une autre langue de la région Asie-Pacifique que le kanak : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire est consacrée à cet enseignement pour les enfants dont les parents en ont exprimé le vœu. Cet enseignement s'opère en lien avec les différents domaines d'apprentissage.

*** Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie : 18 heures annuelles, soit 0,5 heure hebdomadaire, en moyenne, est consacrée à cet enseignement en lien avec les différents domaines d'apprentissage.

CHAPITRE 4
TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 1

LES CINQ DOMAINES D'APPRENTISSAGE

1. MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Domaines du socle*	Attendus en langues française, langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique)
1, 2, 3	**L'ORAL** **Oser entrer en communication** - Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre. - En langue vivante, utiliser quelques mots familiers et quelques expressions très courantes (saluer, se présenter, prendre congé, remercier, s'excuser…) ; utiliser des énoncés relatifs à la vie de la classe. **Comprendre et apprendre** - Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue. - Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs chants, comptines et poésies. **Échanger et réfléchir avec les autres** - S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. - Reformuler pour mieux se faire comprendre. - Utiliser un vocabulaire précis. **Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique** - Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français, éventuellement dans une autre langue vivante. - Manipuler des syllabes. - Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).

Domaines du socle*	Attendus en langues française, langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique)
1, 2, 3	**L'ÉCRIT** **Ecouter de l'écrit et le comprendre** - Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu (consignes, messages, albums…). **Découvrir la fonction de l'écrit** - Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. **Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement** - Participer verbalement à la production d'un écrit. - Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle. **Découvrir le principe alphabétique** - Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu, d'un livre ou d'un texte. - Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire: cursive, scripte, capitale d'imprimerie. - Copier à l'aide d'un clavier. **Commencer à écrire tout seul** - Écrire son prénom en écriture cursive sans modèle. - Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus - Se familiariser avec la diversité des cultures et des langues (comparer des comportements non verbaux, des habitudes culinaires, des codes vestimentaires, etc. permettant de prendre conscience progressivement de la relativité des usages). **Commencer à écrire tout seul** - Écrire son prénom en écriture cursive sans modèle. - Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus. - Se familiariser avec la diversité des cultures et des langues (comparer des comportements non verbaux, des habitudes culinaires, des codes vestimentaires, etc. permettant de prendre conscience progressivement de la relativité des usages).

2. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Domaines du socle	Attendus de fin de cycle
1, 2,3 ,5	**Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets** - Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. - Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées** - Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés. **Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique** - Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. **Collaborer, coopérer, s'opposer** - Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

3. AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Domaines du socle	Attendus de fin de cycle
1, 2, 4, 5	**LES PRODUCTIONS PLASTIQUES ET VISUELLES** **Dessiner** - Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste. - Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant. **S'exercer au graphisme décoratif** - Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux. **Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume** - Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés. **Observer, comprendre et transformer des images** - Décrire une image et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté. - Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes. **UNIVERS SONORES** **Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de chansons multilingues et multiculturelles** - Avoir mémorisé un répertoire varié de chansons multilingues et multiculturelles pour enfant (berceuses, formulettes, comptines…) et les interpréter de manière expressive. - Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance. **Explorer les instruments, utiliser les sonorités du corps** - Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples. **Affiner son écoute** - Parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté. **LE SPECTACLE VIVANT** **Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant** - Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

4. CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE

Domaines du socle	Attendus de fin de cycle
1, 2, 4	**DÉCOUVRIR LES NOMBRES ET LEURS UTILISATIONS** **Construire le nombre pour exprimer les quantités** - Évaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques. - Mobiliser des symboles analogiques, verbaux ou écrits, conventionnels ou non conventionnels pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité. - Avoir compris que le cardinal ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments. **Stabiliser la connaissance des petits nombres** - Réaliser une collection dont le cardinal est donné. - Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée. - Avoir compris que tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l'ajout d'une unité à la quantité précédente. - Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix. - Parler des nombres à l'aide de leur décomposition. **Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position** - Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions. **Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur** - Dire la suite des nombres jusqu'à trente. - Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à dix. - Quantifier des collections jusqu'à dix au moins, les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales. **EXPLORER DES FORMES, DES GRANDEURS, DES SUITES ORGANISÉES** - Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. - Reconnaître et nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre). - Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance. - Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides). - Reproduire, dessiner des formes planes. - Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

5. EXPLORER LE MONDE

5.1. SE REPÉRER DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Domaines du socle	Attendus de fin de cycle
1, 2, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LE TEMPS** **Stabiliser les premiers repères temporels** - Situer des événements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison. **Introduire les premiers repères sociaux** - Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité. **Consolider la notion de chronologie** - Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après…) dans des récits, descriptions ou explications. **SE REPÉRER DANS L'ESPACE** **Faire l'expérience de l'espace. Représenter l'espace** - Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères. - Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères. - Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage). - Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun). - Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis. - Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous…) dans des récits, descriptions ou explications. **Découvrir différents milieux** - Adopter en tant que piéton, passager d'un véhicule et rouleur, un comportement respectueux des règles de sécurité et de citoyenneté.

5.2. EXPLORER LE MONDE DU VIVANT, DE LA MATIÈRE ET DES OBJETS

Domaines du socle	Attendus de fin de cycle
1, 2, 4	**Découvrir le monde vivant** - Reconnaître les principales étapes du développement d'un animal. - Reconnaître les principales étapes du développement d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image. - Connaître les besoins essentiels de quelques animaux. - Connaître les besoins essentiels de quelques végétaux. - Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation. - Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène et de vie saine pour soi, pour les autres et pour l'environnement. - Commencer à adopter une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant. **Explorer la matière** - Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...). **Utiliser, fabriquer, manipuler des objets** - Distinguer des réalités différentes selon leurs caractéristiques sensorielles. - Réaliser des constructions ; construire des maquettes simples en fonction de plans ou d'instructions de montage. - Prendre en compte les risques de l'environnement familier proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques). **Utiliser des outils numériques** - Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.

5.3 DÉCOUVRIR LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Domaines du socle	Attendus
La case, la personne et le clan, l'igname, la langue et la parole, la terre et l'espace	
1, 4, 5	**La case** - Se familiariser avec la représentation de la case et de ses différentes fonctions dans la société kanak.
1, 3, 5	**La personne et le clan** - Comprendre que le clan constitue la base des relations coutumières.
1, 4, 5	**L'igname** - Comprendre le caractère sacré de l'igname et son importance dans les cérémonies coutumières.
1, 2, 3, 5	**La langue et la parole** - Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs chants, formulettes, berceuses traditionnels. - Écouter et comprendre des contes et des légendes kanak racontés ou lus. - Raconter en se faisant comprendre, un évènement culturel vécu. - Connaître et utiliser différentes formes artistiques (danse, jeux, musique, théâtre, etc.). - Se constituer une culture littéraire pour aller d'un conte à l'autre (mise en réseaux).
1, 2, 4	**La terre et l'espace** - Connaître et comprendre l'organisation spatiale d'une tribu.

PROGRAMME
DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX
(CYCLE 2)

CP, CE1, CE2

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : LES SPÉCIFICITÉS DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX 45

CHAPITRE 2 : CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DES DIFFÉRENTS ENSEIGNEMENTS AU SOCLE COMMUN 47

CHAPITRE 3 : LES ENSEIGNEMENTS 51

- FRANÇAIS 51
- LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, LANGUES KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE PACIFIQUE) 56
- MATHÉMATIQUES 59
- QUESTIONNER LE MONDE 63
- ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE 66
- ENSEIGNEMENT DES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE 71
- ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 73
- ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES 76

CHAPITRE 4 : HORAIRES D'ENSEIGNEMENT 81

CHAPITRE 5 : TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 2 82

CHAPITRE 1
LES SPÉCIFICITÉS DU CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Apprendre à l'école, c'est interroger le monde. C'est aussi acquérir des langages spécifiques, acquisitions pour lesquelles le simple fait de grandir ne suffit pas. Le cycle 2 couvre la période du CP au CE2, offrant ainsi la durée et la cohérence nécessaires pour des apprentissages progressifs et exigeants. Au cycle 2, tous les enseignements interrogent le monde. La maîtrise des langages, et notamment de la langue française, est centrale.

Au cycle 2, l'acquisition des savoirs fondamentaux (s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre, compter, raisonner, calculer) est la priorité.

L'enseignement doit être particulièrement structuré et explicite. Il s'agit de donner du sens aux apprentissages mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité. Les enfants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. Ils ont grandi et ont appris dans des contextes familiaux et scolaires divers qui influencent fortement les apprentissages et leur rythme. La classe s'organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d'acquisition et d'une différenciation des apprentissages. Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l'écrit, entrant nouvellement à l'école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.

Au cycle 2, le sens et l'automatisation se construisent simultanément.

La compréhension est indispensable à l'élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir et l'automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives pour qu'ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension. Tous les enseignements sont concernés. En mathématiques par exemple, comprendre les différentes opérations est indispensable à l'élaboration de ces savoirs que les élèves réinvestissent. En parallèle, des connaissances immédiatement disponibles (comme les résultats des tables de multiplication) améliorent considérablement les capacités de « calcul intelligent », où les élèves comprennent ce qu'ils font et pourquoi ils le font. En questionnement du monde, la construction des repères temporels répond à la même logique : leur compréhension liée à un apprentissage explicite permet progressivement de les utiliser spontanément.

Au cycle 2, la langue française constitue l'objet d'apprentissage central.

La construction de l'automatisation et du sens constituent deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue. La maîtrise de l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes, qui va des lettres ou groupes de lettres vers les sons et réciproquement, est un enjeu essentiel de l'apprentissage du français. Cependant, l'apprentissage de la lecture nécessite aussi de commencer à interpréter et à apprécier des textes, en comprenant ce qui parfois n'est pas tout à fait explicite. Le travail de lecture est constamment mené en lien avec l'écriture et progressivement avec le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe.

La langue est un outil au service de tous les apprentissages. La polyvalence des enseignants permet de favoriser les croisements entre les domaines d'enseignement, avec des retours réguliers sur les apprentissages fondamentaux. Elle permet d'élaborer des projets où les élèves s'emparent de la langue française comme outil de communication, d'abord à l'oral puis à l'écrit, avec de véritables destinataires, en rendant compte de visites, d'expériences, de recherches.

Au cycle 2, on articule le concret et l'abstrait.

Observer et agir, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation, qu'elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts).

Au cycle 2, l'oral et l'écrit sont en décalage important.

Ce qu'un élève est capable de comprendre et de produire à l'oral est d'un niveau très supérieur à ce qu'il est capable de comprendre et de produire à l'écrit. Mais l'oral et l'écrit sont très liés et, dès le CP, les élèves ont accès à des écrits, en production et en lecture. Le décalage entre oral et écrit est particulièrement important dans l'apprentissage des langues vivantes. Le cycle 2 contribue à mettre en place les jalons en vue d'un premier développement de la compétence des élèves dans plusieurs langues, d'abord à l'oral. L'apprentissage de l'anglais comme langue vivante étrangère est commencé dès la première année du cycle 2. L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) doivent mettre les élèves en position de s'exercer dans la langue et de réfléchir sur la langue. Le travail sur la langue et celui sur la culture sont indissociables.

Au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale.

En dehors de l'école, dans leurs familles ou ailleurs, les enfants acquièrent des connaissances dans de nombreux domaines : social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la langue orale et de la culture. Ces connaissances contribuent aux fondements des apprentissages. L'élève est encouragé à comprendre ce qu'il sait et sait faire ainsi qu'à utiliser sa réflexion lors des temps d'apprentissage.

Au cycle 2, on apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales que l'on retrouve dans plusieurs enseignements et qu'on retrouvera tout au long de la scolarité : résoudre un problème, lire et comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. Les liens entre ces diverses activités scolaires fondamentales seront mis en évidence par les enseignants qui en souligneront les analogies, par exemple : résoudre un problème mathématique, mettre en œuvre une démarche d'investigation en sciences, comprendre et interpréter un texte en français, recevoir une œuvre en arts.

Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle.

Les élèves, dans le contexte d'une activité, savent la réaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches. Ceci permet aux élèves de mettre en doute, de critiquer ce qu'ils ont fait, mais aussi d'apprécier ce qui a été fait par eux-mêmes ou par autrui.

L'éducation aux médias et à l'information permet de préparer l'exercice du jugement et de développer l'esprit critique.

CHAPITRE 2
CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DES DIFFÉRENTS ENSEIGNEMENTS AU SOCLE COMMUN

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
Au cycle 2, l'apprentissage de la langue française s'exerce à l'oral, en lecture et en écriture. L'acquisition d'une aisance à l'oral, l'accès à la langue écrite en réception et en production s'accompagnent de l'étude du fonctionnement de la langue et permettent de produire des énoncés oraux maitrisés, des écrits simples, organisés, ponctués, de plus en plus complexes et de commencer à exercer une vigilance orthographique.
Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. Toutefois, « Questionner le monde », les arts plastiques comme l'éducation musicale, en proposant de s'intéresser à des phénomènes naturels, des formes et des représentations variées, fournissent l'occasion de les décrire, de les comparer, et de commencer à manipuler, à l'oral comme à l'écrit, des formes d'expression et un lexique spécifiques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langues (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique)
L'enseignement des langues vivantes au cycle 2 contribue à faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/s'exprimer oralement en continu) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
En français, le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe permet de mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles avec le français, sur les mots, l'ordre des mots, la prononciation. La rencontre avec la littérature est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant une langue vivante (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) aussi bien que le français (albums bilingues…). Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l'éducation musicale ou encore l'éducation physique et sportive, contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle.

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
Les mathématiques participent à l'acquisition des langages scientifiques : compréhension du système de numération, pratique du calcul, connaissance des grandeurs. Les représentations symboliques transcrivent l'observation, l'exploration et le questionnement des objets et de la réalité du monde.
Dans l'enseignement « Questionner le monde », les activités de manipulation, de mesures, de calcul, à partir d'expériences simples utilisent pleinement les langages scientifiques. La familiarisation avec un lexique approprié et précis permet la lecture, l'exploitation et la communication de résultats à partir de représentations variées d'objets, de phénomènes et d'expériences simples (tableaux, graphiques simples, cartes, schémas, frises chronologiques…).
L'éducation physique et sportive permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté : dans les activités d'orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l'espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d'athlétisme où sont convoqués les grandeurs et les mesures, et des calculs divers sur les longueurs, les durées, ou dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores) etc.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Tous les enseignements concourent à développer les capacités à s'exprimer et à communiquer. L'initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en français, pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, la présenter, s'exprimer sur sa propre production, celle de ses pairs, sur l'art, comparer quelques œuvres d'arts plastiques ou musicales, exprimer ses émotions ; en éducation physique et sportive, notamment dans le cadre du développement des activités à visée artistique et esthétique, pour s'exprimer et communiquer, en reproduisant ou en créant des actions, en les proposant à voir, en donnant son avis.

Domaine 2
Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements et plus particulièrement l'enseignement complémentaire, concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves. Savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires, relire un texte, une consigne, utiliser des outils de référence, fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l'information, utiliser l'ordinateur… sont autant de pratiques à acquérir pour permettre de mieux organiser son travail. Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements. La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production. Dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ « Questionner le monde », la familiarisation aux techniques de l'information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l'information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique. En français, extraire des informations d'un texte, d'une ressource documentaire permet de répondre aux interrogations, aux besoins, aux curiosités ; la familiarisation avec quelques logiciels (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative…) aide à rédiger et à se relire. En mathématiques, mémoriser, utiliser des outils de référence, essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier sont des composantes de la résolution de problèmes simples de la vie quotidienne. En langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique) utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe le goût des échanges. Les activités d'écoute et de production se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques. Les arts plastiques et l'éducation musicale tirent profit des recherches sur internet dans le cadre du travail sur l'image, de la recherche d'informations pour créer et représenter et de la manipulation d'objets sonores. La fréquentation et l'utilisation régulières des outils numériques au cycle 2, dans tous les enseignements, permettent de découvrir les règles de communication numérique et de commencer à en mesurer les limites et les risques.

Domaine 3

La formation de la personne et du citoyen

L'accès à des valeurs morales, civiques et sociales se fait tout au long de la construction du parcours civique de l'élève et à partir de situations concrètes, de confrontations avec la diversité des textes et des œuvres dans tous les enseignements et plus particulièrement dans l'enseignement moral et civique.

Cet enseignement poursuit trois finalités : se respecter soi-même et autrui ; acquérir et partager les valeurs de la République et les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie ; construire une culture civique. Il vise à faire comprendre pourquoi et comment sont élaborées les règles, à en acquérir le sens, à connaître le droit dans et hors de l'école. Confronté à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l'injustice, l'élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l'argumentation, l'interrogation raisonnée, l'élève acquiert la capacité d'émettre un point de vue personnel, d'exprimer ses sentiments, ses opinions, d'accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique.

Dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé. L'expression de leurs sentiments et de leurs émotions, leur régulation, la confrontation de leurs perceptions à celles des autres s'appuient également sur l'ensemble des activités artistiques, sur l'enseignement du français et de l'éducation physique et sportive. Ces enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d'une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d'expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affûtent l'esprit critique. Ils permettent aux élèves de donner leur avis, d'identifier et de remplir des rôles et des statuts différents dans les situations proposées ; ils s'accompagnent de l'apprentissage d'un lexique où les notions de droits et de devoirs, de protection, de liberté, de justice, de respect et de laïcité sont définies et construites. Débattre, argumenter rationnellement, émettre des conjectures et des réfutations simples, s'interroger sur les objets de la connaissance, commencer à résoudre des problèmes notamment en mathématiques en formulant et en justifiant ses choix développent le jugement et la confiance en soi.

Les langues vivantes (langues kanak, langues de la région Asie-pacifique) participent à la construction de la confiance en soi lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l'acceptation de l'autre et alimente l'acquisition progressive de l'autonomie.

Tous les enseignements concourent à développer le sens de l'engagement et de l'initiative, principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d'autres partenaires.

Domaine 4
Les systèmes naturels et les systèmes techniques

« Questionner le monde » constitue l'enseignement privilégié pour formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d'exploration et proposer des réponses. Par l'observation fine du réel dans trois domaines, le vivant, la matière et les objets, la démarche d'investigation permet d'accéder à la connaissance de quelques caractéristiques du monde vivant, à l'observation et à la description de quelques phénomènes naturels et à la compréhension des fonctions et des fonctionnements d'objets simples. Différentes formes de raisonnement commencent à être mobilisées (par analogie, par déduction logique, par inférence…) en fonction des besoins. Étayé par l'enseignant, l'élève s'essaie à expérimenter, présenter la démarche suivie, expliquer, démontrer, exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches, la réponse au problème posé en utilisant un langage précis. Le discours produit est argumenté et prend appui sur des observations et des recherches et non sur des croyances. Cet enseignement développe une attitude raisonnée sur la connaissance ; il concourt au développement d'un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l'environnement, de sa santé. Des gestes simples favorisent la connaissance et l'acquisition de quelques règles simples d'hygiène (propreté, alimentation, sommeil) de sécurité et de protection de l'environnement.

La pratique du calcul, l'acquisition du sens des opérations et la résolution de problèmes élémentaires en mathématiques permettent l'observation, suscitent des questionnements et la recherche de réponses, donnent du sens aux notions abordées et participent à la compréhension de quelques éléments du monde.

L'enseignement des arts plastiques permet lui aussi d'aborder sous un angle différent les objets et la matière lors de la conception et de la réalisation d'objets. L'imagination et la créativité sont convoquées lors de la modélisation de quelques objets dans la sphère artistique, culturelle ou esthétique ainsi que dans la sphère technologique comme des circuits électriques simples, en se fondant sur l'observation et quelques connaissances scientifiques ou techniques de base.

L'enseignement moral et civique dans son volet culture de l'engagement participe pleinement à la construction du futur citoyen dans le cadre de l'école et de la classe. Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s'impliquer dans la vie de l'école et de la classe constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective.

Domaine 5
Les représentations du monde et l'activité humaine

Le travail mené au sein des enseignements artistiques dans une nécessaire complémentarité entre la réception et la production permet à l'élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2 complète cette formation. Cette compréhension est favorisée lorsque les élèves utilisent leurs connaissances et leurs compétences lors de la réalisation d'actions et de productions individuelles, collectives, plastiques et sonores, à visée expressive, esthétique ou acrobatique, lors de la conception et de la création d'objets dans des situations problématisées. Ils peuvent inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s'inspirant de leurs expériences créatives, de techniques abordées en classe, d'œuvres rencontrées.

Les enseignements « Questionner le monde », mathématiques et éducation physique et sportive mettent en place les notions d'espace et de temps. Se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer, le représenter, identifier les grands repères terrestres, construire des figures géométriques simples, situer des œuvres d'art d'époques différentes, effectuer des parcours et des déplacements lors d'activités physiques ou esthétiques, participent à l'installation des repères spatiaux. Les repères temporels aident à appréhender et apprendre les notions de continuité, de succession, d'antériorité et de postériorité, de simultanéité. Commencer à repérer quelques évènements dans un temps long, prendre conscience de réalités ou d'évènements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare visent à une première approche de la chronologie. La répétition des évènements et l'appréhension du temps qui passe permettent une première approche des rythmes cycliques. Plus particulièrement, le champ « Questionner le monde » permet également de construire progressivement une culture commune, dans une société organisée, évoluant dans un temps et un espace donnés : découverte de l'environnement proche et plus éloigné, étude de ces espaces et de leurs principales fonctions, comparaison de quelques modes de vie et mise en relation des choix de transformation et d'adaptation aux milieux géographiques. À cette occasion l'impact de l'activité humaine sur l'environnement proche ou plus éloigné est abordé. L'enseignement des langues vivantes (anglais, langue kanak, langues de la région Asie-Pacifique) dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d'autres modes de vie.

CHAPITRE 3
LES ENSEIGNEMENTS

1. FRANÇAIS

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français basé sur une culture universelle, française, océanienne et kanak est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances d'enseignement spécifiques. Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire, sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sûre et rapide, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.

L'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.

Une approche progressive fondée sur l'observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d'entraînement, ces connaissances sont également exploitées, vérifiées, consolidées, automatisées - en situation d'expression orale ou écrite et de lecture.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en français
1, 2, 3	**Comprendre et s'exprimer à l'oral** - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit.
1, 5	**Lire** - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. - Comprendre un texte et contrôler sa compréhension. - Pratiquer différentes formes de lecture. - Lire à voix haute.
1	**Écrire** - Copier de manière experte. - Produire en commençant à s'approprier une démarche. - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.
1, 2	**Comprendre le fonctionnement de la langue** - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Construire le lexique. - S'initier à l'orthographe lexicale. - Se repérer dans la phrase simple. - Maîtriser l'orthographe grammaticale de base.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

LANGAGE ORAL

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L'enseignant veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves, soutenues en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d'un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.

Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter les essais et les erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l'oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

Attendus de fin de cycle
- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension. - Produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs dans les différentes situations de communication. - Pratiquer les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - Dans des situations où les attente sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe. - Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément…).

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l'efficacité. Leur acquisition s'effectue tout au long de la scolarité, en interaction avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.

Au CP, les élèves parviennent à un déchiffrage aisé et à une automatisation de l'identification des mots pour acquérir, au cours des trois années du cycle, une réelle autonomie dans la lecture de textes variés, dont les textes informatifs, adaptés à leur âge. La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.

Au CP, les élèves pratiquent, de manière concentrée dans le temps, des activités sur le code de l'écrit dont ils ont eu une première expérience en GS. Il s'agit pour les élèves d'associer lettres ou groupes de lettres et sons, d'établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes. Les activités sur le code doivent être nombreuses et fréquentes. Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à l'automatisation de l'identification des mots. L'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, encodage (aptitude à transcrire les sons en lettres) ; écrire est l'un des moyens d'apprendre à lire, en lien avec le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et la compréhension. L'augmentation de la quantité de lecture, les lectures réitérées ou la lecture de textes apparentés conduisent à une automatisation progressive. L'aisance dans l'identification des mots rend plus disponible pour accéder à la compréhension.

La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu'ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l'accompagnement de l'enseignant, à partir de l'écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée, puis autonome, de textes plus simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.

La lecture collective d'un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases. Elle s'accompagne d'activités de reformulation qui favorisent l'accès à l'implicite et sont l'occasion d'apports de connaissances lexicales dans des domaines variés (via la diversité des lectures proposées aux élèves).

La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l'aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples. Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l'articulation entre l'identification des mots et la compréhension et permet aux élèves d'aborder de manière explicite la syntaxe de l'écrit. L'entraînement à la lecture fluide contribue aussi à l'automatisation des processus d'identification des mots.

La fréquentation d'œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs… De cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Une attention particulière sera accordée à la littérature calédonienne et océanienne.

Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

Des temps quotidiens, ritualisés, de lecture personnelle ou de lecture plaisir sont proposés sur le temps scolaire. Ces lectures sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui répondent à leurs goûts ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui pourront constituer au sein de la famille un objet d'échange.

La lecture met à l'épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l'acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu'ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s'interroger sur des mots inconnus, sur l'orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques.

Attendus de fin de cycle
- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés. - Lire et comprendre des textes variés adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves. - Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1400 à 1500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation. - Lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.

ÉCRITURE

Par un enseignement structuré, explicite, progressif et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement du français (l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire), les élèves acquièrent peu à peu les moyens d'une écriture relativement aisée.

Apprendre à copier

Ayant commencé à apprendre à écrire en cursive (et au clavier) en GS, ils complètent l'apprentissage du geste d'écriture non achevé et perfectionnent leurs acquis (sûreté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres.

Quel que soit le niveau d'enseignement, la fréquence, la régularité des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Les activités de copie visent à entraîner les élèves aux gestes d'écriture et favorisent la mémorisation orthographique des mots écrits. Au début du cycle 2, le temps que demande toute activité d'écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.

Les élèves apprennent à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche…) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s'appliquent à la copie sont justifiées par l'usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.

La rédaction de textes est articulée avec l'apprentissage de la lecture. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour commencer à écrire, les enseignants s'appuient sur les acquis de l'école maternelle développés notamment dans les essais d'écriture de mots. La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d'apprentissage. C'est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux textes écrits. Des tâches quotidiennes d'écriture sont proposées aux élèves : rédaction d'une phrase en réponse à une question, formulation d'une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier. Avec l'aide de l'enseignant, ils établissent les caractéristiques du texte et ses enjeux. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers : récits brefs, dialogues, descriptions, etc. Ce dernier exercice permet d'articuler les pratiques d'observation réalisées dans le cadre des activités d'étude du monde du vivant, de la matière et des objets avec un enrichissement progressif du vocabulaire des élèves. Les élèves prennent plaisir à écrire sous le regard bienveillant de l'enseignant. Pour passer à l'écriture, ils s'appuient sur des textes qu'ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : vocabulaire, thèmes, modes d'organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s'approprient des formes et des modèles à respecter ou à détourner. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l'écriture, leurs propos sont transcrits par l'enseignant.

Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l'expérience préalable de la lecture et de l'amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe sous la conduite de l'enseignant. Des remarques toujours bienveillantes faites sur le texte initialement produit, des échanges avec un pair à propos de ce texte sont des appuis efficaces pour construire l'autonomie de l'enfant.

En lien avec l'étude de la langue, les élèves développent une attitude de vigilance orthographique, soutenus par l'enseignant qui répond à leurs demandes d'aide. Le recours aux outils numériques (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative…) peut permettre d'alléger la tâche de rédaction et de relecture.

Attendus de fin de cycle
- Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation. - Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire. - Améliorer un texte en tenant compte d'indications.

ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)

Les objectifs essentiels de l'étude de la langue au cycle 2 sont liés à la lecture et à l'écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. Dès le cycle 2, l'enseignement de la langue est mené de manière structurée et progressive : la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte par l'élève d'une notion grammaticale ou d'un mot, de son sens, éventuellement de son histoire) doit être pratiquée dans le cadre de séances régulières qui leur sont spécifiquement consacrées. Les élèves y apprennent progressivement à pratiquer des observations et à se repérer dans la phrase. Ils prennent conscience du fonctionnement de la langue pour en acquérir les notions fondamentales.

L'étude de la langue s'appuie sur l'observation et la manipulation d'énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués. C'est à partir de ces activités qu'il convient de structurer les apprentissages et de formuler des règles. Une dernière phase consiste à automatiser et mémoriser les compétences acquises. S'ils sont fréquents dans l'usage, les phénomènes irréguliers doivent être mémorisés.

Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d'autres formes linguistiques.

Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés et des situations de lecture et d'écriture. La mémoire a besoin d'être entretenue pour que les acquis constatés étape après étape se stabilisent dans le temps et deviennent automatisés, facilités par des exercices de copie et de dictée. Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l'application de procédures qui s'automatisent progressivement.

Attendus de fin de cycle
- Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés. - Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif). - Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entraînement si l'attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance. Les activités d'oral, de lecture, d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements quotidiennement.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions à visée philosophique (lien avec l'enseignement moral et civique). Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d'illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne devrait donner lieu à une production d'écrit (élaboration d'un propos et rédaction).

L'apprentissage d'une langue vivante (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) est l'occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement linguistique avec le français, mais aussi d'expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens…).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle) et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière incluant une sortie (par exemple découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires.

2. LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, LANGUES KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)

Dans la continuité de l'école maternelle, l'enseignement des langues vivantes privilégiera la compréhension et l'expression orale tout en associant quelques repères écrits. Toutefois l'élève continue de construire sa compétence langagière à l'oral lui permettant ainsi d'acquérir un statut d'interlocuteur.

Le cycle 2 propose un apprentissage des langues vivantes avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce cycle contribue à poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves. La langue orale est la priorité. Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production (démarche actionnelle). Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient, notamment pour les enfants locuteurs ou ceux ayant débuté l'apprentissage de la langue vivante en maternelle : lecture de quelques mots simples ou familiers et les apprentissages doivent être soigneusement articulés avec ceux conduits dans la classe d'origine. C'est dans ce cycle que se développent, en premier lieu, des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante (anglais, langues Kanak, langues de la région Asie-Pacifique) : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi. Développer ces comportements, acquérir des connaissances prioritairement à l'oral, exercer son oreille aux sonorités d'une nouvelle langue sont les objectifs de cet enseignement qui doit tenir compte de l'âge, des capacités et des centres d'intérêt des élèves. L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante (anglais, langues Kanak, langues de la région Asie-Pacifique) doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper. Ce sont la répétition et la régularité, voire la ritualisation d'activités quotidiennes qui permettront aux élèves de progresser et serviront de base à la production et à l'interaction.

Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « langues vivantes »
1, 2	**Comprendre l'oral** Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des textes simples lus par l'enseignant.
1, 2	**S'exprimer oralement en continu** En s'appuyant sur un modèle, réciter, se décrire, lire ou raconter.
1, 2, 3	**Prendre part à une conversation** Participer à des échanges simples pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.
1, 2, 3, 5	**Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante, anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique** Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

APPROCHES CULTURELLES

Le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs offre dans le domaine « Les représentations du monde et l'activité humaine » une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.

L'entrée en anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique se fait naturellement en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire. Trois thématiques sont ainsi proposées autour de l'enfant, la classe, l'univers enfantin : environnement quotidien et monde imaginaire, qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connaît.

Les élèves découvrent les éléments culturels en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les goûts de leur âge, les évènements rythmant l'année scolaire et une ouverture sur l'environnement matériel et les grands repères culturels des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Un apprentissage est séquencé à partir des trois thématiques proposées tout au long du cycle.

L'ENFANT	LA CLASSE	L'UNIVERS ENFANTIN
Soi, le corps, les vêtements. La famille. L'organisation de la journée. Les habitudes de l'enfant. Les trajets quotidiens de l'enfant. Les usages dans les relations à l'école. Le temps, les grandes périodes de l'année, de la vie. Sensations, goûts et sentiments. Éléments de description physique et morale. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles kanak et océaniennes** (le clan, le calendrier de l'igname, le taro, les cérémonies coutumières, les règles de civilité, la morale, etc.)	L'alphabet. Les nombres. Les repères temporels. Climat et météo. Les rituels. Les règles et règlements dans la classe. Les activités scolaires. Le sport. Les loisirs artistiques. L'amitié. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles kanak et océaniennes** (les jeux traditionnels, activités préparatoires au cricket, les savoir - faire culturels : tressage, vannerie, sculpture, etc.)	La maison, l'environnement immédiat et concret. La vie quotidienne, les commerces, les lieux publics. L'environnement géographique ou culturel proche. Les animaux. Les contes et légendes. Les monstres, fées et autres références culturelles de la littérature enfantine. Les comptines, les chansons. La littérature enfantine. Quelques villes, campagnes et paysages typiques. Les hymnes, drapeaux et monnaies. Les grandes fêtes et coutumes. Les recettes. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles kanak et océaniennes** (la case, la tribu, les totems, les berceuses, les mythes, l'igname, le taro, le bougna, etc.)

ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

Apprendre une seconde langue vivante, c'est une ouverture à d'autres sons, d'autres mots. C'est un état d'esprit fait de curiosité et d'audace car c'est accepter de ne pas (tout) comprendre et de s'exprimer imparfaitement.

Comprendre l'oral

Attendus de fin de cycle
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de soi, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

S'exprimer oralement en continu

Un des enjeux majeurs de l'enseignement / apprentissage des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-pacifique), réside dans la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les activités de répétition et, d'autre part, les activités de production, celles-ci pouvant être personnelles grâce aux dispositifs numériques. L'objectif recherché est avant tout que la prise de parole soit adaptée à la situation de communication. L'intelligibilité prend le pas sur la correction formelle : il faut dédramatiser la prise de parole et encourager la prise de risque tout en apprenant aux élèves qu'un discours, pour être compris, doit obéir à des règles. La prise de parole est accompagnée, aidée et respectée.

Attendus de fin de cycle
Utiliser des expressions et des phrases simples pour se décrire, décrire le lieu d'habitation et les gens de l'entourage.

Prendre part à une conversation

Au cycle 2, les situations de dialogue en langues vivantes kanak, océaniennes, étrangères sont plus difficiles à mettre en œuvre que l'expression orale en continu. Le dialogue ne fait pas l'objet d'évaluations formelles.

Attendus de fin de cycle
Poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont on a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Les activités langagières en langues vivantes kanak, océaniennes, étrangères sont l'occasion de mettre en relation la langue cible avec le français ou des langues différentes, de procéder à des comparaisons du fonctionnement de la langue et de permettre une observation comparée de quelques phénomènes simples par exemple autour d'un album jeunesse.

Au cycle 2, dans toutes les disciplines et notamment en éducation physique et sportive, la langue cible peut être utilisée par exemple, pour donner les consignes de jeu ou de travail.

L'enseignement en langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) constitue un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels et à la formation civique des élèves en s'interrogeant sur les modes de vie des pays ou des régions concernés, leur patrimoine culturel, et en appréhendant les différences avec curiosité et respect.

3. MATHÉMATIQUES

Au cycle 2, la résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves, développant leurs capacités à chercher, raisonner et communiquer. Les problèmes permettent d'aborder de nouvelles notions, de consolider des acquisitions, de provoquer des questionnements. Ils peuvent être issus de situations de vie de classe ou de situations rencontrées dans d'autres enseignements, notamment « Questionner le monde ». Ils ont le plus souvent possible un caractère ludique. On veillera à proposer aux élèves dès le CP des problèmes pour apprendre à chercher qui ne soient pas de simples problèmes d'application à une ou plusieurs opérations mais nécessitent des recherches avec tâtonnements.

La composante écrite de l'activité mathématique devient essentielle. Ces écrits sont d'abord des écritures et représentations produites en situation par les élèves eux-mêmes qui évoluent progressivement avec l'aide de l'enseignant vers des formes conventionnelles institutionnalisées dans les cahiers par des traces écrites qui ont valeur de référence. Il est tout aussi essentiel qu'une verbalisation orale reposant sur une syntaxe et un lexique adaptés accompagne le recours à l'écrit et soit favorisée dans les échanges d'arguments entre élèves. L'introduction et l'utilisation des symboles mathématiques sont réalisées au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction.

Les élèves consolident leur compréhension des nombres entiers, déjà rencontrés au cycle 1. Ils étudient différentes manières de désigner les nombres, notamment leurs écritures en chiffres, leurs noms à l'oral, les compositions-décompositions fondées sur les propriétés numériques (le double de, la moitié de, etc.), ainsi que les décompositions en unités de numération (unités, dizaines, etc.).

L'étude des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) est réalisée à partir de problèmes qui contribuent à leur donner du sens, en particulier des problèmes portant sur des grandeurs ou sur leurs mesures. La pratique quotidienne du calcul mental conforte la maîtrise des nombres et des opérations et permet l'acquisition d'automatismes procéduraux et la mémorisation progressive de résultats comme ceux des compléments à 10, des tables d'addition et de multiplication.

En lien avec le travail mené dans « Questionner le monde », les élèves rencontrent des grandeurs qu'ils apprennent à mesurer, ils construisent des connaissances de l'espace essentielles et abordent l'étude de quelques relations géométriques et de quelques objets (solides et figures planes) en étant confrontés à des problèmes dans lesquels ces connaissances sont en jeu. L'étude des grandeurs et de leurs mesures doit faire l'objet d'un enseignement structuré et explicite qui s'appuie sur des situations de manipulation.

Les thèmes autour du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité doivent être retenus pour développer des compétences en mathématiques en lien avec les disciplines plus directement concernées. Une entrée par la résolution de problèmes est à privilégier. Les notions suivantes peuvent être mobilisées dans ce cadre : comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer, estimer, mesurer des longueurs, des masses, des contenances, des durées ; utiliser les unités spécifiques de ces grandeurs et les règles de conversion.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « mathématiques »
2, 4	**CHERCHER** - S'engager dans une démarche de résolution de problèmes en observant, en posant des questions, en manipulant, en expérimentant, en émettant des hypothèses, si besoin avec l'accompagnement de l'enseignant après un temps de recherche autonome. - Tester, essayer plusieurs pistes proposées par soi-même, les autres élèves ou l'enseignant.
1, 2, 4	**MODÉLISER** - Utiliser des outils mathématiques pour résoudre des problèmes concrets, notamment des problèmes portant sur des grandeurs et leurs mesures. - Réaliser que certains problèmes relèvent de situations additives, d'autres de situations multiplicatives, de partages ou de groupements. - Reconnaître des formes dans des objets réels et les reproduire géométriquement.
1, 5	**REPRÉSENTER** - Appréhender différents systèmes de représentations (dessins, schémas, arbres de calcul, etc.). - Utiliser des nombres pour représenter des quantités ou des grandeurs. - Utiliser diverses représentations de solides et de situations spatiales.
2, 3, 4	**RAISONNER** - Anticiper le résultat d'une manipulation, d'un calcul, ou d'une mesure. - Raisonner sur des figures pour les reproduire avec des instruments. - Tenir compte d'éléments divers (arguments d'autrui, résultats d'une expérience, sources internes ou externes à la classe, etc.) pour modifier son jugement. - Prendre progressivement conscience de la nécessité et de l'intérêt de justifier ce que l'on affirme.
4	**CALCULER** - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu. - Contrôler la vraisemblance de ses résultats.
1, 3	**COMMUNIQUER** - Utiliser l'oral et l'écrit, le langage naturel puis quelques représentations et quelques symboles pour expliciter des démarches, argumenter des raisonnements.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

NOMBRES ET CALCULS

La connaissance des nombres entiers et du calcul est un objectif majeur du cycle 2. Elle se développe en appui sur les quantités et les grandeurs, en travaillant selon plusieurs axes.

Des résolutions de problèmes contextualisés : dénombrer des collections, mesurer des grandeurs, repérer un rang dans une liste, prévoir des résultats d'actions portant sur des collections ou des grandeurs (les comparer, les réunir, les augmenter, les diminuer, les partager en parts égales ou inégales, chercher combien de fois l'une est comprise dans l'autre, etc.). Ces actions portent sur des objets tout d'abord matériels puis évoqués à l'oral ou à l'écrit ; le travail de recherche et de modélisation sur ces problèmes permet d'introduire progressivement les quatre opérations par leur sens (addition, soustraction, multiplication, division). Le choix des applications ou exemples de contextualisation proposés aux élèves en mathématiques est propice à une découverte des problématiques de protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'étude de relations internes aux nombres : comprendre que le successeur d'un nombre entier c'est « ce nombre plus un », décomposer/recomposer les nombres additivement, multiplicativement, en utilisant les unités de numération (dizaines, centaines, milliers), changer d'unités de numération de référence, comparer, ranger, itérer une suite (+1, +10, +n), etc.

L'étude des différentes désignations orales et/ou écrites : nom du nombre ; écriture usuelle en chiffres (numération décimale de position) ; double de, moitié de, somme de, produit de ; différence de, quotient et reste de ; écritures en ligne additives/soustractives, multiplicatives, mixtes, en unités de numération, etc.

L'appropriation de stratégies de calcul adaptées aux nombres et aux opérations en jeu. Ces stratégies s'appuient sur la connaissance de faits numériques mémorisés (répertoires additif et multiplicatif, connaissance des unités de numération et de leurs relations, etc.) et sur celle des propriétés des opérations et de la numération. Le calcul mental est essentiel dans la vie quotidienne où il est souvent nécessaire de parvenir rapidement à un ordre de grandeur du résultat d'une opération, ou de vérifier un prix, etc.

Une bonne connaissance des nombres inférieurs à mille et de leurs relations est le fondement de la compréhension des nombres entiers et ce champ numérique est privilégié pour la construction de stratégies de calcul et la résolution des premiers problèmes arithmétiques.

Attendus de fin de cycle
- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer. - Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers. - Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul. - Calculer avec des nombres entiers.

GRANDEURS ET MESURES

Dans les différents enseignements mais aussi dans leur vie quotidienne, les élèves sont amenés à comparer des objets ou des phénomènes en utilisant des nombres. À travers des activités de comparaison, ils apprennent à distinguer différents types de grandeurs et à utiliser le lexique approprié : longueurs (et repérage sur une droite), masses, contenance (et volume contenu), durées (et repérage dans le temps), prix. La comparaison de grandeurs peut être directe, d'objet à objet (juxtaposer deux baguettes), nécessiter la comparaison à un objet intermédiaire (utiliser un troisième récipient pour déterminer laquelle de deux bouteilles a la plus grande contenance) ou à plusieurs objets de même grandeur (mettre bout à bout plusieurs baguettes identiques pour comparer les longueurs de deux lignes tracées au sol). Elle peut également reposer sur la comparaison de mesures des grandeurs.

Dans le cas des longueurs, des masses, des contenances et des durées, les élèves ont une approche mathématique de la mesure d'une grandeur : ils déterminent combien de fois une grandeur à mesurer « contient » une grandeur de référence (l'unité). Ils s'approprient ensuite les unités usuelles et apprennent à utiliser des instruments de mesure (un sablier, une règle graduée, un verre mesureur, une balance, etc.).

Pour résoudre des problèmes liés à des situations vécues, les élèves sont amenés à calculer avec des grandeurs. Ils utilisent les propriétés des nombres et les opérations, et en consolident ainsi la maîtrise. Pour comprendre les situations et valider leurs résultats ils doivent aussi donner du sens à ces grandeurs (estimer la longueur d'une pièce ou la distance entre deux arbres dans la cour, juger si un livre peut être plus lourd qu'un autre, etc.) en s'appuyant sur quelques références qu'ils se seront construites. Ces problèmes sont l'occasion de renforcer et de relier entre elles les connaissances numériques et géométriques, ainsi que celles acquises dans « Questionner le monde ». Ils peuvent faire intervenir des grandeurs repérables (temps, température), des activités de représentation sur un axe, de comparaison (avant, après ; plus froid, plus chaud), de soustraction (calcul d'une durée, calcul d'un écart de température).

Attendus de fin de cycle
- Comparer, estimer, mesurer des longueurs, des masses, des contenances, des durées. - Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs. - Résoudre des problèmes impliquant des longueurs, des masses, des contenances, des durées, des prix.

ESPACE ET GÉOMÉTRIE

Au cycle 2, les élèves acquièrent à la fois des connaissances spatiales comme l'orientation et le repérage dans l'espace et des connaissances géométriques sur les solides et sur les figures planes. Apprendre à se repérer et se déplacer dans l'espace se fait en lien étroit avec le travail dans « Questionner le monde » et « Éducation physique et sportive ». Les connaissances géométriques contribuent à la construction, tout au long de la scolarité obligatoire, des concepts fondamentaux d'alignement, de distance, d'égalité de longueurs, de parallélisme, de perpendicularité, de symétrie.

Les compétences et connaissances attendues en fin de cycle se construisent à partir de manipulations et de problèmes concrets, qui s'enrichissent tout au long du cycle en jouant sur les outils et les supports à disposition, et en relation avec les activités mettant en jeu les grandeurs géométriques et leur mesure.

Dans la suite du travail commencé à l'école maternelle, l'acquisition de connaissances spatiales s'appuie sur des problèmes visant à localiser des objets ou à décrire ou produire des déplacements dans l'espace réel. L'oral tient encore une grande place au CP mais les représentations symboliques se développent et l'espace réel est progressivement mis en relation avec des représentations géométriques. La connaissance des solides se développe à travers des activités de tri, d'assemblages et de fabrications d'objets. Les notions de géométrie plane et les connaissances sur les figures usuelles s'acquièrent à partir de manipulations et de résolution de problèmes (reproduction de figures, activités de tri et de classement, description de figures, reconnaissance de figures à partir de leur description, tracés en suivant un programme de construction simple). La reproduction de figures diverses, simples et composées est une source importante de problèmes de géométrie dont on peut faire varier la difficulté en fonction des figures à reproduire et des instruments disponibles. Les concepts généraux de géométrie (droites, points, segments, angles droits) sont présentés à partir de tels problèmes.

En géométrie comme ailleurs, il est particulièrement important que les enseignants utilisent un langage précis et adapté et introduisent le vocabulaire approprié au cours des manipulations et situations d'action où il prend sens pour les élèves, et que ceux-ci soient progressivement encouragés à l'utiliser.

Attendus de fin de cycle
- (Se) repérer et (se) déplacer en utilisant des repères et des représentations. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire quelques solides. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques. - Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalité de longueurs, de milieu, de symétrie.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Les connaissances sur les nombres et le calcul se développent en relation étroite avec celles portant sur les grandeurs. Elles sont par ailleurs nécessaires à la résolution de nombreux problèmes rencontrés dans « Questionner le monde ». Des correspondances peuvent être réalisées avec la numération en langue Kanak. Le travail sur les grandeurs et leur mesure permet des mises en relations fécondes avec d'autres enseignements : « Questionner le monde » (longueurs, masses, durées), « Éducation physique et sportive » (durées, longueurs), « Éducation musicale » (durées).

Le travail sur l'espace se fait en forte interrelation avec « Questionner le monde » et « Éducation physique et sportive ».

Le travail sur les solides, les figures géométriques et les relations géométriques peut se développer en lien avec « Arts plastiques» et « Éducation physique et sportive ».

Tous ces travaux pourront également être abordés dans le cadre de l'Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie.

4. QUESTIONNER LE MONDE

Dès l'école maternelle, les élèves explorent et observent le monde qui les entoure. Au cycle 2, ils vont apprendre à le questionner de manière plus précise, par une première démarche scientifique et réfléchie. Les objectifs généraux de « Questionner le monde » sont donc : d'une part, de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires pour décrire et comprendre le monde qui les entoure et développer leur capacité à raisonner ; d'autre part, de contribuer à leur formation de citoyens. Les apprentissages, repris et approfondis lors des cycles successifs, se poursuivront ensuite tout au long de la scolarité en faisant appel à des idées de plus en plus élaborées, abstraites et complexes.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « questionner le monde »
4	**PRATIQUER DES DÉMARCHES SCIENTIFIQUES** - Pratiquer, avec l'aide des enseignants, quelques moments d'une démarche d'investigation : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion.
5	**IMAGINER, RÉALISER** - Observer des objets simples et des situations d'activités de la vie quotidienne. - Imaginer et réaliser des objets simples et de petits montages.
2	**S'APPROPRIER DES OUTILS ET DES MÉTHODES** - Choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience. - Manipuler avec soin.
1	**PRATIQUER DES LANGAGES** - Communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, en cultivant précision, syntaxe et richesse du vocabulaire. - Lire et comprendre des textes documentaires illustrés. - Extraire d'un texte ou d'une ressource documentaire une information qui répond à un besoin, une question. - Restituer les résultats des observations sous forme orale ou d'écrits variés (notes, listes, dessins, voire tableaux).
2	**MOBILISER DES OUTILS NUMÉRIQUES** - Découvrir des outils numériques pour dessiner, communiquer, rechercher et restituer des informations simples.
3, 5	**ADOPTER UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE** - Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. - Mettre en pratique les premières notions d'éco gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage...).
5	**SE SITUER DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS** - Construire des repères spatiaux. » Se repérer, s'orienter et se situer dans un espace géographique. » Utiliser et produire des représentations de l'espace. - Construire des repères temporels. » Ordonner des évènements. » Mémoriser quelques repères chronologiques.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

QUESTIONNER LE MONDE DU VIVANT, DE LA MATIÈRE ET DES OBJETS

Cette première découverte de la science concerne la matière sous toutes ses formes, vivantes ou non, naturellement présentes dans notre environnement, transformées ou fabriquées, en articulant le vécu, le questionnement, l'observation de la nature et l'expérimentation avec la construction intellectuelle de premiers modèles ou concepts simples, permettant d'interpréter et expliquer.

La démarche, mise en valeur par la pratique de l'observation, de l'expérimentation et de la mémorisation, développe l'esprit critique et la rigueur, le raisonnement, le goût de la recherche et l'habileté manuelle, ainsi que la curiosité et la créativité. Des expériences simples (exploration, observation, manipulation, fabrication) faites par tous les élèves permettent le dialogue entre eux, l'élaboration de leur représentation du monde qui les entoure, l'acquisition de premières connaissances scientifiques et d'habiletés techniques.

La mise en œuvre de ces démarches scientifiques (d'investigation, technologique entre autres…) permet aux élèves de développer des manières de penser, de raisonner, d'agir en cultivant le langage oral et écrit.

Les activités pédagogiques s'appuient chaque fois que cela est possible sur des situations contextualisées au territoire calédonien ou plus largement à la région Pacifique.

Qu'est-ce que la matière ?

Attendus de fin de cycle
- Identifier les trois états de la matière et observer des changements d'états. - Identifier un changement d'état de l'eau dans un phénomène de la vie quotidienne.

Comment reconnaître le monde vivant ?

Attendus de fin de cycle
- Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité. - Reconnaître des comportements favorables à sa santé.

Les objets techniques. Qu'est-ce que c'est ? À quels besoins répondent-ils ? Comment fonctionnent-ils ?

Attendus de fin de cycle
- Comprendre la fonction et le fonctionnement d'objets fabriqués. - Réaliser quelques objets et circuits électriques simples, en respectant des règles élémentaires de sécurité. - Commencer à s'approprier un environnement numérique.

QUESTIONNER L'ESPACE ET LE TEMPS

Dans cet enseignement, au cycle 2, les élèves passent progressivement d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré, et de la même façon d'un espace autocentré à un espace géographique et cosmique. Cette capacité de décentration leur permet de comprendre d'abord l'évolution de quelques aspects des modes de vie à l'échelle de deux ou trois générations, de comprendre les interactions entre l'espace et les activités humaines et de comparer des espaces géographiques simples. En fin de cycle, les élèves entrent dans la compréhension du temps long, donc de l'histoire, et commencent à penser la planète, donc sa géographie, comme un tout dans sa variété et sa complexité. Cette démarche est enrichie en explorant la diversité des œuvres humaines réalisées selon le temps et les lieux. Dès le CP, les élèves, guidés par le maître, mènent sur le terrain des observations, manipulations, explorations et descriptions, complétées par des récits, des témoignages et des études de documents. Ils repèrent ainsi des régularités, des transformations, des corrélations et dégagent des faits remarquables. Ces pratiques régulières articulent des moments ritualisés en évolution constante et des séquences structurées.

SE SITUER DANS L'ESPACE

Cette compétence transversale, indispensable à la structuration cognitive des élèves, se construit à partir d'une verbalisation et de rituels quotidiens ainsi que de séquences dédiées, qui installent progressivement des repères spatiaux ainsi qu'un langage précis.

Attendus de fin de cycle
- Se repérer dans l'espace et le représenter. - Situer un lieu sur une carte, sur un globe ou sur un écran informatique.

SE SITUER DANS LE TEMPS

Cette compétence transversale, indispensable à la structuration cognitive des élèves, se construit à partir d'une verbalisation et de rituels quotidiens ainsi que de séquences dédiées, qui installent progressivement des repères temporels ainsi qu'un langage précis.

Attendus de fin de cycle
- Se repérer dans le temps et mesurer des durées. - Repérer et situer quelques évènements dans un temps long.

EXPLORER LES ORGANISATIONS DU MONDE

Progressivement, au cycle 2, en se demandant en quoi ils participent d'un monde en transformation, les élèves développent des savoir-faire et des connaissances leur permettant de comprendre qu'ils font partie d'une société organisée qui évolue dans un temps et un espace donnés.

Attendus de fin de cycle
- Comparer quelques modes de vie des hommes et des femmes, et quelques représentations du monde. - Identifier quelques interactions élémentaires entre mode de vie et environnement. - Comprendre qu'un espace est organisé. - Identifier des paysages.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

L'enseignement « Questionner le monde » est en premier lieu en relation avec celui des mathématiques. Les élèves sont amenés à lire des tableaux, faire des relevés et les noter, effectuer des mesures.

Ils utilisent des notions de géométrie et mesurent des grandeurs lors de la fabrication d'objets techniques. Ils utilisent des repères temporels et spatiaux pour situer des évènements ou situer des lieux sur une carte.

En éducation physique et sportive, le rôle des muscles, des tendons et des os pour la production des mouvements est mis en évidence, tout comme les bénéfices de l'activité physique sur l'organisme.

En manipulant un lexique explicite pour décrire et concevoir des objets, pour désigner une action par un verbe spécifique et une syntaxe appropriée pour la situer dans le temps et dans la succession de causes et d'effets, cet enseignement participe également à renforcer les compétences des élèves en production écrite et orale. Ils s'initient aussi à un usage particulier de l'écriture : notation rapide, établissement de listes, voire de tableaux, élaboration avec l'aide de l'enseignant d'écrits documentaires.

En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement sont l'occasion, pour les élèves, de confronter leurs idées dans des discussions collectives, développer le goût de l'explication, de l'argumentation et leur jugement critique, de prendre confiance en leur propre intelligence capable d'explorer le monde.

Des liens sont possibles avec les enseignements artistiques lors du travail sur les matériaux et les objets techniques.

5. ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les orientations de la loi organique n°99-210 du 19 Mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Vème République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de la communauté éducative une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs républicaines ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie quels que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.
   Une attention particulière doit être portée dans la prise en compte de l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons. Il convient de lutter contre tous les stéréotypes genrés dans les enseignements et au-delà, dans toutes les situations concrètes de la vie de la classe.
   Cette éducation à l'égalité s'inscrit dans une dynamique collective de regards croisés, de réflexions, d'expériences et de compétences partagées, qui vise à contribuer :
   - à l'acquisition d'une culture de l'égalité entre les sexes et à la neutralisation des stéréotypes sexistes ;
   - au renforcement de l'éducation au respect mutuel ;
   - à la sensibilisation à la mixité des métiers.

   En complément de la conduite de la classe, les supports didactiques et pédagogiques doivent être dépourvus d'éléments à caractère discriminant, notamment sur le plan des stéréotypes sexistes.
   L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves.

3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent et se complètent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une société laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes :
   a) penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) ;
   b) comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) ;
   c) reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;
   d) construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens en général et de la NouvelleCalédonie en particulier).

5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération…). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non, uniquement, sur le comportement de l'élève.

FINALITÉS

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité de « mieux vivre ensemble » par le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles :

1 - Se respecter soi- même et respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect de soi-même et d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2 - Acquérir et partager les valeurs de la République ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie

L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles.

Elle porte les valeurs de la République, « liberté, égalité, fraternité, laïcité », ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie autour de la devise du pays « terre de parole, terre de partage », dans un esprit de reconnaissance, de respect mutuel, de partage et de persévérance porté par le préambule de l'accord de Nouméa. La morale enseignée dans l'école calédonienne contribue à forger une citoyenneté qui s'appuie sur la solidarité, la tolérance, l'équité, le respect, l'éducation à l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons et l'absence de toutes formes de discriminations.

Une attention particulière doit être portée dans la prise en compte de l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons. Une approche de genre s'impose, afin d'éviter les stéréotypes.

L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves.

3 - Construire une culture civique autour des valeurs, des savoirs et des pratiques

La conception républicaine de la citoyenneté et en particulier en Nouvelle-Calédonie insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre dimensions : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

La culture de la sensibilité

L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

La culture du droit et de la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

La culture du jugement

La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

La culture de l'engagement

La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen terme.

SAVOIRS

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques…). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

MODALITÉS PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves. Il inscrit ses actions dans le cadre du parcours civique.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement civique et morale »
2, 3, 5	**CULTURE DE LA SENSIBILITÉ** - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.
3 ,5	**CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT** - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.
1, 2, 3, 5	**CULTURE DU JUGEMENT** - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.
3, 4, 5	**CULTURE DE L'ENGAGEMENT** - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

ORGANISATION DES TABLEAUX

Les différents domaines de l'enseignement moral et civique assurent continuité et progressivité des enseignements du cycle 2 au cycle 3 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les attendus de fin de cycle répondent aux finalités de cet enseignement. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

SE RESPECTER SOI-MÊME ET RESPECTER AUTRUI

Attendus de fin de cycle
- Se respecter soi-même et respecter autrui : accepter et respecter les différences. - Manifester sa compréhension de l'égalité en droit, devoir et dignité, entre les filles et les garçons dans les actes du quotidien. - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. - Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui. - Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire. - Savoir écouter autrui - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés. Tout au long du cycle, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour lutter contre toute atteinte à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur tenue, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à prendre et à respecter des engagements moraux.

ACQUÉRIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CELLES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Attendus de fin de cycle
- Respecter les règles de la vie collective. - Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française et de la Nouvelle-Calédonie. - Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique. Tout au long du cycle 2, dans la continuité du cycle 1, les élèves sont amenés à respecter et appliquer les règles communes. Ils doivent connaître le règlement intérieur de l'école et les sanctions qu'il prévoit. La connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte d'usage du numérique. Ils accèdent à une première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit. Une initiation au Code de la route est engagée dès le début du cycle. Les valeurs, principes et symboles de la République française et de la Nouvelle-Calédonie sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique, fondée sur les Droits de l'homme, du citoyen et de l'enfant. Les élèves devront donc avoir abordé à la fin du cycle la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

CONSTRUIRE UNE CULTURE CIVIQUE

Attendus de fin de cycle
- Participer et prendre sa place dans un groupe - Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général - Écouter autrui et produire un point de vue argumenté Tout au long du cycle, l'engagement des élèves dans la classe et dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions éducatives et à des journées mémorielles. Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information et sur la discussion réglée. Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter, notamment autour des notions de préjugé et de stéréotype.

6. ENSEIGNEMENT DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La tolérance et l'ouverture à autrui sont promues par le développement d'une culture humaniste et la connaissance de l'histoire, de la culture et des langues des communautés de la Nouvelle-Calédonie, éléments de la réussite pour tous. À ce titre, l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak permet l'enseignement et la connaissance de l'ensemble des cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie.

Cet enseignement vise plusieurs objectifs :

- affirmer l'identité de l'école calédonienne en s'imprégnant de la découverte des valeurs communes à l'ensemble des communautés de la Nouvelle-Calédonie qui renvoient aux notions d'humanité et de vivre ensemble : égalité, fraternité, respect, solidarité, harmonie, etc. ;
- partager un patrimoine commun que l'École contribue à faire connaître, comprendre et transmettre ;
- apprendre à mieux se connaître, à mieux se comprendre pour construire ensemble.

L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak s'organise conformément aux cinq points d'ancrage suivants : **case, igname, langue/parole, personne/clan et terre/espace.**

UNE APPROCHE TRANSVERSALE, EXPLOITÉ DE MANIÈRE TRANSVERSALE,

À travers ces différents espaces, les élèves acquièrent des éléments essentiels de leur environnement ainsi que les champs lexicaux adéquats. Ils les découvrent en contexte, grâce aux possibilités offertes par la vie de la classe et les différents événements qui rythment l'année scolaire. Il appartient donc à l'enseignant de déterminer les projets d'actions qu'il souhaite privilégier en fonction des centres d'intérêt de ses élèves.

Les **réalités culturelles**, l'éducation artistique et la **littérature** restent l'entrée privilégiée des apprentissages pour aborder les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. Si la vie courante peut servir à l'apprentissage dans une réalité quotidienne, elle ne saurait constituer l'unique point de référence. La réalité de l'aire culturelle concernée, tout autant que sa dimension imaginaire à travers littérature, arts, traditions et légendes, sont des domaines permettant d'ouvrir l'enfant à des différences fécondes indispensables à la formation de citoyens responsables.

Les contenus d'enseignement et les compétences fixés à partir des cinq éléments fondamentaux deviendront progressivement plus complexes. En équipe pédagogique, les enseignants choisiront les outils, les supports les plus pertinents et les mieux adaptés afin d'assurer la progressivité des apprentissages, la continuité et la cohérence de la scolarité de chaque élève, du primaire au secondaire.

L'école élémentaire suscite toutes les occasions d'une découverte active des principaux éléments de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie et en sollicite les représentations. L'enrichissement des connaissances s'appuie sur des expériences vécues (projets d'actions, sorties…), mais passe aussi par la découverte de contes, albums et documents (images, photos, dessins…) grâce à la médiation de l'adulte qui guide, explique, suscite des interrogations, et crée les conditions d'une diversité d'expériences assorties de prises de repères sur les fondamentaux de la culture kanak : **case, personne/clan, igname, langue/parole, terre/espace.**

L'enseignant favorise l'organisation de repères par l'action et le langage afin de permettre aux élèves, dans une classe ou dans une école, de se familiariser progressivement avec des valeurs respectueuses des règles de vie commune et ouvertes sur la pluralité des cultures dans le Pacifique, notamment les cultures océaniennes, et dans le monde.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie »
La case - la personne et le clan - l'igname - les langues et la parole - la terre et l'espace	
3, 5	- Prendre conscience de la fonction symbolique de la case et de ses différentes fonctions. - Comprendre les relations de parenté au sein de sa famille et dans le clan pour mieux se situer.
3, 4, 5	- Par diverses activités, prendre conscience de la place prépondérante de l'igname dans les principaux événements ou fêtes coutumières, pour créer du lien et comprendre les relations entre les individus.
1, 2, 4, 5	- Écouter, explorer la littérature kanak (étudier l'aspect culturel des contes et des légendes, apprendre des chants traditionnels, comprendre le sens du geste coutumier…) afin de se familiariser avec la force de l'oralité dans la culture kanak.
2, 5	- Construire des repères spatiaux et temporels dans le milieu kanak (comprendre le terroir kanak et son organisation spatiale, identifier quelques plantes symboliques, connaître quelques événements et gestes coutumiers par rapport à certains lieux, etc.).

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Attendus de fin de cycle
- Connaître des éléments de la culture kanak, vivre et comprendre les valeurs qu'ils véhiculent. - Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle.

7. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

SPÉCIFICITÉS DU CYCLE 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales, sociales et culturelles (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive.

La Nouvelle-Calédonie est une île : l'eau y est omniprésente. Un effort particulier doit donc être consenti pour familiariser le jeune enfant au milieu aquatique et l'amener à en mesurer les risques. Lorsqu'il n'existe pas de bassin dans le secteur géographique de l'école, l'activité de natation pourra être réalisée dans les bains délimités en mer homologués. Une attention particulière est portée au savoir nager.

En complément de l'éducation physique et sportive, l'association sportive scolaire constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.

À l'issue du cycle 2, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation physique et sportive »
1	**DÉVELOPPER SA MOTRICITÉ ET CONSTRUIRE UN LANGAGE DU CORPS** - Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps. - Adapter sa motricité à des environnements variés. - S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui.
2	**S'APPROPRIER SEUL OU À PLUSIEURS, PAR LA PRATIQUE, LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE** - Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action. - Apprendre à planifier son action avant de la réaliser.
3	**PARTAGER DES RÈGLES, ASSUMER DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS POUR APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE** - Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur…). - Élaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe.
4	**APPRENDRE À ENTRETENIR SA SANTÉ PAR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE** - Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être. - Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.
5	**S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE SPORTIVE ET ARTISTIQUE** - Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs. - Exprimer des intentions et des émotions par son corps dans un projet artistique individuel ou collectif.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE

Attendus de fin de cycle
- Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. - Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin, lancer précis, lancer haut et précis / sauter haut et sauter loin. - Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. - Remplir quelques rôles spécifiques.

ADAPTER SES DÉPLACEMENTS À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS

Attendus de fin de cycle
- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. - Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. - Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE

Attendus de fin de cycle
- Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. - S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.

CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL

Attendus de fin de cycle
DANS DES SITUATIONS AMÉNAGÉES ET TRÈS VARIÉES, - S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. - Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. - Connaître le but du jeu. - Reconnaître ses partenaires et ses adversaires.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le langage oral. Ils sont ainsi amenés à utiliser un vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade, pour raconter ce qu'ils ont fait ou vu et pour se faire comprendre des autres.

En lien avec l'enseignement « Questionner le monde », l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé et à la sécurité. Elle contribue pleinement à l'acquisition des notions relatives à l'espace et au temps introduites en mathématiques et dans l'enseignement « Questionner le monde ». Toujours en mathématiques, les élèves peuvent utiliser différents modes de représentation (chiffres, graphiques, tableaux) pour rendre compte des performances réalisées et de leur évolution (exemple : graphique pour rendre compte de l'évolution de ses performances au cours du cycle, tableau ou graphique pour comparer les performances de plusieurs élèves).

En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement créent les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour organiser un groupe, respecter et faire respecter les règles, respecter autrui, accepter l'autre avec ses différences, développer l'estime de soi et regarder avec bienveillance la prestation de camarades.

Une langue vivante (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) peut être utilisée, par exemple pour donner les consignes de jeu ou de travail.

La danse, activité physique et artistique, approchée dans toutes ses formes, permet de faire le lien avec les activités artistiques.

8. ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

La sensibilité et l'expression artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements artistiques. Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique comme le travail vocal, l'écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images. Finalités, car l'ensemble des activités nourrit la sensibilité et les capacités expressives de chacun. Les enseignements artistiques prennent en compte le son et les images qui font partie de l'environnement quotidien des élèves. Ils développent une écoute, un regard curieux et informé sur l'art, dans sa diversité et sur la richesse des cultures océaniennes. Ils contribuent ainsi à la construction de la personnalité et à la formation du citoyen, développant l'intelligence sensible et procurant des repères culturels, nécessaires pour participer à la vie sociale.

Ces deux enseignements sont propices à la **démarche de projet**. Ils s'articulent aisément avec d'autres enseignements pour consolider les compétences, transférer les acquis dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire, s'ouvrant ainsi à d'autres domaines artistiques, tels que l'architecture, le cinéma, la danse, le théâtre... ainsi que les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. Ils s'enrichissent du travail concerté avec les structures et partenaires culturels. Ils sont ainsi le fondement, au sein de l'école, du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de chaque élève, contribuant aux trois champs d'action constitutifs : rencontres, pratiques et connaissances. Par leur intégration au sein de la classe, ils instaurent une relation spécifique au savoir, liée à **l'articulation constante entre pratique et réflexion.**

Les enseignements artistiques, comme les autres enseignements humanistes ou scientifiques au demeurant, peuvent être des vecteurs pédagogiques pour aborder les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. En effet, si cet enseignement peut s'envisager comme une «discipline» à part entière, une articulation est recommandée avec l'enseignement des connaissances et des compétences liées aux disciplines générales.

Par exemple, l'enseignement des trois questions centrales du programme d'arts plastiques du cycle 2 peut être enrichi et éclairé par des références artistiques liées aux cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. Ces questions centrales peuvent aussi permettre d'aborder - dans le cadre d'une séquence d'enseignement des arts plastiques - les concepts inscrits dans le référentiel pour l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak («case», «clan», «igname», «langue et parole», «personne, terre et espace»).

Un enseignement croisé entre des contenus disciplinaires et une approche multiculturelle sera le garant d'une contextualisation des connaissances, un partage des valeurs communes pour construire le «*vivre ensemble*» inscrit dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

ARTS PLASTIQUES

L'enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, au sein de **situations ouvertes** favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique. Il se construit à partir des éléments du langage artistique : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il explore des domaines variés, tant dans la pratique que dans les références : dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique… La rencontre avec les œuvres d'art de toutes époques et toutes origines culturelles y trouve un espace privilégié, favorisant notamment des dialogues spécifiques avec la culture et les arts kanak. Elle permet aux élèves de s'engager dans une approche sensible et curieuse, enrichissant leur potentiel d'expression singulière et de jugement. Ces derniers apprennent ainsi à accepter ce qui est autre et autrement en art et par les arts.

En cycle 2, cet enseignement consolide la sensibilisation artistique engagée en maternelle et apporte aux élèves des connaissances et des moyens qui leur permettront, dès le cycle 3, d'explorer une expression personnelle, de reconnaître les spécificités de chacun et d'accéder à une culture artistique partagée. Les élèves passent ainsi progressivement d'une posture encore souvent autocentrée à une pratique tournée vers autrui et établissent des liens entre leur univers et une première culture artistique partagée. La recherche de réponses personnelles et originales aux situations d'apprentissages proposées par l'enseignant dans la pratique est constamment articulée avec l'observation et la comparaison d'œuvres d'art, avec la découverte de démarches d'artistes, avec la compréhension des cultures océaniennes. Il ne s'agit pas de reproduire mais d'observer pour nourrir l'exploration des outils, des gestes, des matériaux, développer ainsi l'invention et un regard curieux.

Même dans ses formes les plus modestes, les pratiques plastiques de l'élève permettent dès le cycle 2 de les confronter aux conditions de la réalisation, individuelle et collective, favorisant la motivation, les intentions, les initiatives. Ponctuellement dans l'année, des projets de réalisation artistique aboutis permettent le passage de la production à l'exposition. Ce faisant, ils permettent aux élèves de prendre conscience de l'importance du spectateur ; ils apprennent eux-mêmes aussi à devenir spectateurs. L'enseignant s'assure que les élèves prennent plaisir à donner à voir leurs productions plastiques et à recevoir celles de leurs camarades. Ce temps est également l'occasion de développer le langage oral dans la présentation par les élèves des productions et des démarches engagées. Ce travail se conduit dans la salle de classe, dans des espaces de l'école organisés à cet effet (mini galeries), ou dans d'autres espaces extérieurs à l'enceinte scolaire.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « arts plastiques »
1, 2, 4, 5	**EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER** - S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur… - Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés. - Tirer parti de trouvailles fortuites, saisir les effets du hasard. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant la diversité des domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie…).
2, 3, 5	**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE** - Respecter l'espace, les outils et les matériaux partagés. - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par l'enseignant. - Montrer sans réticence ses productions et regarder celles des autres.
1, 3	**S'EXPRIMER, ANALYSER SA PRATIQUE, CELLE DE SES PAIRS ; ÉTABLIR UNE RELATION AVEC CELLE DES ARTISTES, S'OUVRIR À L'ALTÉRITÉ** - Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art. - Formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres. - Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support…
1, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LES DOMAINES LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES, ÊTRE SENSIBLE AUX QUESTIONS DE L'ART.** - Effectuer des choix parmi les images rencontrées, établir un premier lien entre son univers visuel et la culture artistique. - Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art, manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres. - S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial. - S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes entrées proches des préoccupations des élèves, visant à investir progressivement l'art : la **représentation du monde** ; l'**expression des émotions** ; **la narration et le témoignage par les images.**

Elles sont abordées chaque année du cycle ; travaillées individuellement ou mises en relation et permettent de structurer les apprentissages.

L'évaluation, tournée vers les élèves dans une visée essentiellement formative, accompagne les apprentissages, qui se fondent sur des propositions ouvertes favorisant la diversité des réponses. L'enseignant prend appui sur l'observation des élèves dans la pratique et lors de la prise de parole, pour valoriser et encourager.

Attendus de fin de cycle

- Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses.
- Proposer des réponses inventives dans un projet individuel ou collectif.
- Coopérer dans un projet artistique.
- S'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art.
- Comparer quelques œuvres d'art.

Trois entrées pour construire l'apprentissage

La représentation : observer et représenter sous divers aspects le monde qui nous entoure

QUELQUES PISTES DE TRAVAIL :

- Utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Employer divers outils, dont ceux numériques, pour représenter.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en deux et en trois dimensions.
- Connaître diverses formes artistiques de représentation du monde : œuvres contemporaines et du passé, occidentales et extra occidentales.
- Observer, comparer, mettre en relation des éléments de son environnement visuel pour prendre conscience de la diversité des modes de représentation (dessins, affiches, photographies, images numériques...)
- Représenter son environnement proche par le dessin (carnet de croquis) ; photographier en variant les points de vue et les cadrages ; pratiquer la représentation par le volume.
- Varier et pratiquer des outils (conventionnels, fabriqués, détournés…), des supports, en découvrir d'autres (naturels, industriels, de récupération), sans négliger les outils numériques.
- Représenter, reconstituer une scène, enregistrer les traces ou le constat d'une observation pour en donner une représentation.
- Mettre en relation l'observation des productions plastiques avec les images présentes dans l'environnement quotidien des élèves (images issues de la publicité, patrimoine de proximité, albums jeunesse, images issues des écrans…).
- Rencontrer, comparer et établir des liens entre des œuvres d'art appartenant à un même domaine d'expression plastique ou portant sur un même sujet, ou portant sur une même culture à propos des éléments du langage artistique : formes, espace, lumière, couleur, matières, gestes, supports, outils.

La matérialité : pratiquer différentes techniques pour exprimer des émotions

QUELQUES PISTES DE TRAVAIL :

- Exprimer sa sensibilité et son imagination en s'emparant des éléments du langage plastique.
- Expérimenter les effets des couleurs, des matériaux, des supports… en explorant l'organisation et la composition plastiques.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa perception à celle d'autres élèves.
- Repérer et exploiter les potentiels, les effets des matières et des matériaux dans l'environnement quotidien, dans les productions de pairs, dans les représentations d'œuvres rencontrées en classe.
- Agir plastiquement sur les formes (supports, matériaux, constituants…), sur les couleurs (mélanges, dégradés, contrastes…), sur les matières et les objets : peindre avec des matières épaisses, fluides, sans dessin préalable ; coller, superposer des papiers et des images ; modeler, creuser pour explorer le volume…
- Pratiquer différentes possibilités d'assemblage ou de modelage (carton, bois, argile…), la rigidité, la souplesse, en tirant parti de gestes connus : modeler, creuser, pousser, tirer, équilibrer, coller…
- Observer, expérimenter, pratiquer divers principes d'organisation et de composition plastiques : répétition, alternance, superposition, orientation, concentration, dispersion, équilibre…
- Alterner dessin d'observation et d'invention, tirer parti du tracé et du recouvrement (outils graphiques, craies, encres…).

La narration et le témoignage par les images
QUELQUES PISTES DE TRAVAIL : - Réaliser des productions plastiques pour raconter, témoigner. - Transformer ou restructurer des images ou des objets. - Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création. - Raconter plastiquement des histoires vraies ou inventées par le dessin, le collage, la transformation ou l'agencement d'images connues, l'isolement de fragments, l'association d'images de différentes origines. - Au-delà de l'illustration, transformer, transposer un récit en image, en explorer divers principes d'organisation (répétition, alternance, superposition, concentration, dispersion, équilibre…). - Intervenir plastiquement sur une image existante, pour en découvrir son fonctionnement, en détourner le sens. - Pour changer le regard sur le monde, observer son environnement à l'aide de dispositifs transformant la perception (verres colorés, lentilles, loupes…). - Explorer et exploiter dans l'environnement proche, dans les médias, dans les médiathèques, les liens entre récit et images. - Découvrir des œuvres d'art comme traces ou témoignages de faits réels restitués de manière plus ou moins fidèle (carnets de voyage du passé et du présent, statuaire…) ou vecteurs d'histoires, de cultures héritées ou inventées. - Témoigner plastiquement en réalisant des productions pérennes ou éphémères données à voir par différents médias : murs de l'école, lieu extérieur, blog…

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Les arts plastiques en cycle 2 s'articulent aisément avec d'autres enseignements pour consolider les compétences et transférer les acquis dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire. L'enseignement des arts plastiques est particulièrement convoqué pour développer l'expérimentation, la mise en œuvre de projets, l'ouverture à l'altérité et la sensibilité aux questions de l'art. Il peut être par ses contenus un support pour aborder l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie.

La pratique d'exploration liée aux arts plastiques peut être mise en relation avec la production d'écrit, développant l'invention à un âge où l'enfant garde le goût du jeu, de l'imaginaire. Dans ce cycle où les élèves structurent leurs apprentissages, plus encore que la réalisation d'une production finale, il s'agit de prêter attention à la recherche, à l'exploration qui lui est sous-jacente. Comme dans le travail d'écriture, la production en cours est constamment perfectible par modification, ajout ou retrait ; elle laisse des traces dans un temps plus ou moins long, contrairement au langage oral ou à la musique. Dans les deux cas, il s'agit de rendre possible l'expression individuelle de l'élève au sein d'un groupe classe, de créer les conditions permettant aux pairs d'accueillir l'altérité, notamment lors de débats autour de productions d'élèves ou d'œuvres d'art, de poèmes, de textes littéraires. En arts plastiques comme en écriture, la production gagne à être présentée et valorisée pour permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance du récepteur, lecteur ou spectateur.

La construction de compétences à partir des trois entrées permet d'opérer des rapprochements entre les arts plastiques et les autres enseignements : les enseignements scientifiques, l'apprentissage de la lecture ou des langues vivantes (les relations entre le texte et les images) ou encore l'éducation physique et sportive qui reposent sur une démarche exploratoire et réflexive. Dans les deux cas, les apprentissages sont conduits au moyen de propositions ouvertes, de situations problèmes qui visent le passage de l'expérience aux connaissances. Toutefois, en sciences, la recherche vise souvent une solution unique, ou du moins la plus efficace. En arts, il s'agit de placer les élèves en situation d'exploration ouverte, en recherchant non pas la solution, mais plusieurs solutions. Par ailleurs, la production artistique implique l'exercice de compétences et le recours à des notions, à des techniques.

ÉDUCATION MUSICALE

L'éducation musicale développe deux grands champs de compétences structurant l'ensemble du parcours de formation de l'élève jusqu'à la fin du cycle 4 : la perception et la production. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression.

La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe. Vecteur le plus immédiat pour faire de la musique, elle est particulièrement appropriée aux travaux de production et d'interprétation dans un cadre collectif en milieu scolaire.

De même, la mobilisation du corps dans le geste musical contribue à l'équilibre physique et psychologique.

Au terme du cycle 2, les élèves disposent d'un ensemble d'expériences, de savoir-faire et de repères culturels qui seront à la base de la formation musicale et artistique poursuivie en cycle 3.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation musicale »
1, 2, 5	**CHANTER** - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation. - Chanter un répertoire multilingue et multiculturel. - Interpréter un chant avec expressivité.
1, 2, 3, 5	**ÉCOUTER, COMPARER** - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux géographiques, linguistiques et culturels différents. - Comparer des extraits musicaux et identifier des ressemblances et des différences.
1, 4, 5	**EXPLORER ET IMAGINER** - Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique. - Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores.
1, 3, 5	**ÉCHANGER, PARTAGER** - Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences. - Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Attendus de fin de cycle
- Expérimenter sa voix parlée et chantée dans différentes langues, en explorer les paramètres, la mobiliser au bénéfice d'une reproduction expressive. - Connaître et mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et précise. - Imaginer des organisations simples ; créer des sons et maîtriser leur succession. - Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun.

CHAPITRE 4
HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Cycle II CP, CE1, CE2 cycle des apprentissages fondamentaux	Horaire sans l'enseignement d'une langue kanak ou d'une autre langue de la région Asie-Pacifique		Horaire prévu pour les élèves bénéficiant des 5 heures d'enseignement d'une langue kanak				Horaire prévu pour les élèves bénéficiant d'une initiation à une autre langue de la région Asie-Pacifique	
			En français		De et en langue kanak			
Domaines disciplinaires	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**
Langue Kanak	-	-	-	-	72H	2H	-	-
Autres langues de la région Asie-pacifique	-	-	-	-	-	-	36H	1H
Français	360H	10H	288H	8H	-	-	324H	9H
Mathématiques	198H	5H30	180H	5H	18H	0H30	198H	5H30
Langue vivante étrangère (anglais)	54H	1H30	54H	1H30	-	-	54H	1H30
Éducation Physique et Sportive	108H	3H	180H	5H	72H	2H	252H	7H
Enseignements artistiques	72H	2H						
Questionner le monde Enseignement moral et civique *	72H	2H						
Enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie	18H	0H30	-	-	18H	0H30	18H	0H30
Enseignement complémentaire	54H	1H30	54H	1H30	-	-	54H	1H30
Total heures élèves	936H	26H**	756H	21H	180H	5H	936H	26H**
			Total de 26H** par semaine et de 936H par an					

* Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.
** 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

CHAPITRE 5
TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 2

Domaines du socle* : Le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège qui déclinent et précisent ce socle. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège.

- **D1 :** Les langages pour penser et communiquer
- **D2 :** Les méthodes et outils pour apprendre
- **D3 :** La formation de la personne et du citoyen
- **D4 :** Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- **D5 :** Les représentations du monde et l'activité humaine

FRANÇAIS

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées « en français »
1, 2, 3	**COMPRENDRE ET S'EXPRIMER À L'ORAL** - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit.
1, 5	**LIRE** - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. - Comprendre un texte et contrôler sa compréhension. - Pratiquer différentes formes de lecture. - Lire à voix haute.
1	**ÉCRIRE** - Copier de manière experte. - Écrire des écrits en commençant à s'approprier une démarche. - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.
1, 2	**COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE** - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Construire le lexique. - S'initier à l'orthographe lexicale. - Se repérer dans la phrase simple. - Maîtriser l'orthographe grammaticale de base.

FRANÇAIS : LANGAGE ORAL

Attendus de fin de cycle
- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension. - Produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs dans les différentes situations de communication. - Pratiquer les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe. - Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément…).

FRANÇAIS : LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Attendus de fin de cycle
- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés. - Lire et comprendre des textes variés adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves. - Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1400 à 1500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation. - Lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.

FRANÇAIS : ÉCRITURE

Attendus de fin de cycle
- Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation. - Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire. - Améliorer un texte en tenant compte d'indications.

FRANÇAIS : ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)

Attendus de fin de cycle
- Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés. - Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif). - Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, LANGUES KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « langue vivantes »
1, 2	**COMPRENDRE L'ORAL** Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des textes simples lus par l'enseignant.
1, 2	**S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU** En s'appuyant sur un modèle, réciter, se décrire, lire ou raconter.
1, 2, 3	**PRENDRE PART À UNE CONVERSATION** Participer à des échanges simples pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.
1, 2, 3, 5	**DÉCOUVRIR QUELQUES ASPECTS CULTURELS D'UNE LANGUE VIVANTE (ANGLAIS, KANAK, LANGUE DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)** Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

LANGUES VIVANTES : ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

Comprendre l'oral

Attendus de fin de cycle
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de soi, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

S'exprimer oralement en continu

Attendus de fin de cycle
Utiliser des expressions et des phrases simples pour se décrire, décrire le lieu d'habitation et les gens de l'entourage.

Prendre part à une conversation

Attendus de fin de cycle
Poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont on a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

MATHEMATIQUES

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « mathématiques »
2, 4	**CHERCHER** - S'engager dans une démarche de résolution de problèmes en observant, en posant des questions, en manipulant, en expérimentant, en émettant des hypothèses, si besoin avec l'accompagnement de l'enseignant après un temps de recherche autonome. - Tester, essayer plusieurs pistes proposées par soi-même, les autres élèves ou l'enseignant.
1, 2, 4	**MODÉLISER** - Utiliser des outils mathématiques pour résoudre des problèmes concrets, notamment des problèmes portant sur des grandeurs et leurs mesures. - Réaliser que certains problèmes relèvent de situations additives, d'autres de situations multiplicatives, de partages ou de groupements. - Reconnaître des formes dans des objets réels et les reproduire géométriquement.
1, 5	**REPRÉSENTER** - Appréhender différents systèmes de représentations (dessins, schémas, arbres de calcul, etc.). - Utiliser des nombres pour représenter des quantités ou des grandeurs. - Utiliser diverses représentations de solides et de situations spatiales.
2, 3, 4	**RAISONNER** - Anticiper le résultat d'une manipulation, d'un calcul, ou d'une mesure. - Raisonner sur des figures pour les reproduire avec des instruments. - Tenir compte d'éléments divers (arguments d'autrui, résultats d'une expérience, sources internes ou externes à la classe, etc.) pour modifier son jugement. - Prendre progressivement conscience de la nécessité et de l'intérêt de justifier ce que l'on affirme.
4	**CALCULER** - Calculer avec des nombres entiers, mentalement ou à la main, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies adaptées aux nombres en jeu. - Contrôler la vraisemblance de ses résultats.
1, 3	**COMMUNIQUER** - Utiliser l'oral et l'écrit, le langage naturel puis quelques représentations et quelques symboles pour expliciter des démarches, argumenter des raisonnements.

MATHEMATIQUES : NOMBRES ET CALCULS

Attendus de fin de cycle
- Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer. - Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers. - Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul. - Calculer avec des nombres entiers.

MATHEMATIQUES : GRANDEURS ET MESURES

Attendus de fin de cycle
- Comparer, estimer, mesurer des longueurs, des masses, des contenances, des durées. - Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs. - Résoudre des problèmes impliquant des longueurs, des masses, des contenances, des durées, des prix.

MATHEMATIQUES : ESPACE ET GÉOMÉTRIE

Attendus de fin de cycle
- (Se) repérer et (se) déplacer en utilisant des repères et des représentations. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire quelques solides. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques. - Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalité de longueurs, de milieu, de symétrie.

QUESTIONNER LE MONDE

Domaines du socle*	Compétences travaillées en « questionner le monde »
4	**Pratiquer des démarches scientifiques** - Pratiquer, avec l'aide des enseignants, quelques moments d'une démarche d'investigation : questionnement, observation, expérience, description, raisonnement, conclusion.
5	**Imaginer, réaliser** - Observer des objets simples et des situations d'activités de la vie quotidienne. - Imaginer et réaliser des objets simples et de petits montages.
2	**S'approprier des outils et des méthodes** - Choisir ou utiliser le matériel adapté proposé pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience. - Manipuler avec soin.
1	**Pratiquer des langages** - Communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, en cultivant précision, syntaxe et richesse du vocabulaire. - Lire et comprendre des textes documentaires illustrés. - Extraire d'un texte ou d'une ressource documentaire une information qui répond à un besoin, une question. - Restituer les résultats des observations sous forme orale ou d'écrits variés (notes, listes, dessins, voire tableaux).
2	**Mobiliser des outils numériques** - Découvrir des outils numériques pour dessiner, communiquer, rechercher et restituer des informations simples.
3, 5	**Adopter un comportement éthique et responsable** - Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. - Mettre en pratique les premières notions d'éco gestion de l'environnement par des actions simples individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier, économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage...).
5	**Se situer dans l'espace et dans le temps** - Construire des repères spatiaux. Se repérer, s'orienter et se situer dans un espace géographique. Utiliser et produire des représentations de l'espace. - Construire des repères temporels. Ordonner des évènements. Mémoriser quelques repères chronologiques.

1. QUESTIONNER LE MONDE DU VIVANT, DE LA MATIÈRE ET DES OBJETS

Qu'est-ce que la matière ?

Attendus de fin de cycle
- Identifier les trois états de la matière et observer des changements d'états. - Identifier un changement d'état de l'eau dans un phénomène de la vie quotidienne.

Comment reconnaître le monde vivant ?

Attendus de fin de cycle
- Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité. - Reconnaître des comportements favorables à sa santé.

Les objets techniques. Qu'est-ce que c'est ? À quels besoins répondent-ils ? Comment fonctionnent-ils ?

Attendus de fin de cycle
- Comprendre la fonction et le fonctionnement d'objets fabriqués. - Réaliser quelques objets et circuits électriques simples, en respectant des règles élémentaires de sécurité. - Commencer à s'approprier un environnement numérique.

2. QUESTIONNER L'ESPACE ET LE TEMPS

Se situer dans l'espace

Attendus de fin de cycle
- Se repérer dans l'espace et le représenter. - Situer un lieu sur une carte, sur un globe ou sur un écran informatique.

Se situer dans le temps

Attendus de fin de cycle
- Se repérer dans le temps et mesurer des durées. - Repérer et situer quelques évènements dans un temps long.

3. EXPLORER LES ORGANISATIONS DU MONDE

Attendus de fin de cycle
- Comparer quelques modes de vie des hommes et des femmes, et quelques représentations du monde. - Identifier quelques interactions élémentaires entre mode de vie et environnement. - Comprendre qu'un espace est organisé. - Identifier des paysages.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées du cycle 2 au cycle 3 en « enseignement moral et civique »
2, 3, 5	**Culture de la sensibilité** - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.
3,5	**Culture de la règle et du droit** - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.
1, 2, 3, 5	**Culture du jugement** - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.
3, 4, 5	**Culture de l'engagement** - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

1. RESPECTER SOI-MÊME ET AUTRUI

Attendus de fin de cycle
- Respecter soi-même et autrui : accepter et respecter les différences. - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. - Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui. - Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire. - Savoir écouter autrui - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés.

2. ACQUÉRIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET CELLES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Attendus de fin de cycle
- Respecter les règles de la vie collective. - Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française et de la Nouvelle-Calédonie. - Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique.

3. CONSTRUIRE UNE CULTURE CIVIQUE

Attendus de fin de cycle
- Participer et prendre sa place dans un groupe. - Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général. - Écouter autrui et produire un point de vue argumenté.

ENSEIGNEMENT DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NC.

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement des éléments de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie »
La case - la personne et le clan - l'igname - les langues et la parole - la terre et l'espace	
3, 5	- Prendre conscience de la fonction symbolique de la case et de ses différentes fonctions. - Comprendre les relations de parenté au sein de sa famille et dans le clan pour mieux se situer.
3, 4, 5	- Par diverses activités, prendre conscience de la place prépondérante de l'igname dans les principaux événements ou fêtes coutumières, pour créer du lien et comprendre les relations entre les individus.
1, 2, 4, 5	- Écouter, explorer la littérature kanak (étudier l'aspect culturel des contes et des légendes, apprendre des chants traditionnels, comprendre le sens du geste coutumier…) afin de se familiariser avec la force de l'oralité dans la culture kanak.
2, 5	- Construire des repères spatiaux et temporels dans le milieu kanak (comprendre le terroir kanak et son organisation spatiale, identifier quelques plantes symboliques, connaître quelques événements et gestes coutumiers par rapport à certains lieux, etc.).

Attendus de fin de cycle
- Connaître des éléments de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie, vivre et comprendre les valeurs qu'ils véhiculent. - Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation physique et sportive »
1	**DÉVELOPPER SA MOTRICITÉ ET CONSTRUIRE UN LANGAGE DU CORPS** - Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps. - Adapter sa motricité à des environnements variés. - S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui.
2	**S'APPROPRIER SEUL OU À PLUSIEURS, PAR LA PRATIQUE, LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE** - Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action. - Apprendre à planifier son action avant de la réaliser.
3	**PARTAGER DES RÈGLES, ASSUMER DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS POUR APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE** - Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA (joueur, coach, arbitre, juge, médiateur, organisateur…). - Élaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe.
4	**APPRENDRE À ENTRETENIR SA SANTÉ PAR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE** - Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être. - Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.
5	**S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE SPORTIVE ET ARTISTIQUE** - Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs. - Exprimer des intentions et des émotions par son corps dans un projet artistique individuel ou collectif.

PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE

Attendus de fin de cycle
- Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. - Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin, lancer précis, lancer haut et précis / sauter haut et sauter loin. - Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. - Remplir quelques rôles spécifiques.

ADAPTER SES DÉPLACEMENTS À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS

Attendus de fin de cycle
- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. - Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. - Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE

Attendus de fin de cycle
- Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. - S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.

CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL

Attendus de fin de cycle
DANS DES SITUATIONS AMÉNAGÉES ET TRÈS VARIÉE, - S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. - Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. - Connaître le but du jeu. - Reconnaître ses partenaires et ses adversaires.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement artistique »
1, 2, 4, 5	**EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER** - S'approprier par les sens les éléments du langage plastique : matière, support, couleur… - Observer les effets produits par ses gestes, par les outils utilisés. - Tirer parti de trouvailles fortuites, saisir les effets du hasard. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant la diversité des domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie…).
2, 3, 5	**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE** - Respecter l'espace, les outils et les matériaux partagés. - Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par l'enseignant. - Montrer sans réticence ses productions et regarder celles des autres.
1, 3	**S'EXPRIMER, ANALYSER SA PRATIQUE, CELLE DE SES PAIRS ; ÉTABLIR UNE RELATION AVEC CELLE DES ARTISTES, S'OUVRIR À L'ALTÉRITÉ** - Prendre la parole devant un groupe pour partager ses trouvailles, s'intéresser à celles découvertes dans des œuvres d'art. - Formuler ses émotions, entendre et respecter celles des autres. - Repérer les éléments du langage plastique dans une production : couleurs, formes, matières, support…
1, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LES DOMAINES LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES, ÊTRE SENSIBLE AUX QUESTIONS DE L'ART.** - Effectuer des choix parmi les images rencontrées, établir un premier lien entre son univers visuel et la culture artistique. - Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art, manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres. - S'approprier quelques œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial. - S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques.

Attendus de fin de cycle
- Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de natures diverses. - Proposer des réponses inventives dans un projet individuel ou collectif. - Coopérer dans un projet artistique. - S'exprimer sur sa production, celle de ses pairs, sur l'art. - Comparer quelques œuvres d'art.

ÉDUCATION MUSICALE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation musicale »
1, 2, 5	**CHANTER** - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation. - Chanter un répertoire multilingue et multiculturel. - Interpréter un chant avec expressivité.
1, 2, 3, 5	**ÉCOUTER, COMPARER** - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux géographiques, linguistiques et culturels différents - Comparer des extraits musicaux et identifier des ressemblances et des différences.
1, 4, 5	**EXPLORER ET IMAGINER** - Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique. - Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores.
1, 3, 5	**ÉCHANGER, PARTAGER** - Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences. - Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité.

ÉDUCATION MUSICALE

Attendus de fin de cycle
- Expérimenter sa voix parlée et chantée dans différentes langues, en explorer les paramètres, la mobiliser au bénéfice d'une reproduction expressive. - Connaître et mettre en œuvre les conditions d'une écoute attentive et précise. - Imaginer des organisations simples ; créer des sons et maîtriser leur succession. - Exprimer sa sensibilité et exercer son esprit critique tout en respectant les goûts et points de vue de chacun.

PROGRAMME
DU CYCLE DE CONSOLIDATION
(CYCLE 3)

CM1, CM2, 6ÈME

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : LES SPÉCIFICITÉS DU CYCLE DE CONSOLIDATION (CYCLE 3) 95

CHAPITRE 2 : CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DES DIFFÉRENTS ENSEIGNEMENTS AU SOCLE COMMUN 98

CHAPITRE 3 : LES ENSEIGNEMENTS 102

- FRANÇAIS 102
- LANGUES VIVANTES 107
- MATHÉMATIQUES 112
- SCIENCES ET TECHNOLOGIE 116
- HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE 119
- ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE 128
- ENSEIGNEMENT DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE 133
- ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 135
- ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES 138

CHAPITRE 4 : HORAIRES D'ENSEIGNEMENT 146

CHAPITRE 5 : TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 3 147

CHAPITRE 1
LES SPÉCIFICITÉS DU CYCLE DE CONSOLIDATION

Le cycle 3 relie désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs. Ce cycle a une double responsabilité : **consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre, compter, raisonner, calculer)** qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; **permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège** en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.

Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées. L'enseignement doit être structuré, progressif et explicite. Les modalités d'apprentissages doivent être différenciées selon le rythme d'acquisition des élèves afin de favoriser leur réussite. Pour certains enseignements, le programme fournit également des repères de programmation afin de faciliter la répartition des thèmes d'enseignement entre les trois années du cycle, cette répartition pouvant être aménagée en fonction du projet pédagogique du cycle ou de conditions spécifiques (classes à plusieurs niveaux, notamment).

La classe de 6ème occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Ce programme de cycle 3 permet ainsi une entrée progressive et naturelle dans les savoirs constitués des disciplines mais aussi dans leurs langages, leurs démarches et leurs méthodes spécifiques. Pris en charge à l'école par un même enseignant polyvalent qui peut ainsi travailler à des acquisitions communes à plusieurs enseignements et établir des liens entre les différents domaines du socle commun, l'enseignement de ces savoirs constitués est assuré en 6ème par plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline qui contribuent collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les disciplines, à l'acquisition des compétences définies par le socle.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cycle de consolidation, le cycle 3 a tout d'abord pour objectif de **stabiliser et d'affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2.** Le cycle 2 a permis l'acquisition des outils de la lecture et de l'écriture de la langue française. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 qui doit assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Les élèves peuvent bénéficier d'une offre d'apprentissage d'une langue kanak ou de la région Asie-Pacifique dès la première année du cycle 1. Dans un souci de continuité, cet enseignement, lorsqu'il est dispensé dans l'école, peut être poursuivi tout au long de la scolarité primaire. Tous commencent l'apprentissage de l'anglais comme langue vivante étrangère dès la première année du cycle 2.

Au cycle 3, cet apprentissage se poursuit de manière à atteindre un niveau de compétence homogène dans toutes les activités langagières et à développer une maîtrise plus grande de certaines d'entre elles. L'intégration des spécificités culturelles aux apprentissages linguistiques contribue à développer la prise de recul et le vivre ensemble. En ce qui concerne les langages scientifiques, le cycle 3 poursuit la construction des nombres entiers et de leur système de désignation, notamment pour les grands nombres. Il introduit la connaissance des fractions et des nombres décimaux. Les quatre opérations sur les nombres, sans négliger la mémorisation de faits numériques et l'automatisation de procédures de calcul, sont travaillées tout au long du cycle. Les notions mathématiques étudiées prendront tout leur sens dans la résolution de problèmes qui justifie leur acquisition. Le cycle 3 installe également tous les éléments qui permettent de décrire, observer, caractériser les objets qui nous entourent : formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et nombres qui permettent de mesurer ces grandeurs.

D'une façon plus spécifique, l'élève va acquérir les bases de langages scientifiques qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données. Il est formé à utiliser des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes…) et à organiser des données de nature variée à l'aide de tableaux, graphiques ou diagrammes qu'il est capable de produire et d'exploiter.

Dans le domaine des arts, en arts plastiques ainsi qu'en éducation musicale, le cycle 3 marque le passage d'activités servant principalement des objectifs d'expression, à l'investigation progressive par l'élève, à travers une pratique réelle, des moyens, des techniques et des démarches de la création artistique. Les élèves apprennent à maîtriser les codes des langages artistiques étudiés et développent ainsi une capacité accrue d'attention et de sensibilité aux productions. Ils rencontrent les acteurs de la création, en découvrent les lieux et participent ainsi pleinement à l'élaboration du parcours d'éducation artistique et culturelle. L'acquisition d'une culture artistique diversifiée et structurée est renforcée au cycle 3 par l'introduction d'un enseignement d'histoire des arts, transversal aux différents enseignements.

L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l'éducation à la santé. Par la confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans différents jeux et activités physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l'exploration de leurs possibilités motrices et renforcent leurs premières compétences.

Pour tous ces langages, **les élèves sont encouragés à s'exprimer et à communiquer.** Ils sont capables de réfléchir sur le choix et l'utilisation de ceux-ci. Les langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) étudiées deviennent un objet d'observation, de comparaison et de réflexion. Les élèves acquièrent la capacité de raisonner sur la langue et d'appliquer ces raisonnements sur l'orthographe, la grammaire, le lexique. Ils deviennent également conscients des moyens à mettre en œuvre pour apprendre et résoudre des problèmes. Les stratégies utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées.

Les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique. Le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En gagnant en aisance et en assurance et en devenant capables de réfléchir aux méthodes pour apprendre et réaliser les tâches qui leur sont demandées, les élèves acquièrent une autonomie et organisent mieux leur travail personnel.

Le cycle 2 a permis une première étape d'acquisition de connaissances qui se poursuit au cycle 3 avec l'entrée dans les différents champs disciplinaires. Ainsi, l'histoire et la géographie les rendent conscients de leur inscription dans le temps long de l'humanité comme dans les différents espaces qu'ils habitent. Les élèves découvrent comment la démarche historique permet d'apporter des réponses aux interrogations et apprennent à distinguer histoire et fiction. La géographie leur permet de passer progressivement d'une représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux à différentes échelles.

L'enseignement des sciences et de la technologie au cycle 3 a pour objectif de faire acquérir aux élèves une première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension du monde et des grands défis de l'humanité. Les élèves apprennent à adopter une approche rationnelle du monde en proposant des explications et des solutions à des problèmes d'ordre scientifique et technique. Les situations où ils mobilisent savoir et savoir-faire pour mener une tâche complexe sont introduites progressivement puis privilégiées, tout comme la démarche de projet qui favorisera l'interaction entre les différents enseignements.

Dans le domaine des arts, de l'éducation physique et sportive et de la littérature, en lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle, les élèves sont amenés à découvrir et fréquenter un nombre significatif d'œuvres et à relier production et réception des œuvres dans une rencontre active et sensible. Le cycle 3 développe et structure ainsi la capacité des élèves à situer ce qu'ils expérimentent et à se situer par rapport aux productions des artistes. Il garantit l'acquisition d'une culture commune, physique, sportive et artistique contribuant, avec les autres enseignements, à la formation du citoyen.

De manière plus générale au cycle 3, les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches complexes. Ils sont incités à agir de manière responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatif d'écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres. L'éducation aux médias et à l'information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et, de manière plus générale, l'autonomie de la pensée.

CHAPITRE 2
CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DES DIFFÉRENTS ENSEIGNEMENTS AU SOCLE COMMUN

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. Il y contribue également par l'étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.

Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. En histoire, en géographie et en sciences, on s'attachera à y travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d'expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.

L'histoire des arts ainsi que les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique)

L'enseignement des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) développe les cinq grandes activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue.

L'enseignement des langues vivantes fait également découvrir à l'élève d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.

En français, en étude de la langue, on s'attache à comparer le système linguistique du français avec celui de la langue vivante étudiée en classe. En littérature, la lecture d'albums ou de courts récits en édition bilingue est également à encourager.

En éducation musicale, l'apprentissage et l'imitation de chansons en anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique permettent de développer les compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

Tous les enseignements concourent à développer les capacités d'expression et de communication des élèves.

Les arts plastiques et l'éducation musicale permettent prioritairement de les initier aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et par le chant.

Le français tout comme la langue vivante étudiée donne toute sa place à l'écriture créative et à la pratique théâtrale.

L'éducation physique et sportive apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation d'actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions.

Domaine 1
Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l'acquisition des langages scientifiques.
En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l'acquisition des quatre opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes, ainsi que la description, l'observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et nombres qui permettent de mesurer ces grandeurs).
En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, recourir à des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.), argumenter pour distinguer une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux majeurs, comme ceux liés à l'importance de la biodiversité et au développement durable.
L'éducation physique et sportive permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse.
Il importe que tous les enseignements soient concernés par l'acquisition des langages scientifiques.

Domaine 2
Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages et plus particulièrement l'enseignement complémentaire. Ils doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle, notamment en lien avec les parcours (civique et d'éducation artistique et culturelle). Dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique. En français, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En classe de 6ème, les élèves découvrent le fonctionnement du centre de documentation et d'information. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les différents modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d'un site) et une méthode simple de recherche d'informations.
La maîtrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent notamment à travers l'enseignement des sciences et de la technologie où les élèves apprennent à connaître l'organisation d'un environnement numérique et à utiliser différents périphériques ainsi que des logiciels de traitement de données numériques (images, textes, sons...). En mathématiques, ils apprennent à utiliser des logiciels de calculs et d'initiation à la programmation. Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l'aide d'outils informatiques simples. En langue vivante, le recours aux outils numériques permet d'accroître l'exposition à une langue vivante authentique. En français, les élèves apprennent à utiliser des outils d'écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne) et à produire un document intégrant du son et de l'image.

Domaine 3
La formation de la personne et du citoyen

Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la fréquentation des œuvres et par l'expression de ses émotions et de ses goûts. L'histoire des arts, qui associe la rencontre des œuvres et l'analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier entre dimension sensible et dimension rationnelle. En français, on s'attache à permettre la réception sensible des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou en en recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture.
L'ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.
L'éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de d'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons. Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) renforce la confiance en soi, le respect des autres, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre ensemble.
L'enseignement moral et civique assure principalement la compréhension de la règle et du droit. La règle et le droit sont également ceux du cadre scolaire que les élèves doivent apprendre à respecter. En histoire, le thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d'étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd'hui en France et de comprendre les devoirs qui incombent aux citoyens. L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement. L'enseignement des sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète.
Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire plus particulièrement, les élèves sont amenés à distinguer l'histoire de la fiction. Les mathématiques contribuent à construire chez les élèves l'idée de preuve et d'argumentation.
L'enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative qui trouve à se mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement.
Ce domaine s'appuie aussi sur les apports de la vie scolaire.

Domaine 4
Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Par l'observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements des élèves et la recherche de réponses. Au cycle 3, elles explorent trois domaines de connaissances : l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques et des processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations. Par le recours à la démarche d'investigation, les sciences et la technologie apprennent aux élèves à observer et à décrire, à déterminer les étapes d'une investigation, à établir des relations de cause à effet et à utiliser différentes ressources. Les élèves apprennent à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour produire. Ils apprennent également à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement.

La géographie amène également les élèves à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre.

En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques).

Domaine 4
Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Les mathématiques permettent de mieux appréhender ce que sont les grandeurs (longueur, masse, volume, durée, …) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers) et les nombres décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire…), elles construisent une représentation de certains aspects du monde. Les élèves sont graduellement initiés à fréquenter différents types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l'utilisation des outils numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes. L'étude des figures géométriques du plan et de l'espace à partir d'objets réels apprend à exercer un contrôle des caractéristiques d'une figure pour en établir la nature grâce aux outils de géométrie et non plus simplement par la reconnaissance de forme.

Domaine 5
Les représentations du monde et l'activité humaine

C'est à l'histoire et à la géographie qu'il incombe prioritairement d'apprendre aux élèves à se repérer dans le temps et dans l'espace. L'enseignement de l'histoire a d'abord pour intention de créer une culture commune et de donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il interroge des moments historiques qui construisent l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et la confrontent à l'histoire de la France puis à d'autres histoires, et l'insèrent dans la longue histoire de l'humanité. L'enseignement de la géographie aide l'élève à penser le monde. Il lui permet aussi de vivre et d'analyser des expériences spatiales et le conduit à prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il participe donc de la construction de l'élève en tant qu'habitant.

L'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie contribue également à développer des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir aux élèves des notions d'échelle, en différenciant différentes temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel. Cet enseignement contribue à relier des questions scientifiques ou technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux, sanitaires.
L'histoire-géographie, les sciences et la technologie et l'enseignement moral et civique, par leur contribution à l'éducation au développement durable, participe à la compréhension des effets des activités humaines sur l'environnement.

En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation sont donnés et les élèves apprennent à interpréter.

L'enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et construit une culture humaniste. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes...) et à la sensibilité humaine dans sa diversité ; il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs des cultures en présence en Nouvelle-Calédonie, qui sont ainsi mises en regard avec leur propre culture.

L'enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l'œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Il permet de distinguer l'intentionnel et l'involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le fruit du hasard, de comprendre le rôle qu'ils jouent dans les démarches créatrices et d'établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. Par l'enseignement de l'histoire des arts, il accompagne l'éducation au fait historique d'une perception sensible des cultures, de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques, en éducation musicale et en français, les élèves organisent l'expression d'intentions, de sensations et d'émotions en ayant recours à des moyens choisis et adaptés.

En éducation physique et sportive, les élèves se construisent une culture sportive. Ils découvrent le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial, notamment dans le domaine de la danse.

CHAPITRE 3
LES ENSEIGNEMENTS

FRANÇAIS

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages et constitue aussi un moyen d'entrer dans la culture de l'écrit, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l'intégration de la classe de 6ème au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité. Le champ du français articule donc des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les règles. Les activités langagières (s'exprimer à l'oral, lire, écrire) sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets ou les besoins des disciplines.

La langue fait l'objet d'une attention constante en lecture et dans les situations d'expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement et des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d'écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l'objet d'un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l'enseignement du français : elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire ou à entendre et nourrit également les activités d'écriture. Au cycle 3, les textes littéraires font l'objet d'une approche plus approfondie qui vise à développer des compétences d'interprétation et à construire une première culture littéraire et artistique. Cette culture littéraire est structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6ème, une thématique complémentaire est au choix du professeur. En CM1 et CM2, l'enseignement du français et les activités d'oral, de lecture et d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements. En 6ème, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « français »
1, 2, 3	**COMPRENDRE ET S'EXPRIMER À L'ORAL** - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.
1, 5	**LIRE** - Lire avec fluidité. - Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome. - Comprendre des textes documentaires, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.
1	**ÉCRIRE** - Écrire à la main de manière fluide et efficace. Maîtriser les bases de l'écriture au clavier. - Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre. - Rédiger des écrits variés. - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.
1, 2	**COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE** - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Identifier les constituants d'une phrase simple. Se repérer dans la phrase complexe. - Acquérir l'orthographe grammaticale. - Enrichir le lexique. - Acquérir l'orthographe lexicale.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

LANGAGE ORAL

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, l'enseignant doit porter une attention soutenue à la qualité et à l'efficacité des interactions verbales et veiller à la participation de tous les élèves aux échanges, qu'il s'agisse de ceux qui ont lieu à l'occasion de différents apprentissages ou de séances consacrées à améliorer la capacité à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés notamment).

La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et dans des séances de construction et d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement construits avec eux et explicités par l'enseignant. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur production ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail (brouillons, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d'organiser leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Des formules, des manières de dire, des éléments lexicaux sont fournis aux élèves pour qu'ils se les approprient et les mobilisent dans des situations qui exigent une certaine maîtrise de la parole, tels les débats ou les comptes rendus. Les élèves sont amenés également à comparer les usages de la langue à l'oral et à l'écrit afin de contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la langue.

Attendus de fin de cycle
- Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte. - Dire de mémoire un texte à haute voix. - Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique. - Participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l'issue du cycle 3, maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin ainsi que l'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse. Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s'agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture. Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la complexité croissante des textes et des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre. Le cycle 2 a commencé à rendre explicite cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu'ils mettaient en œuvre pour comprendre. Le cycle 3 développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires. Des temps quotidiens, ritualisés, de lecture personnelle ou de lecture plaisir sont proposés sur le temps scolaire. Ces lectures sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et à leurs projets ; des temps sont prévus pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille. Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture, qu'il s'agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas…) ou de l'écriture libre et autonome qui prend appui sur la lecture des textes littéraires. Les activités de lecture participent également au renforcement de l'oral, qu'il s'agisse d'entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation de certains textes.Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux.

Attendus de fin de cycle
- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture. - Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines. - Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes : CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ; CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ; 6ème : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

ÉCRITURE

Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l'écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées de production d'écrit. Au cycle 3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, de manière à s'assurer que chaque élève a automatisé les gestes de l'écriture et gagne en rapidité et efficacité. Parallèlement, l'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage continu. L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture, seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers : l'écriture est convoquée dans les apprentissages pour développer la réflexion aux différentes étapes sous forme d'écrits de travail ou de synthèse ; elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture libre et autonome et la conduite de projets d'écriture. Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu'ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements. Au cycle 3, les élèves s'engagent davantage dans la pratique d'écriture, portent davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l'apport des textes lus. Tout comme le produit final, le processus engagé par l'élève pour l'écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome de ses productions. Il est important d'établir un lien entre la rédaction de textes et l'étude de la langue en proposant des situations d'écriture comme prolongements à des leçons de grammaire et de vocabulaire et des situations de révision de son écrit en mobilisant des acquis en orthographe.Dans les activités de production d'écrits, les élèves apprennent à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d'écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d'autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise la construction d'un rapport à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d'erreur en rapport avec l'âge des élèves.Enfin, le regard positif de l'enseignant qui encourage l'élève, les différentes situations proposées motivantes, porteuses de sens, la collaboration entre pairs conduisent à donner le plaisir de l'écriture et la curiosité à l'égard de la langue et de son fonctionnement.

Attendus de fin de cycle
- Écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire. - Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.

ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)

Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d'écriture. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. Cette étude prend appui sur les textes étudiés et sur les textes produits par les élèves, à l'écrit et/ou à l'oral.

En ce sens, elle doit permettre un aller-retour entre des activités intégrées à la lecture et l'écriture et des activités décrochées plus spécifiques, dont l'objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à construire le système de la langue. L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) pose les bases d'une analyse plus approfondie qui ne fera l'objet d'une étude explicite qu'au cycle 4.

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités langagières et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales.

Attendus de fin de cycle
- En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), les accords entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe), l'accord de l'attribut avec le sujet. - Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie. - Repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

CULTURE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d'écriture et d'oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l'enseignement ; ces entrées ne constituent pas en elles-mêmes des objets d'étude, ni des contenus de formation.

Dans les tableaux ci-dessous, elles sont accompagnées d'indications précisant les enjeux littéraires et de formation personnelle. Des indications de corpus permettent de ménager dans la programmation annuelle des enseignants un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; elles fixent quelques points de passage obligés, pour faciliter la construction d'une culture commune ; elles proposent des ouvertures vers d'autres domaines artistiques et établissent des liens propices à un travail commun entre différents enseignements.

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d'expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par l'enseignant. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée.

Conformément aux arrêtés du ministre de l'éducation nationale, en 6ème, les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par le professeur ; chacune d'elles peut être abordée à plusieurs reprises, à des moments différents de l'année scolaire, selon une problématisation ou des priorités différentes ; le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l'année. Le souci d'assurer la cohérence intellectuelle du travail, l'objectif d'étendre et d'approfondir la culture des élèves, l'ambition de former leur goût et de varier les lectures pour ménager leur intérêt, rendent en tout état de cause nécessaire d'organiser le projet pédagogique annuel en périodes sur un rythme adapté à ces objectifs. Pour le choix des œuvres, le professeur tient compte des œuvres déjà lues et étudiées par les élèves en CM1 et CM2.

Le corpus des œuvres à étudier en 6ème est complété par des lectures cursives au choix du professeur, en lien avec les perspectives du programme ou avec les projets interdisciplinaires. Ces lectures sont de genres, de formes et de modes d'expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). On veille à la diversité des œuvres choisies en puisant dans la littérature française, les littératures francophones et les littératures étrangères, océaniennes ou kanak ; **on sensibilise ainsi les élèves à la diversité des cultures du monde.**

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Au cycle 3 comme au cycle 2, les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entraînement si l'attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance. **Au CM1 et au CM2**, l'ensemble de l'enseignement du français revient à l'enseignant et les horaires d'enseignement prévoient que les activités d'oral, de lecture, d'écriture soient intégrées dans l'ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaire de 12 heures. Les élèves identifient les premières caractéristiques et spécificités des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. En écriture, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à une production d'écrit (rédaction d'un propos élaboré). Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements privilégiés avec les programmes d'histoire, d'histoire des arts et d'enseignement moral et civique.Outre la recherche d'informations, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. Tout au long du cycle, en tenant compte de la progression en étude de la langue, la vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue régulièrement sollicitée. L'apprentissage d'une langue vivante est l'occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français, mais aussi d'expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens…). De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. Sur les trois années du cycle, en cycle 3 comme en cycle 2, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle) et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière et incluant une sortie et des recherches documentaires, des projets de publication en ligne…

LANGUES VIVANTES (ANGLAIS, LANGUES KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)

Au cycle 3, l'enseignement des langues vivantes (anglais, langues kanak, langues de la région Asie-Pacifique) vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. Les niveaux A1 et A2 du CECRL correspondent au « niveau de l'utilisateur élémentaire ». En passant de A1 à A2, les élèves quittent « le niveau de découverte » pour entrer dans le « niveau intermédiaire ». Il convient de garder à l'esprit l'âge des élèves du cycle 3 dans le choix des contenus culturels et linguistiques.

Des connaissances linguistiques et des connaissances relatives aux modes de vie et à la culture du ou des pays ou de la région où est parlée la langue confortent cet usage. C'est l'exposition régulière et quotidienne à la langue qui favorise les progrès des élèves ; son utilisation en contexte donne du sens aux acquisitions. Un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet aux élèves d'acquérir une certaine autonomie dans la réception et dans la production et renforce la maîtrise du langage. Indissociable de l'apprentissage de la langue, l'élargissement des repères culturels favorise la prise de conscience de certaines différences, développe curiosité et envie de communiquer. Les contacts avec les écoles des pays ou des régions concernés, les ressources offertes par la messagerie électronique, l'exploitation de documents audiovisuels contribuent à découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains et à développer le sens du relatif, l'esprit critique, l'altérité.

Cet enseignement s'organise autour de tâches ou de projets pluridisciplinaires et favorise la démarche actionnelle.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « langues vivantes »
1, 2	**ÉCOUTER ET COMPRENDRE** - Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des histoires simples. - Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes. - Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.
1, 2	**LIRE ET COMPRENDRE** - Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte. - Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte. - S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles. - Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.
1, 2, 3	**PARLER EN CONTINU** - Mémoriser et reproduire des énoncés. - S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix. - Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.
1, 2, 3	**ÉCRIRE** - Écrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisées. - Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.
1, 2	**RÉAGIR ET DIALOGUER** - Poser des questions simples. - Mobiliser des énoncés adéquats au contexte dans une succession d'échanges ritualisés. - Utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève.
1, 2, 3, 5	**DÉCOUVRIR LES ASPECTS CULTURELS D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ET RÉGIONALE** - Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. - Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

Écouter et comprendre

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur lui-même, sa famille et son environnement immédiat (notamment scolaire).
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.

Lire et comprendre

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des phrases très simples.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples.

Parler en continu

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable d'utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de lui et de son environnement immédiat.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses.

Écrire

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.

Réagir et dialoguer

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable d'interagir de façon simple et de reformuler son propos pour s'adapter à l'interlocuteur.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES

Les réalités culturelles des pays et des régions dont on étudie la langue restent l'entrée privilégiée des apprentissages. Ces connaissances s'articulent aux compétences à développer et sont utilisées en situation de communication afin de s'inscrire dans la **démarche actionnelle** mise en œuvre dans l'enseignement des langues vivantes. Elles tiennent compte de l'âge des élèves et de leur maturité, au fil des trois années du cycle 3. Les thématiques ou les types de supports (théâtre, cinéma, poésie…) mentionnés en cycle 2 peuvent être repris en veillant à proposer une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et en évitant les redondances, l'objectif d'enrichissement linguistique restant lié aux autres enseignements dispensés.

<u>Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :</u>
- la personne et la vie quotidienne ;
- des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée ;
- l'imaginaire.

Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les divers évènements qui rythment l'année scolaire.

Lexique Posséder un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement…		
La personne et la vie quotidienne Le corps humain, les vêtements, les modes de vie. Le portrait physique et moral. L'environnement urbain et rural. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles de la Nouvelle-Calédonie** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. Les éléments fondamentaux de la culture kanak (le clan, la personne, l'igname, la langue et la parole). Les savoir-faire culturels (tressage, vannerie, sculpture…).	**Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue** Leur situation géographique. Les caractéristiques physiques et repères culturels. Quelques figures historiques, contemporaines. Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles de la Nouvelle-Calédonie** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. Les éléments fondamentaux de la culture kanak (la case, la terre et l'espace). Les fêtes, traditions et coutumes (fête de l'igname, le mèi…). Le Lapita, les pétroglyphes…	**L'imaginaire** Littérature de jeunesse. Contes, mythes et légendes du pays ou de la région. Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles de la Nouvelle-Calédonie** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. Les éléments fondamentaux de la culture kanak (la case, le clan, la personne, l'igname, la langue et la parole, la terre et l'espace). Les mythes d'origine, les ancêtres, les totems…

Grammaire
Avoir un contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

Le groupe verbal
Le verbe : son accord avec le sujet ; l'expression du temps : présent, passé, futur ; les auxiliaires ; le complément.
Le groupe nominal
Le nom et le pronom ; le genre et le nombre ; les articles ; les possessifs ; les démonstratifs ; les quantifieurs ; les principales prépositions (de lieu, de temps...) ; l'adjectif qualificatif : sa place, son accord ; le génitif (si la langue en comporte); les noms composés ; quelques pronoms relatifs.
La phrase
Type et forme de phrase : déclarative, interrogative, exclamative, impérative, affirmative, négative ;
La syntaxe élémentaire de la phrase simple : ordre des mots, quelques mots de liaison (et, ou ...) ;
Quelques subordonnants dans des énoncés dits « complexes » (parce que...).

Phonologie
Reconnaître et reproduire de manière intelligible les sons, l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.

Phonèmes
Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue.
Accents et rythme
Percevoir et restituer le phrasé d'un énoncé familier.
Repérer et respecter l'accent tonique.
Intonation
Percevoir et restituer les schémas intonatifs : l'intonation caractéristique des différents types d'énoncés.
Lien phonie/graphie
L'alphabet (selon les langues).

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

Les activités langagières en langues kanak, océaniennes, étrangères, sont l'occasion de poursuivre le travail de comparaison du fonctionnement de la langue cible avec le français, entamé au cycle 2. Le travail sur une même thématique, un conte simple par exemple, en langues kanak, océaniennes, étrangères, permet aux élèves de comprendre la structure du conte à travers la langue étudiée et en retour de mieux identifier le fonctionnement de la langue française.

Des projets interdisciplinaires peuvent impliquer le cours d'anglais, de langue kanak, de langues de la région Asie-Pacifique et l'un ou plusieurs des cours suivants : français, histoire, géographie, éducation musicale, arts plastiques, technologie, éducation physique et sportive…

Toutes les activités langagières sont convoquées sur les trois années du cycle et peuvent aboutir à des projets d'écriture (réalisations écrites chantées, théâtrales…), à des présentations d'œuvres réalisées en arts plastiques, en technologie, à des échanges avec des classes étrangères sur des thématiques diverses, ou à des manifestations présentées dans la langue étudiée.

MATHÉMATIQUES

Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La résolution de problèmes constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Si la modélisation algébrique relève avant tout du cycle 4 et du lycée, la résolution de problèmes permet déjà de montrer comment des notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre certaines situations.

Les situations sur lesquelles portent les problèmes sont, le plus souvent, issues d'autres enseignements, de la vie de classe ou de la vie courante. Les élèves fréquentent également des problèmes issus d'un contexte interne aux mathématiques. La mise en perspective historique de certaines connaissances (numération de position, apparition des nombres décimaux, du système métrique, etc.) contribue à enrichir la culture scientifique des élèves. On veille aussi à proposer aux élèves des problèmes pour apprendre à chercher qui ne soient pas directement reliés à la notion en cours d'étude, qui ne comportent pas forcément une seule solution, qui ne se résolvent pas uniquement avec une ou plusieurs opérations mais par un raisonnement et des recherches par tâtonnements.

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures de calcul mental du cycle 2, mais aussi à construire de nouvelles techniques de calcul écrites (division) et mentales, enfin à introduire des notions nouvelles comme les nombres décimaux, la proportionnalité ou l'étude de nouvelles grandeurs (aire, volume, angle notamment).

Les activités géométriques pratiquées au cycle 3 s'inscrivent dans la continuité de celles fréquentées au cycle 2. Elles s'en distinguent par une part plus grande accordée au raisonnement et à l'argumentation qui complètent la perception et l'usage des instruments. Elles sont aussi une occasion de fréquenter de nouvelles représentations de l'espace (patrons, perspectives, vues de face, de côté, de dessus…).

En complément de l'usage du papier, du crayon et de la manipulation d'objets concrets, les outils numériques sont progressivement introduits. Ainsi, l'usage de logiciels de calcul et de numération permet d'approfondir les connaissances des propriétés des nombres et des opérations comme d'accroître la maîtrise de certaines techniques de calculs. De même, des activités géométriques peuvent être l'occasion d'amener les élèves à utiliser différents supports de travail : papier et crayon, mais aussi logiciels de géométrie dynamique, d'initiation à la programmation ou logiciels de visualisation de cartes, de plans.
Les grandeurs font l'objet d'un enseignement structuré et explicite, une bonne connaissance des unités du système international de mesure étant visée. L'étude des préfixes des unités de mesure décimales, en lien avec les unités de numération, facilite la compréhension et l'apprentissage des unités de mesure de la plupart des grandeurs relevant du cycle 3.
Dans un prolongement du travail mené au cycle 2, l'institutionnalisation des savoirs sans un cahier de leçon est essentielle. L'introduction des symboles mathématiques est réalisée au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction. La verbalisation reposant sur une syntaxe et un lexique adaptés est encouragée et valorisée en toute situation et accompagne le recours à l'écrit.

Les thèmes du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité doivent être retenus pour développer des compétences en mathématiques et favoriser les liens avec les disciplines plus directement concernées. Une entrée par la résolution de problèmes est à privilégier. Les capacités suivantes peuvent être mobilisées dans ce cadre : utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ; calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux ; résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux ; comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume ; utiliser les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs ; résoudre des problèmes impliquant des grandeurs en utilisant des nombres entiers et décimaux.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « mathématiques »
2, 4	**CHERCHER** - Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : textes, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc. - S'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle. - Tester, essayer plusieurs pistes de résolution.
1, 2, 4	**MODÉLISER** - Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de situations de la vie quotidienne. - Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité. - Mettre en place une démarche algorithmique, avec ou sans l'aide de logiciels. - Reconnaître des situations réelles pouvant être modélisées par des relations géométriques (alignement, parallélisme, perpendicularité, symétrie). - Utiliser des propriétés géométriques pour reconnaître des objets.
1, 5	**REPRÉSENTER** - Utiliser des outils pour représenter un problème : dessins, schémas, diagrammes, graphiques, écritures avec parenthésages… - Produire et utiliser diverses représentations des fractions simples et des nombres décimaux. - Analyser une figure plane sous différents aspects (surface, contour de celle-ci, lignes et points). - Reconnaître et utiliser des premiers éléments de codages d'une figure plane ou d'un solide. - Utiliser et produire des représentations de solides et de situations spatiales.
2, 3, 4	**RAISONNER** - Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement. - En géométrie, passer progressivement de la perception au contrôle par les instruments pour amorcer des raisonnements s'appuyant uniquement sur des propriétés des figures et sur des relations entre objets. - Progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui. - Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose.
4	**CALCULER** - Calculer avec des nombres décimaux, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations). - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.
1, 3	**COMMUNIQUER** - Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation. - Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

NOMBRES ET CALCULS

Au cycle 3, l'étude des grands nombres permet d'enrichir la compréhension de notre système de numération (numération orale et numération écrite) et de mobiliser ses propriétés lors de calculs. Les fractions puis les nombres décimaux apparaissent comme de nouveaux nombres introduits pour pallier l'insuffisance des nombres entiers, notamment pour mesurer des longueurs, des aires et repérer des points sur une demi-droite graduée. Le lien à établir avec les connaissances acquises à propos des entiers est essentiel. Avoir une bonne compréhension des relations entre les différentes unités de numération des entiers (unités, dizaines, centaines de chaque ordre) permet de les prolonger aux dixièmes, centièmes… Les caractéristiques communes entre le système de numération et le système métrique sont mises en évidence. L'écriture à virgule est présentée comme une convention d'écriture d'une fraction décimale ou d'une somme de fractions décimales. Cela permet de mettre à jour la nature des nombres décimaux et de justifier les règles de comparaison (qui se différencient de celles mises en œuvre pour les entiers) et de calcul.

Le calcul mental ou le calcul en ligne, le calcul posé et le calcul instrumenté sont à construire en interaction. Ainsi, le calcul mental est mobilisé dans le calcul posé et il peut être utilisé pour fournir un ordre de grandeur avant un calcul instrumenté. Réciproquement, le calcul instrumenté peut permettre de vérifier un résultat obtenu par le calcul mental ou par le calcul posé. Le calcul, dans toutes ses modalités, contribue à la connaissance des nombres. Ainsi, même si le calcul mental permet de produire des résultats utiles dans différents contextes de la vie quotidienne, son enseignement vise néanmoins prioritairement l'exploration des nombres et des propriétés des opérations. La pratique du calcul mental est quotidienne et inscrite à l'emploi du temps des élèves de CM1 et de CM2. En sixième la pratique du calcul mental, des activités mentales sera régulière tout au long de la semaine sur des créneaux identifiés comme tels. Il s'agit d'amener les élèves à s'adapter en adoptant la procédure la plus efficace en fonction de leurs connaissances mais aussi et surtout en fonction des nombres et des opérations mis en jeu dans les calculs. Pour cela, il est indispensable que les élèves puissent s'appuyer sur suffisamment de faits numériques mémorisés et de modules de calcul élémentaires automatisés. De même, si la maîtrise des techniques opératoires écrites permet à l'élève d'obtenir un résultat de calcul, la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des exemples d'algorithmes complexes.

Les problèmes arithmétiques proposés au cycle 3 permettent d'enrichir le sens des opérations déjà abordées au cycle 2 et d'en étudier de nouvelles. Les procédures de traitement de ces problèmes peuvent évoluer en fonction des nombres en jeu et de leur structure. Le calcul contribuant aussi à la représentation des problèmes, il s'agit de développer simultanément chez les élèves des aptitudes de calcul et de résolution de problèmes arithmétiques (le travail sur la technique et sur le sens devant se nourrir l'un l'autre).

Attendus de fin de cycle
Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux. Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux. Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

GRANDEURS ET MESURES

Au cycle 3, les connaissances des grandeurs déjà rencontrées au cycle 2 (longueur, masse, contenance, durée, prix) sont complétées et structurées, en particulier à travers la maîtrise des unités légales du Système international d'unités (numération décimale ou sexagésimale) et de leurs relations. Un des enjeux est d'enrichir le concept de grandeur en abordant la notion d'aire d'une surface et en la distinguant clairement de celle de périmètre. Les élèves approchent la notion d'angle. Ils se familiarisent avec la notion de volume en lien avec celle de contenance.

Mesurer une grandeur consiste à déterminer, après avoir choisi une unité, combien d'unités ou de fractionnements de cette unité sont contenus dans cette grandeur, pour lui associer un nombre (entier ou non). Les opérations sur les grandeurs permettent de donner du sens aux opérations sur leurs mesures (par exemple, la somme 30 cm + 15 cm peut être mise en relation avec la longueur de deux bâtons de 30 cm et 15 cm, mis bout à bout).

Les notions de grandeur et de mesure de la grandeur se construisent dialectiquement, en résolvant des problèmes faisant appel à différents types de tâches (comparer, estimer, mesurer). Dans le cadre des grandeurs, la proportionnalité sera mise en évidence et convoquée pour résoudre des problèmes dans différents contextes.

Dans la continuité du cycle 2, le travail sur l'estimation participe à la validation de résultats et permet de donner un sens concret aux grandeurs étudiées et à leur mesure (estimer en prenant appui sur des références déjà construites : longueurs et aire d'un terrain de basket, aire d'un timbre, masse d'un trombone, masse et volume d'une bouteille de lait, etc.).

Attendus de fin de cycle
- Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle. - Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs. - Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

ESPACE ET GÉOMÉTRIE

À l'articulation de l'école primaire et du collège, le cycle 3 constitue une étape importante dans l'approche des concepts géométriques. Prolongeant le travail amorcé au cycle 2, les activités permettent aux élèves de passer progressivement d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont contrôlés par la perception à une géométrie où le recours à des instruments devient déterminant pour aller ensuite vers une géométrie dont la validation s'appuie sur le raisonnement et l'argumentation.

Différentes caractérisations d'un même objet ou d'une même notion s'enrichissant mutuellement permettent aux élèves de passer du regard ordinaire porté sur un dessin au regard géométrique porté sur une figure.

Les situations faisant appel à différents types de tâches (reconnaître, nommer, comparer, vérifier, décrire, reproduire, représenter, construire) portant sur des objets géométriques, sont privilégiées afin de faire émerger des concepts géométriques (caractérisations et propriétés des objets, relations entre les objets) et de les enrichir. Un jeu sur les contraintes de la situation, sur les supports et les instruments mis à disposition des élèves, permet une évolution des procédures de traitement des problèmes et un enrichissement des connaissances.

Les enseignants veillent à utiliser un langage précis et adapté pour décrire les actions et les gestes réalisés par les élèves (pliages, tracés à main levée ou avec utilisation de gabarits et d'instruments usuels ou lors de l'utilisation de logiciels). Ceux-ci sont progressivement encouragés à utiliser ce langage.

Les activités spatiales et géométriques sont à mettre en lien avec les deux autres thèmes : résoudre dans un autre cadre des problèmes relevant de la proportionnalité ; utiliser en situation les grandeurs (géométriques) et leur mesure. Par ailleurs, elles constituent des moments privilégiés pour une première initiation à la programmation notamment à travers la programmation de déplacements ou de construction de figures.

Attendus de fin de cycle
- (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels. - Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

L'utilisation des grands nombres entiers et des nombres décimaux permet d'appréhender et d'estimer des mesures de grandeur : approche de la mesure non entière de grandeurs continues, estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, de superficies, de prix, de mémoire informatique… Les élèves apprennent progressivement à résoudre des problèmes portant sur des contextes et des données issus des autres disciplines. En effet, les supports de prises d'informations variés (textes, tableaux, graphiques, plans) permettent de travailler avec des données réelles issues de différentes disciplines (histoire et géographie, sciences et technologie, éducation physique et sportive, arts plastiques). De plus, la lecture des données, les échanges oraux pour expliquer les démarches, et la production de réponses sous forme textuelle contribuent à travailler plusieurs composantes de la maîtrise de la langue dans le cadre des mathématiques.

Enfin, les contextes des situations de proportionnalité à explorer au cours du cycle peuvent être illustrés ou réinvestis dans d'autres disciplines : problèmes d'échelle, de vitesse, de pourcentage (histoire et géographie, éducation physique et sportive, sciences et technologie), problèmes d'agrandissement et de réduction (arts plastiques, sciences). Les activités de repérage ou de déplacement sur un plan ou sur une carte prennent sens à travers des activités physiques (course d'orientation), mais aussi dans le cadre des enseignements de géographie (lecture de cartes) ou de technologie (réalisation d'un objet simple). Les activités de reconnaissance et de construction de figures et d'objets géométriques peuvent s'appuyer sur des réalisations artistiques océaniennes et du monde (peinture, sculpture, architecture, photographie…). Ces points pourront être abordés dans le cadre de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

L'organisation des apprentissages au cours des différents cycles de la scolarité obligatoire est pensée de manière à introduire de façon progressive des notions et des concepts pour laisser du temps à leur assimilation. Au cours du cycle 2, l'élève a exploré, observé, expérimenté, questionné le monde qui l'entoure. Au cycle 3, les notions déjà abordées sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction, en prenant toujours soin de partir du concret et des représentations de l'élève.

La construction de savoirs et de compétences, par la mise en œuvre de démarches scientifiques et technologiques variées et la découverte de l'histoire des sciences et des technologies, introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation, enquête...) développe simultanément la curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre. En sciences, les élèves découvrent de nouveaux modes de raisonnement en mobilisant leurs savoirs et savoir-faire pour répondre à des questions. Accompagnés par leurs enseignants, ils émettent des hypothèses et comprennent qu'ils peuvent les mettre à l'épreuve, qualitativement ou quantitativement. Il importe que les élèves pratiquent des démarches d'investigation, à leurs capacités et aux sujets étudiés. Dans leur découverte du monde technique, les élèves sont initiés à la conduite d'un projet technique répondant à des besoins dans un contexte de contraintes identifiées : fabrication d'un objet technique ou analyse d'objets techniques du quotidien. Ils sont sensibilisés aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.

Enfin, l'accent est mis sur la communication individuelle ou collective, à l'oral comme à l'écrit en recherchant la précision dans l'usage de la langue française que requiert la science. D'une façon plus spécifique, les élèves acquièrent les bases de langages scientifiques et technologiques qui leur apprennent la concision, la précision et leur permettent d'exprimer une hypothèse, de formuler une problématique, de répondre à une question ou à un besoin, et d'exploiter des informations ou des résultats. Les travaux menés donnent lieu à des réalisations ; ils font l'objet d'écrits divers retraçant l'ensemble de la démarche, de l'investigation à la fabrication.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « sciences et technologie »
4	**PRATIQUER DES DÉMARCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES** - Proposer, avec l'aide de l'enseignant, une démarche pour résoudre un problème ou répondre à une question de nature scientifique ou technologique. - Formuler une question ou une problématique scientifique ou technologique simple. - Proposer une ou des hypothèses pour répondre à une question ou un problème. - Proposer des expériences simples pour tester une hypothèse. - Interpréter un résultat, en tirer une conclusion. - Formaliser une partie de sa recherche sous une forme écrite ou orale.
4,5	**CONCEVOIR, CRÉER, RÉALISER** - Identifier les évolutions des besoins et des objets techniques dans leur contexte. - Identifier les principales familles de matériaux. - Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs composants. - Réaliser en équipe l'ensemble ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin. - Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.
2	**S'APPROPRIER DES OUTILS ET DES MÉTHODES** - Choisir ou utiliser le matériel adapté pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience ou une production. - Faire le lien entre la mesure réalisée, les unités et l'outil utilisés. - Garder une trace écrite ou numérique des recherches, des observations et des expériences réalisées. - Organiser seul ou en groupe un espace de réalisation expérimentale. - Effectuer des recherches bibliographiques simples et ciblées. Extraire les informations pertinentes d'un document et les mettre en relation pour répondre à une question. - Utiliser les outils mathématiques adaptés.
1	**PRATIQUER DES LANGAGES** - Rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions en utilisant un vocabulaire précis. - Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple). - Utiliser différents modes de représentation formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte). - Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.
2	**MOBILISER DES OUTILS NUMÉRIQUES** Utiliser des outils numériques pour : - Communiquer des résultats. - Traiter des données. - Simuler des phénomènes. - Représenter des objets techniques. - Identifier des sources d'informations fiables.
3, 5	**ADOPTER UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE** - Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. - Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.
5	**SE SITUER DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS** - Replacer des évolutions scientifiques et technologiques dans un contexte historique, géographique, économique et culturel. - Se situer dans l'environnement et maîtriser les notions d'échelle.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Toutes les disciplines scientifiques et la technologie concourent à la construction d'une première représentation globale, rationnelle et cohérente du monde dans lequel l'élève vit. Le programme d'enseignement du cycle 3 y contribue en s'organisant autour de thématiques communes qui conjuguent des questions majeures de la science et des enjeux sociétaux contemporains (changement climatique, biodiversité, développement durable).

Le découpage en quatre thèmes principaux s'organise autour de :
- (1) matière, mouvement, énergie, information ;
- (2) le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent ;
- (3) matériaux et objets techniques ;
- (4) la planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement.

Chacun de ces thèmes permet de construire des concepts ou notions qui trouvent leur application dans l'éducation au développement durable. Le thème « le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent » participe plus particulièrement à la construction des concepts ou notions en lien pour l'éducation pour la santé. Le concept d'énergie, progressivement construit, est présent dans chaque thème et les relie. La construction des concepts scientifiques s'appuie sur une démarche qui exige des observations, des expériences, des mesures, etc. ; la formulation d'hypothèses et leur mise à l'épreuve par des expériences, des essais ou des observations ; la construction progressive de modèles simples, permettant d'interpréter celles-ci ; la capacité enfin d'expliquer une diversité de phénomènes et de les prévoir. La réalisation de mesures et l'utilisation de certains modèles font appel aux mathématiques et en retour leur donnent des objets de contextualisation. Les exemples utilisés sont le plus souvent issus de l'environnement des élèves, devenant ainsi source de sens pour eux.

Par l'analyse et par la conception, les élèves peuvent décrire les interactions entre les objets techniques et leur environnement et les processus mis en œuvre. Les élèves peuvent aussi réaliser des maquettes, des prototypes, comprendre l'évolution technologique des objets et utiliser les outils numériques. Grâce à ces activités, les capacités tant manuelles et pratiques qu'intellectuelles des élèves sont mobilisées, ainsi que l'usage de la langue française et de langages scientifiques différents : ils produisent des textes et des schémas, ils s'expriment à l'oral, notamment pour présenter leurs pistes de recherche, leurs découvertes, leurs raisonnements. Les activités pédagogiques s'appuient chaque fois que cela est possible sur des situations contextualisées au territoire calédonien ou plus largement à la région Pacifique. Des partenariats institutionnels ou associatifs peuvent être envisagés dans différents domaines.

Matière, mouvement, énergie, information

Attendus de fin de cycle
- Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique. - Observer et décrire différents types de mouvements. - Identifier différentes sources d'énergie. - Identifier un signal et une information.

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Attendus de fin de cycle
- Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes. - Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments. - Apprendre à devenir responsable pour sa santé : prévenir les comportements à risques (addictions…) - Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. - Expliquer l'origine de la matière organique des êtres vivants et son devenir.

Matériaux et objets techniques

Attendus de fin de cycle
- Identifier les principales évolutions du besoin et des objets. - Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs constitutions. - Identifier les principales familles de matériaux. - Concevoir et produire tout ou partie d'un objet technique en équipe pour traduire une solution technologique répondant à un besoin. - Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.

La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement

Attendus de fin de cycle
- Situer la Terre dans le système solaire et caractériser les conditions de la vie terrestre - Identifier des enjeux liés à l'environnement

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Les élèves poursuivent au cycle 3 la construction progressive et de plus en plus explicite de leur rapport au temps et à l'espace, à partir des contributions de deux enseignements disciplinaires liés, l'histoire et la géographie, dont les finalités civiques et culturelles à la fin du cycle. Ces deux enseignements traitent de thématiques et de notions communes et partagent des outils et des méthodes. Leurs spécificités tiennent à leurs objets d'étude, le temps et l'espace, et aux modalités qu'ils mettent en œuvre pour les appréhender. Histoire et géographie sont enseignées à parts égales durant tout le cycle 3. Pour la classe de 6ème, les enseignants déterminent le volume horaire qu'ils consacrent à chaque thème ou sous-thème en fonction des démarches pédagogiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Les enseignants établissent des liens avec l'enseignement moral et civique et sont attentifs à la contribution effective de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'atteinte des objectifs du cycle dans les différents domaines du socle commun, notamment les domaines 1 et 2. Tout au long du cycle 3, les élèves acquièrent des compétences et des connaissances qu'ils pourront mobiliser dans la suite de leur scolarité et de leur vie personnelle.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « histoire et géographie »
1, 2, 5	**SE REPÉRER DANS LE TEMPS : CONSTRUIRE DES REPÈRES HISTORIQUES** - Situer chronologiquement des grandes périodes historiques. - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes. - Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits. - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
1, 2, 5	**SE REPÉRER DANS L'ESPACE : CONSTRUIRE DES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES** - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Appréhender la notion d'échelle géographique. - Mémoriser les repères géographiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
1, 2	**RAISONNER, JUSTIFIER UNE DÉMARCHE ET LES CHOIX EFFECTUÉS** - Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses. - Vérifier. - Justifier.
1, 2	**S'INFORMER DANS LE MONDE DU NUMÉRIQUE** - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. - Identifier la ressource numérique utilisée.
1, 2	**COMPRENDRE UN DOCUMENT** - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.
1, 2, 5	**PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES EN HISTOIRE ET EN GÉOGRAPHIE** - Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - Reconnaître un récit historique. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - S'approprier et utiliser un lexique historique et géographique approprié. - Réaliser ou compléter des productions graphiques. - Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.
1, 2, 3	**COOPÉRER ET MUTUALISER** - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

HISTOIRE

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent d'abord à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations.

Le projet de formation du cycle 3 ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés progressivement et enrichis tout au long des cycles 3 et 4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé. Si les élèves sont dans un premier temps confrontés aux traces concrètes de l'histoire et à leur sens, en lien avec leur environnement, ils sont peu à peu initiés à d'autres types de sources et à d'autres vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l'espace. Ils comprennent que les récits de l'histoire sont constamment nourris et modifiés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé.

Les démarches initiées dès le CM1 sont réinvesties et enrichies : à partir de quelles sources se construit un récit de l'histoire des temps anciens ? Comment confronter traces archéologiques et sources écrites ?

Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction :

- objectif qui peut être abordé en lien avec le programme de français
- et particulièrement en classe de sixième en raison de l'importance qui y est accordée à l'histoire des faits religieux, les élèves ont l'occasion de confronter, à plusieurs reprises, faits historiques et croyances. L'étude des faits religieux ancre systématiquement ces faits dans leurs contextes culturel et géopolitique.

Si le programme offre parfois des sujets d'étude précis, les enseignants veillent à permettre aux élèves d'élaborer des représentations globales des mondes explorés. L'étude de cartes historiques dans chaque séquence est un moyen de contextualiser les sujets d'étude. Tous les espaces parcourus doivent être situés dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. Les enseignants s'attachent à montrer les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. Les élèves poursuivent ainsi la construction de leur perception de la longue durée.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **LA NOUVELLE-CALÉDONIE, LE TEMPS D'AVANT** - Les traces d'une occupation humaine ancienne en Nouvelle-Calédonie. - Le peuplement austronésien de la Nouvelle-Calédonie (-1100, fin du premier millénaire). - L'émergence de la civilisation kanak (fin du premier millénaire de notre ère). - La civilisation kanak pré-européenne (vers 1000 jusqu'en 1774).	À partir de l'exploration des espaces familiers des élèves déjà réalisée au cycle 2, on identifie des traces spécifiques de l'histoire dans leur environnement proche, pour situer ces traces dans le temps et construire des repères historiques qui leur sont liés. On confronte rapidement ces traces proches à des traces historiques différentes relevées dans un autre lieu en Nouvelle-Calédonie, pour montrer l'ancienneté du peuplement et la pluralité des héritages. On aborde les traces du peuplement austronésien puis on présente l'émergence de la civilisation kanak et ses principales caractéristiques : céramique, pétroglyphes, horticulture, agriculture, tertres et forteresses, hameau kanak, case ronde, billon d'igname, taraudière organisation sociale et politique des «pays kanak», littérature orale, récits fondateurs, sculptures, masques, monnaie (en lien avec l'EFCK).
THÈME 2 **- LA NOUVELLE-CALÉDONIE : LE TEMPS DES PREMIERS CONTACTS AVEC LES EUROPÉENS (1774 À 1853).** - De Cook à Dumont d'Urville : le temps des voyages d'exploration en Nouvelle-Calédonie. - Les baleiniers et les santaliers. - Les missionnaires : protestants et catholiques.	- Les premières rencontres mutuelles débutent dans le cadre des explorations scientifiques dans le Pacifique, en 1774. James Cook est le premier Européen à arriver en Nouvelle-Calédonie et à y faire un court séjour. Il est suivi par d'autres navigateurs. - Les baleiniers et les santaliers contribuent au développement de relations (pacifiques ou violentes) avec les Kanak. - Les missionnaires, protestants et catholiques, commencent à évangéliser l'archipel et rencontrent des adhésions et des résistances.
THÈME 3 **DE LA MONARCHIE ABSOLUE À LA RÉPUBLIQUE 1789-1914** - De la Révolution Française à la construction de la République. - L'école obligatoire, gratuite et laïque instaurée par Jules Ferry. - La IIIème République, une République coloniale.	- On présente comment les États généraux, qui illustrent la crise de la monarchie absolue, aboutissent à la Révolution Française. Celle-ci bouleverse l'organisation politique et sociale de la France au nom des principes de liberté et d'égalité (étudiés en lien avec l'EMC), qui sont ensuite au cœur du projet républicain. - À partir des années 1880, l'école gratuite, laïque et obligatoire contribue à l'adhésion des citoyens à la République. Ce sous-thème peut être abordé en étudiant des documents de l'époque : école d'autrefois, matériel et programmes de l'école de la République. - La IIIème République développe l'Empire colonial français, qui peut être étudié à partir de cartes. Les élèves constatent que la NouvelleCalédonie appartient à cet empire ce qui permet de faire la transition avec le programme de CM2..

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **L'ÉPOQUE COLONIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE** **(1853 - 1914)** - La prise de possession. - Le rôle des missionnaires. - La mise en place de la colonisation libre et pénale. - Les Kanak face à la colonisation.	- Grâce à quelques figures marquantes, on présentera aux élèves les traits majeurs de la colonisation et ses conséquences en Nouvelle-Calédonie. - Febvrier Despointes prend possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de l'empereur des Français Napoléon III le 24 septembre 1853. Elle devient dès lors une colonie française. - Les missionnaires jouent un rôle dans le domaine de la santé, de l'instruction, de l'économie marchande kanak et poursuivent ainsi l'évangélisation. On étudie les différents types de colonisation (libre et pénale). Charles Guillain installe le bagne et développe la colonisation pénale. En 1864, les premiers bagnards arrivent en NouvelleCalédonie. On peut s'appuyer sur une carte pour constater l'emprise foncière de l'administration pénitentiaire. Paul Feillet obtient la fin des convois des bagnards en 1897 et encourage la colonisation libre au travers du développement de la culture du café. - La société coloniale est très inégalitaire. La société kanak est bouleversée par le système colonial et la période est marquée par la révolte du chef Ataï en 1878. Les Kanak sont soumis à l'Indigénat (à partir de 1887).
THÈME 2 **L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCE ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE** **XIXème À LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXème** - Modes de production Énergies et machines. Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier. - Changements sociaux et mouvements de population - Changements sociaux. Travailleurs sous contrats.	- Étudier l'impact du développement de l'industrialisation en France et en Nouvelle-Calédonie. Les entrées concrètes doivent être privilégiées pour saisir les nouveaux modes et lieux de production. - Il convient d'aborder ces nouveaux modes et lieux de production en s'appuyant sur l'exemple de l'exploitation minière et le commerce en Nouvelle-Calédonie à partir de 1873 (arrêt sur le régime minier de la colonie). - On montre que l'industrialisation est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui entraîne des changements sociaux ainsi que des mouvements de population. Des travailleurs d'origine océanienne (mélanésiens et polynésiens) et asiatique contribuent au développement économique social et culturel de la Nouvelle-Calédonie.

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 3 LA FRANCE ET LA NOUVELLE-CALÉDONIE DE 1914 À NOS JOURS - La France et la Nouvelle-Calédonie dans les deux Guerres mondiales.	- À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes océanien, européen et mondial. On insiste sur l'engagement des Calédoniens dans les deux conflits mondiaux : - Mobilisation des citoyens français, recrutement des tirailleurs kanak ; révolte kanak du chef Noël en 1917 pour la Première Guerre mondiale. - Refus de l'Armistice et entrée dans la Résistance avec le Ralliement au mouvement de la France Libre ; Bataillon du Pacifique, pour la Seconde Guerre mondiale. On étudie la présence des Alliés en Nouvelle-Calédonie (Américains, Néo- Zélandais, Australiens) et son impact en lien avec la Guerre du Pacifique. - On peut évoquer la débâcle, l'Armistice, l'appel du 18 juin 1940, la Résistance, la France combattante, la collaboration et la Libération.
- La Vème république.	- En 1958 le général de Gaulles fonde la Vème République, on étudie ses valeurs ses principes et ses institutions en lien avec l'EMC. L'élève découvre également que sous la Vème république, la France participe à la construction européenne dont l'un des objectifs est la préservation de la paix en Europe et dans le monde.
- L'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.	- On attire l'attention des élèves sur les redéfinitions du lien avec la France, l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut s'appuyer sur une frise chronologique pour présenter simplement les trois temps suivants : - la question de l'autonomie (TOM, fin de l'Indigénat, loi- cadre Defferre, statut - Jacquinot, lois Billotte) : 1946-1969 - de l'émergence de la revendication indépendantiste aux Évènements : 1969-1988 - le temps des accords (accords de Matignon-Oudinot 1988, accord de Nouméa : 1998 à nos jours).

GÉOGRAPHIE

La notion d'habiter est centrale au cycle 3 ; elle permet aux élèves de mieux cerner et s'approprier l'objectif et les méthodes de l'enseignement de géographie. En géographie, habiter ne se réduit pas à résider, avoir son domicile quelque part. S'intéresser à l'habiter consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles. Ainsi, l'étude des « modes d'habiter » doit faire entrer simplement les élèves, à partir de cas très concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les individus-habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent.

Les élèves découvrent ainsi que pratiquer un lieu, pour une personne, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien comme le travail, les achats, les loisirs… Il faut pour cela pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Les apprentissages commencent par une investigation des lieux de vie du quotidien et de proximité ; sont ensuite abordés d'autres échelles et d'autres « milieux » sociaux et culturels ; enfin, la dernière année du cycle s'ouvre à l'analyse de la diversité des « habiter » dans le monde.

La nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés structure l'enseignement de géographie des cycles 3 et 4. Ils introduisent un nouveau rapport au futur et permettent aux élèves d'apprendre à inscrire leur réflexion dans un temps long et à imaginer des alternatives à ce que l'on pense comme un futur inéluctable. C'est notamment l'occasion d'une sensibilisation des élèves à la prospective territoriale. En effet, l'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie permet aux élèves de mieux s'approprier les dynamiques des territoires et de réfléchir aux scénarios d'avenir possibles. En classe de sixième, c'est l'occasion pour le(s) enseignant(s) de mener un projet de son (leur) choix, qui peut reprendre des thématiques abordées en première partie du cycle.

Pendant le cycle 3, l'acquisition de connaissances et de méthodes géographiques variées aide les élèves à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension et à la pratique d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus. Les sujets d'étude traités à l'école élémentaire se sont appuyés sur des exemples précis qui peuvent alimenter l'étude des systèmes spatiaux abordés au cours de l'année de sixième. L'enseignant élabore un parcours qui conduit les élèves à découvrir différents lieux dans le monde tout en poursuivant la découverte et la connaissance des territoires de proximité. Il traite les thèmes au programme dans l'ordre qu'il choisit. En sixième, le thème 4 peut être scindé et étudié de manière filée tout au long de l'année. Des études approfondies de certains lieux permettent aux élèves d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La contextualisation, mettant en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et avec le monde, donne la possibilité de continuer le travail sur les grands repères géographiques.

Les thèmes du programme invitent à poursuivre la réflexion sur les enjeux liés au développement durable des territoires.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **- DÉCOUVRIR LE(S) LIEU(X) OÙ J'HABITE** - Identifier les caractéristiques de mon (mes) lieu(x) de vie. - Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.	Ce thème introducteur réinvestit la lecture des paysages du quotidien de l'élève et la découverte de son environnement proche, réalisées au cycle 2, pour élargir ses horizons. C'est l'occasion de mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, hydrologie, climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (et activités) du lieu de vie de l'élève en Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, dans le Grand Nouméa, dans les villages ou dans les tribus de l'intérieur et des Îles. L'acquisition de ce vocabulaire géographique se poursuivra tout au long du cycle. Un premier questionnement est ainsi posé sur ce qu'est « habiter », ce qu'est « l'insularité ». On travaille sur les représentations et les pratiques que l'élève a de son (ses) lieu(x) de vie. Le lieu de vie de l'élève est situé dans un ensemble plus vaste : Océanie, Pacifique, monde.
THÈME 2 **TRAVAILLER / SE CULTIVER / AVOIR DES LOISIRS** - En Océanie : les petites îles ou archipels, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. - En Europe : la France, les autres pays européens. - Le reste du monde.	Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces dans le monde. L'enseignant partira de l'Océanie (les petites îles ou archipels, l'Australie, la Nouvelle-Zélande) et étudiera un des sujets des sous-thèmes A et B. Il privilégiera les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique) pour que les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements surtout dans un pays composé d'îles.
THÈME 3 **CONSOMMER RESPONSABLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE** - Satisfaire les besoins en eau et en énergie dans une Nouvelle-Calédonie durable. - Satisfaire les besoins alimentaires.	Consommer renvoie à un autre acte quotidien accompli dans le lieu habité afin de satisfaire des besoins individuels et collectifs. L'étude permet d'envisager d'autres usages de ce lieu, d'en continuer l'exploration des fonctions et des réseaux et de faire intervenir d'autres acteurs. Satisfaire les besoins en énergie, en eau et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur bonne gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie souvent complexe de la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur (eau du robinet, eau en bouteille, électricité, produits alimentaires). Les deux sous-thèmes sont l'occasion, à partir d'études de cas, d'aborder des enjeux liés au développement durable des territoires (traitement des eaux usées…).

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **SE DÉPLACER** - Se déplacer en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique. - Se déplacer en France. - Se déplacer dans un autre lieu du monde.	Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements dans un archipel. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilité et on dégage des enjeux liés aux nouvelles formes de mobilité (mobilités douces : pistes cyclables, amélioration des réseaux de transports en commun, voitures électriques, co-voiturage…) navires et avions.
THÈME 2 **COMMUNIQUER D'UN BOUT À L'AUTRE DU MONDE GRÂCE À L'INTERNET** - Un monde de réseaux. - Un habitant connecté au monde. - Des habitants inégalement connectés dans le monde.	À partir des usages personnels de l'élève de l'Internet et des activités proposées pour développer la compétence « S'informer dans le monde du numérique », on propose à l'élève de réfléchir sur le fonctionnement de ce réseau. On découvre les infrastructures matérielles nécessaires au fonctionnement et au développement de l'Internet. Ses usages définissent un nouveau rapport à l'espace et au temps caractérisé par l'immédiateté et la proximité. Ils questionnent la citoyenneté. On constate les inégalités d'accès à l'Internet en Nouvelle-Calédonie et dans le monde. *Ce thème sera abordé de manière transversale (en lien avec l'EMC)*
THÈME 3 **MIEUX HABITER** - Favoriser la place de la « nature » en ville. - Recycler. - Habiter un éco quartier.	Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, province, Grand Nouméa, la Nouvelle-Calédonie), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un éco quartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable. *Ce thème sera abordé en lien avec les sciences/technologie et l'EMC.*

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les orientations de la loi organique n°99-210 du 19 Mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Vème République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de la communauté éducative une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs républicaines ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie quels que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer tel qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.
Une attention particulière doit être portée dans la prise en compte de l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons. Il convient de lutter contre les stéréotypes genrés dans les enseignements et au-delà, dans tous les actes du quotidien. Cette éducation à l'égalité s'inscrit dans une dynamique collective de regards croisés, de réflexions, d'expériences et de compétences partagées, qui vise à contribuer :

- à l'acquisition d'une culture de l'égalité entre les sexes et à la neutralisation des stéréotypes sexistes ;
- au renforcement de l'éducation au respect mutuel ;
- à la sensibilisation à la mixité des métiers.

En complément de la conduite de la classe, les supports didactiques et pédagogiques doivent être dépourvus d'éléments à caractère discriminant, notamment sur le plan des stéréotypes sexistes. L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'École doit garantir aux élèves.

3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent et se complètent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.

4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une société laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes :

a) penser et agir par soi-même et avec les autres, et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) ;
b) comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) ;
c) reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ;
d) construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).

5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération…). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.

6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.

7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.

8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non, uniquement, sur le comportement de l'élève.

FINALITÉS

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité de « mieux vivre ensemble » par le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles :

1- Se respecter soi-même et autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect de soi-même et d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun. Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2- Acquérir et partager les valeurs de la République ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie

L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles.
Elle porte les valeurs de la République, « liberté, égalité, fraternité, laïcité », ainsi que les valeurs universelles rassemblant les communautés de la Nouvelle-Calédonie autour de la devise du pays « terre de parole, terre de partage », dans un esprit de reconnaissance, de respect mutuel, de partage et de persévérance porté par le préambule de l'accord de Nouméa. La morale enseignée dans l'école calédonienne contribue à forger une citoyenneté qui s'appuie sur la solidarité, la tolérance, l'équité, le respect, l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons et l'absence de toutes formes de discriminations.

3- Construire une culture civique autour des valeurs, des savoirs et des pratiques

La conception républicaine de la citoyenneté et en particulier en Nouvelle-Calédonie, insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».
La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre dimensions : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

LA CULTURE DE LA SENSIBILITÉ

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

LA CULTURE DU DROIT ET DE LA RÈGLE

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

LA CULTURE DU JUGEMENT

La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

LA CULTURE DE L'ENGAGEMENT

La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école ; elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court terme. Des échanges contradictoires, pouvant prendre appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils acquièrent dans ces débats les capacités à établir des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux –climat, biodiversité, développement durable) et à comprendre les perspectives des acteurs impliqués dans les problématiques abordées. Celles-ci prennent appui sur les observations du vivant, les expériences vécues dans l'école et son environnement ou l'étude de documents qui procèdent à une progressive « acculturation » écologique.

SAVOIRS

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques…). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

MODALITÉS PRATIQUES ET MÉTHODES DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation. L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées. L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves. Il inscrit ses actions dans le cadre du parcours civique. L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement morale et civique »
2, 3, 5	**CULTURE DE LA SENSIBILITÉ** - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.
3, 5	**CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT** - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs
1, 2, 3, 5	**CULTURE DU JUGEMENT** - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.
3, 4, 5	**CULTURE DE L'ENGAGEMENT** - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

ORGANISATION DES TABLEAUX

Les différents domaines de l'enseignement moral et civique assurent continuité et progressivité des enseignements du cycle 2 au cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les attendus de fin de cycle répondent aux finalités de cet enseignement. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

Se respecter soi-même et respecter autrui

Attendus de fin de cycle
Se respecter soi-même et respecter autrui : - Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre. - Avoir conscience de l'égalité en droit, devoir et dignité entre les filles et les garçons pour l'appliquer et l'accepter. - Avoir conscience de sa responsabilité individuelle. - Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres. Tenir compte du point de vue des autres. - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression. Tout au long du cycle 3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Acquérir et partager les valeurs de la République et celles de la Nouvelle-Calédonie

Attendus de fin de cycle
- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter. - Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques. - Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique. Tout au long du cycle 3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école et les sanctions qui sont appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique. Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets. Une initiation au Code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2. Les valeurs, principes et symboles de la République française et de la Nouvelle-Calédonie sont enseignés tout au long du cycle.

Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle
- Se positionner comme membre de la collectivité. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement. - Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue. Tout au long du cycle 3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe et dans l'école. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves. Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information ÉMI et sur la discussion réglée.

ENSEIGNEMENT DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La tolérance et l'ouverture à autrui sont promues par le développement d'une culture humaniste et la connaissance de l'histoire, de la culture et des langues des communautés de la Nouvelle-Calédonie, éléments de la réussite pour tous. À ce titre, l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak permet l'enseignement et la connaissance de l'ensemble des cultures présentes en Nouvelle-Calédonie.

Cet enseignement vise plusieurs objectifs :
- affirmer l'identité de l'école calédonienne en s'imprégnant de la découverte des valeurs communes à l'ensemble des communautés de la Nouvelle-Calédonie qui renvoient aux notions d'humanité et de vivre ensemble : égalité, fraternité, respect, solidarité, harmonie, etc. ;
- partager un patrimoine commun que l'École contribue à faire connaître, comprendre et transmettre ;
- apprendre à mieux se connaître, à mieux se comprendre pour construire ensemble.

L'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak s'organise conformément aux cinq points d'ancrage suivants : **case, igname, langue/parole, personne/clan et terre/espace.**

Une approche transversale, exploitée de manière transversale

À travers ces différents espaces, les élèves acquièrent des éléments essentiels de leur environnement ainsi que les champs lexicaux adéquats. Ils les découvrent en contexte, grâce aux possibilités offertes par la vie de la classe et les différents événements qui rythment l'année scolaire. Il appartient donc à l'enseignant de déterminer les projets d'actions qu'il souhaite privilégier en fonction des centres d'intérêt de ses élèves.

Les **réalités culturelles**, l'éducation artistique et la **littérature** restent l'entrée privilégiée des apprentissages pour aborder les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. Si la vie courante peut servir à l'apprentissage dans une réalité quotidienne, elle ne saurait constituer l'unique point de référence. La réalité de l'aire culturelle concernée, tout autant que sa dimension imaginaire à travers littérature, arts, traditions et légendes, sont des domaines permettant d'ouvrir l'enfant à des différences fécondes indispensables à la formation de citoyens responsables.

Les contenus d'enseignement et les compétences fixés à partir des cinq éléments fondamentaux deviendront progressivement plus complexes. En équipe pédagogique, les enseignants choisiront les outils, les supports les plus pertinents et les mieux adaptés afin d'assurer la progressivité des apprentissages, la continuité et la cohérence de la scolarité de chaque élève, du primaire au secondaire.

Dans la continuité du cycle 2, au cycle 3 les élèves approfondissent les savoir-faire et les connaissances liées aux valeurs essentielles de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie au travers de situations de la vie de classe, de projets interdisciplinaires et d'évènements.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie »
La case - la personne et le clan - l'igname - les langues et la parole - la terre et l'espace	
3, 5	- Comprendre la fonction symbolique de la case et ses différentes fonctions. - Être capable d'expliquer les relations de parenté dans une famille, dans un clan. - S'approprier quelques principes relatifs à l'organisation de la société kanak en général.
3, 4, 5	- Connaître la dimension symbolique de l'igname et les valeurs qu'elle véhicule.
1, 2, 5	- Interpréter un répertoire de chants traditionnels avec expressivité. - Écouter, comparer et commenter des éléments sonores issus de contextes musicaux différents.
1, 2, 5	- À partir de la littérature kanak et notamment des contes et légendes, identifier les principales valeurs de la culture kanak.
2, 5	- Se constituer des repères historiques et géographiques et se repérer dans l'espace et dans le temps.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Attendus de fin de cycle
- Connaître les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie, comprendre et définir les valeurs qu'ils véhiculent. - Comprendre la dimension symbolique des éléments fondamentaux - Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;
- s'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
- adapter ses déplacements à des environnements variés ;
- s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
- conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycle 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur…) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les enseignants du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2 et en raison de son insularité, l'acquisition du « savoir-nager », priorité calédonienne, doit être l'objectif du cycle 3. Lorsqu'il n'existe pas de bassin dans le secteur géographique de l'école, l'activité de natation pourra être réalisée dans les bains délimités en mer homologués.

L'attestation scolaire « savoir-nager » sera délivrée au plus tard en 6ème.

En complément de l'éducation physique et sportive, l'association sportive scolaire constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités. À l'issue du cycle 3, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation physique et sportive »
1	**DÉVELOPPER SA MOTRICITÉ ET CONSTRUIRE UN LANGAGE DU CORPS** - Adapter sa motricité à des situations variées. - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité. - Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.
2	**S'APPROPRIER SEUL OU À PLUSIEURS PAR LA PRATIQUE, LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE** - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace. - Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.
3	**PARTAGER DES RÈGLES, ASSUMER DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS** - Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur…). - Élaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées. - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.
4	**APPRENDRE À ENTRETENIR SA SANTÉ PAR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE** - Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. - Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie. - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.
5	**S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE SPORTIVE ET ARTISTIQUE** - Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine. - Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Attendus de fin de cycle
- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. - Combiner une course, un saut et un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. - Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. - Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle
- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. - Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. - Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. - Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN).

S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

Attendus de fin de cycle
- Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. - Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. - Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Attendus de fin de cycle
EN SITUATION AMÉNAGÉE OU À EFFECTIF RÉDUIT - S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. - Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. - Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. - Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. - Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le langage oral. Ils sont ainsi amenés à utiliser un vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade et eux-mêmes, pour organiser leur activité ou celle d'un camarade et pour exprimer les émotions ressenties. Ils développent aussi des compétences de communication en pratiquant un langage dans un genre codifié (par exemple, restituer une observation faite à partir de critères précis face à un collectif ou un individu). En articulant le concret et l'abstrait, les activités physiques et sportives donnent du sens à des notions mathématiques (échelle, distance…). Les élèves peuvent aussi utiliser différents modes de représentation (chiffres, graphiques, tableaux) pour rendre compte des performances réalisées, de leur évolution et les comparer (exemples : graphique pour rendre compte de l'évolution de ses performances au cours du cycle, tableau ou graphique pour comparer les performances de plusieurs élèves). Les parcours ou courses d'orientation sont l'occasion de mettre en pratique les activités de repérage ou de déplacement (sur un plan, une carte) travaillées en mathématiques et en géographie.

En lien avec l'enseignement des sciences, l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations…) et à la sécurité (connaissance des gestes de premiers secours, des règles élémentaires de sécurité routière…), constitutives du parcours civique scolaire. En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement créent les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour respecter les autres, refuser les discriminations, regarder avec bienveillance la prestation de camarades, développer de l'empathie, exprimer et reconnaître les émotions, reconnaître et accepter les différences et participer à l'organisation de rencontres sportives. Une langue vivante (anglais, langues kanak, langue de la région Asie-Pacifique) peut être utilisée par exemple, pour donner les consignes de jeu, pour commenter une rencontre, comme langue de présentation d'un spectacle acrobatique...

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

ARTS PLASTIQUES

Après la sensibilisation aux activités et à la perception des langages artistiques conduite en maternelle, le cycle 2 a fait découvrir aux élèves quelques notions fondamentales en arts plastiques. Durant le cycle 3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Il s'agit de donner aux élèves les moyens d'élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d'accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques.

Comme au cycle 2, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des situations ouvertes favorisant l'initiative, l'autonomie et le recul critique. La pratique plastique exploratoire, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : action, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture partagée, enrichie par la diversité des cultures de l'élève et plus particulièrement par la richesse des cultures océaniennes.

Tout au long du cycle 3, les élèves sont conduits à interroger l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet. Ils comprennent que des usages conventionnels peuvent s'enrichir d'utilisations renouvelées, voire détournées. Ils sont incités à tirer parti de leurs expériences, à identifier, nommer et choisir les moyens qu'ils expérimentent, apprennent, inventent ou qu'ils maîtrisent. Les enseignements artistiques, comme les autres enseignements humanistes ou scientifiques, peuvent être des vecteurs pédagogiques pour aborder les éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. En effet, si cet enseignement peut s'envisager comme une discipline à part entière, une articulation est recommandée avec l'enseignement des connaissances et des compétences liées aux disciplines générales et l'approche des cultures du Pacifique.

Comme au cycle 2 par exemple, l'enseignement à partir des trois entrées du programme d'arts plastiques du cycle 3 peut être enrichi et éclairé par des œuvres artistiques liées aux cultures océaniennes. Un enseignement croisé entre des contenus disciplinaires et une approche multiculturelle sera le garant d'une contextualisation des connaissances, un partage des valeurs pour construire et le «vivre ensemble» inscrit dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « arts plastiques »
1, 2, 3, 4, 5	**EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER** - Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo…). - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.
2, 3, 5	**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE** - Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. - Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. - Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.
1, 3	**S'EXPRIMER, ANALYSER SA PRATIQUE, CELLE DE SES PAIRS ; ÉTABLIR UNE RELATION AVEC CELLE DES ARTISTES, S'OUVRIR À L'ALTÉRITÉ** - Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. - Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. - Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.
1, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LES DOMAINES LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES, ÊTRE SENSIBLE AUX QUESTIONS DE L'ART** - Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Attendus de fin de cycle
- Réaliser des productions en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et des pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique). - Mener un projet artistique individuellement ou collectivement en développant des habiletés à fabriquer, représenter. - S'exprimer sur son travail ou sur une œuvre en utilisant un vocabulaire spécifique et en justifiant ses choix. - Enrichir ses capacités d'expression et son jugement par la rencontre d'œuvres d'art.

Les compétences du socle sont travaillées à partir de trois entrées des programmes : **la représentation plastique et les dispositifs de présentation, les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace, la matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.**

Ces trois entrées du programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées indépendamment ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages. L'enseignant favorise une rencontre régulière, directe ou indirecte, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines, du passé, occidentales et extra occidentales, pour nourrir la sensibilité et l'imaginaire des élèves, enrichir leurs capacités d'expression et construire leur jugement. Il veille à aborder la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création dans les références culturelles exploitées en ne manquant pas de mettre en valeur les cultures océaniennes.

L'enseignant est attentif à l'acquisition d'un vocabulaire spécifique aux arts plastiques. Il veille à organiser l'espace de travail pour favoriser l'accès à l'autonomie.

TROIS ENTRÉES POUR CONSTRUIRE LES SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE

La représentation plastique et les dispositifs de présentation

- **La ressemblance** : travailler le lien entre ce qui est observé ou imaginé et ce qui est représenté et aussi travailler l'écart entre la réalité et sa représentation.

- **L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural** : découvrir en quoi le geste (lien avec le corps) a un impact sur les effets obtenus dans la pratique plastique.

- **La narration visuelle** : fabriquer des images pour raconter et témoigner en étant attentif à la composition et à l'organisation.

- **La mise en regard et en espace** : exposer les productions plastiques ou les œuvres en étant attentif aux modalités (cadre, socle, éclairages, etc.) comme à l'espace de présentation.

- **La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché** : découvrir différentes modalités pour mettre en valeur les productions plastiques (l'accrochage, la mise en scène, la création d'un parcours dans l'exposition, l'interaction avec le spectateur …).

- **Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations** : faire découvrir la différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires, l'image dessinée, peinte, photographiée, filmée, la transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique.

- **Quelques pistes de travail :** pratiques plastiques d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, amener les élèves à être sensible au surgissement du hasard et l'inattendu. Utiliser un appareil photo numérique pour produire des images fixes ou animées ; intervenir sur les images déjà existantes pour en modifier le sens par le collage, le dessin, la peinture, le montage, expérimenter les possibilités des outils numériques. Mise en œuvre plastique, en deux et trois dimensions, de principes d'organisations et d'agencements, de compositions explicites pour raconter ou témoigner. Réaliser des productions plastiques exprimant l'espace et le temps, également au moyen d'images animées (ralenti, accélération, séquençage…). Repérer et mettre en œuvre divers modalités et lieux de présentation de sa production ou des œuvres. Observer et analyser des œuvres ou des images ; comparer des œuvres différentes sur une même question, dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche des réalisations ou des situations liées à la représentation et aux dispositifs de représentation.

Compositions et organisations de la surface, du volume et de l'espace

- **La composition et l'organisation d'une production plastique** : expérimenter différentes organisations et compositions des éléments plastiques dans une production afin de modifier le sens et l'effet.
- **les détournements et les mises en scène des objets** : intervenir sur des objets à des fins narratives, symboliques ou poétiques.
- **L'espace en trois dimensions** : découvrir et expérimenter le travail en volume (modelage, assemblage, construction, installation…) ; les notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur.
- **Quelques pistes de travail :** exploiter plastiquement les qualités formelles des matériaux, des objets ou d'images dans leur association au profit d'un effet, d'une organisation, d'une intention (collage d'éléments hétéroclites, association d'images disparates, intrusion de perturbations…). Exploiter les modifications, les qualités physiques d'un objet, pour faire l'expérience de la dimension poétique. Découvrir, comprendre et expérimenter les conditions du déploiement de volumes (équilibre et déséquilibre ; forme ouverte, fermée) dans l'espace (installation in situ), en lien notamment avec l'architecture et l'environnement. Créer, fabriquer, transformer des objets à forte charge symbolique (exemple des monnaies kanak ou des objets «sacrés/tabous») ; jeux sur les relations entre formes et fonction, entre dimension symbolique et qualités plastiques. Observer et analyser des œuvres, d'architectures, d'objets ; comparer des œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture.

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

- **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre** : expérimenter et comprendre qu'une production plastique est avant tout la mise en œuvre de matériaux sur un support, dont le résultat crée des effets sensibles.
- **Les qualités physiques des matériaux** : expérimenter et comprendre les incidences des qualités physiques des matériaux (porosité, rugosité, liquidité, malléabilité…) et ses effets sur la pratique plastique (transparences, épaisseurs, mélanges homogènes et hétérogènes, collages, assemblages, empilements, tressages, emboîtements, adjonctions d'objets ou de fragments, …).
- **Les effets du geste et de l'instrument** : expérimenter et comprendre les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés (la main, les brosses et pinceaux de caractéristiques et tailles diverses, les chiffons, les éponges, les outils inventés…) ; par les effets du geste (touche, trace, texture, griffure, trainée, découpe, coulure…)
- **La matérialité et la qualité de la couleur** : expérimenter et comprendre les relations entre les qualités physiques de la matière colorée (peinture, trace de crayon, papiers découpés, …) et leurs effets, ainsi que les effets produits par la variation de la quantité de la surface colorée.
- **Quelques pistes de travail** : expérimenter, observer et interpréter le rôle de la matière dans une pratique plastique : lui donner forme, l'éprouver, jouer de ses caractéristiques physiques, des textures, pour nourrir un projet artistique ; identification de la part du hasard, de celle de l'intention. Explorer et exploiter plastiquement des qualités physiques des matériaux, des médiums et des supports pour peindre oudessiner, pour sculpter ou construire. Découvrir et utiliser les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre et les interactions entre outils, médiums et supports variés.Pratiquer une diversité de gestes, mettre en œuvre l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité (intention ou hasard à laisser une trace sur le support, affirmation des aspects physiques, matériels, gestuels, rythmes, vitesse, étendue ou profondeur dans son rapport aux limites, aux bords, à la matérialité du support ou du médium…). Produire plastiquement en travaillant les relations entre les qualités de la matière colorée (pigments, substances, liants…), ses usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure…) ; les effets induits par les supports et les mélanges avec d'autres médiums. Observer et analyser des œuvres ; comparer des œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche de réalisations mettant en évidence le rôle de la matérialité et de la couleur.

CROISEMENTS ENTRE ENSEIGNEMENTS

L'importance accordée en arts plastiques au champ de l'expérimentation, au goût pour la recherche, croise celui des sciences et de la technologie. La modélisation d'expériences scientifiques et de leurs résultats, le travail sur les musées autour d'espèces imaginaires ou d'animaux méconnus, comme l'invention de traces archéologiques fictives, y compris à partir d'éléments scientifiquement validés, relèvent de ces possibles croisements. Par ailleurs, la pratique plastique nécessite le recours à des compétences et des notions (espace, perspective, proportion, mesure…) qui peuvent être reliées à celles développées en mathématiques.

La compétence « Mettre en œuvre un projet artistique » peut donner lieu, pour ce cycle, à un travail pluridisciplinaire (éducation musicale, français, éducation physique et sportive) autour d'une forme artistique voisine des arts plastiques sur des projets incluant notamment la représentation (théâtrale).

ÉDUCATION MUSICALE

Dans la continuité du cycle 2 et pour préparer le cycle 4, l'éducation musicale en cycle 3 poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la perception et la production.

Par le travail de la perception, celui de l'écoute de la musique (musiques kanak, océaniennes et plus largement extra-occidentales et occidentales), les élèves développent leurs capacités à percevoir des caractéristiques plus fines et des organisations plus complexes de la musique ; ils apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs productions ; ils acquièrent des repères structurant leur culture artistique et apprennent à s'y référer ; ils découvrent peu à peu que le goût est une notion relative et, dépassant progressivement leur seule immédiate émotion, ils développent leur esprit critique en exprimant des avis personnels.

Par le travail de production qui repose pour la plus large part sur l'expression vocale, ils développent des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d'un projet d'interprétation ; ils mesurent les exigences d'une réalisation collective qui dépend étroitement de l'engagement de chacun ; ils enrichissent leur répertoire chanté d'expériences expressives, ancrées lorsque cela est possible dans les cultures océaniennes ; ils apprennent à relier ce qu'ils chantent aux musiques qu'ils écoutent, à choisir entre reproduire et imaginer, voire créer. Les quatre compétences déjà travaillées au cycle 2 s'enrichissent de nouvelles dimensions – interpréter, commenter, créer, argumenter – marquant la progression des élèves vers des situations de perception et de production plus complexes qu'auparavant, à travers des objets musicaux et des situations de travail progressivement plus complexes. Comme au cycle 2, chaque élève qui le souhaite doit pouvoir s'engager chaque année dans la réalisation d'un projet choral ambitieux et associant autant que possible d'autres formes d'expression artistique. Cette possibilité lui permet, outre de trouver plaisir à chanter dans un cadre collectif, de découvrir les exigences d'un spectacle organisé en fin d'année scolaire. Associant des élèves issus des différents niveaux du cycle, la chorale gagne à réunir écoliers et collégiens, ces derniers même au-delà du cycle 3. Elle profite pleinement, lorsque cela est possible, d'un partenariat avec des artistes professionnels ou semi professionnels, notamment pour assurer l'accompagnement instrumental de la chorale.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation musicale »
1, 5	**CHANTER ET INTERPRÉTER** - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié, multilingue et multiculturel, avec expressivité.
1, 3, 5	**ÉCOUTER, COMPARER ET COMMENTER** - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une production musicale dans une aire géographique, linguistique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.
1, 5	**EXPLORER, IMAGINER ET CRÉER** - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.
1, 3, 5	**ÉCHANGER, PARTAGER ET ARGUMENTER** - Argumenter un jugement sur une musique. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Attendus de fin de cycle
- Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression. - Mettre en lien des caractéristiques musicales de productions différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements généraux (histoire, géographie, français, sciences, etc.) et le cas échéant par l'enseignement des éléments fondamentaux des cultures kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie. - Explorer les sons de la voix et de son environnement, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés. - Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.

HISTOIRE DES ARTS

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé (dont les cultures océaniennes) et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres.

Tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de sixième, il associe des enseignants de plusieurs disciplines.

L'histoire des arts intègre autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international, en exploitant notamment les ressources numériques. Constitutif du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, il associe la fréquentation des œuvres et l'appropriation de connaissances sans s'arrêter aux frontières traditionnelles des beaux-arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma. Il repose sur la fréquentation d'un patrimoine aussi bien savant que populaire ou traditionnel, aussi diversifié que possible. Il s'enrichit des pratiques artistiques de tous ordres.

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs : des objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité et qui passent par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ; des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ; des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

Durant les deux premières années du cycle 3, l'enseignant exerce sa polyvalence pour trouver les cadres et les moments les plus propices à la construction de cet enseignement et de ses objectifs. En classe de sixième, l'enseignement de l'histoire des arts se fait principalement dans les enseignements des arts plastiques et de l'éducation musicale, du français, de l'histoire et de la géographie, des langues vivantes. L'éducation physique et sportive et les disciplines scientifiques et technologiques peuvent s'associer à des projets interdisciplinaires d'histoire des arts. La contribution du professeur documentaliste à ces projets est précieuse.

Dans le cadre de son parcours d'éducation artistique et culturelle, et notamment grâce aux enseignements artistiques, l'élève a été amené au cours des cycles 1 et 2 à rencontrer des œuvres d'art ; à l'issue de ces cycles, il a développé une sensibilité aux langages artistiques. Il comprend des notions élémentaires propres à chaque champ d'expression artistique (par exemple : que l'architecture organise un espace ; que la peinture ou le théâtre peuvent représenter le réel ; que la musique peut chercher à exprimer un sentiment) ; il sait identifier et nommer quelques éléments constitutifs d'une œuvre d'art et, sur des bases simples, la comparer à d'autres. Il observe, écoute et se conduit selon les codes appropriés dans des lieux d'art et de culture.

À la fin du cycle 3, les élèves ont acquis les éléments de lexique et de compréhension qui les rendent capables, devant une œuvre plastique ou musicale, face à un monument, un espace ou un objet artistique, d'en proposer une description qui distingue les éléments :

- Relevant d'une présence matérielle (matériaux, dimensions, fabrication).
- Caractéristiques d'un langage formel.
- Indicateurs d'usages ou de sens.

Ainsi le cycle 3 construit-il les compétences qui permettront aux élèves, dans le courant du cycle 4, d'établir des interprétations et des rapprochements fondateurs d'une autonomie dans leur rapport à l'art.

Les compétences du socle sont travaillées à travers les contenus des programmes (connaissances et compétences associées, déclinées dans les repères de progressivité).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « histoire des arts »
1, 3, 5	**Identifier :** donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.
1, 2, 3, 5	**Analyser :** dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.
1, 5	**Situer :** relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.
2, 5	**Se repérer** dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.

*D1 : Les langages pour penser et communiquer / D2 : Les méthodes et outils pour apprendre / D3 : La formation de la personne et du citoyen / D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques / D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

Attendus de fin de cycle
- Décrire une œuvre en identifiant ses principales caractéristiques techniques et formelles à l'aide d'un lexique simple et adapté. - Émettre une proposition argumentée, fondée sur quelques grandes caractéristiques d'une œuvre, pour situer celle-ci dans une période et une aire géographique, au risque de l'erreur. - Exprimer un ressenti et un avis devant une œuvre, étayés à l'aide d'une première analyse. - Se repérer dans un musée ou un centre d'art, adapter son comportement au lieu et identifier la fonction de ses principaux acteurs. - Identifier la marque des arts du passé et du présent dans son environnement.

CHAPITRE 4
HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Cycle III CM1, CM2 cycle de consolidation	Horaire sans l'enseignement d'une langue kanak ou d'une autre langue de la région Asie-Pacifique		Horaire prévu pour les élèves bénéficiant des 5 heures d'enseignement d'une langue kanak				Horaire prévu pour les élèves bénéficiant d'une initiation à une autre langue de la région Asie Pacifique	
			En français		De et en langue kanak			
Domaines disciplinaires	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**	**Horaire annuel de base**	**Horaire hebdomadaire de base**
Langue kanak	-	-	-	-	72H	2H	-	-
Autres langues de la région Asie-pacifique	-	-	-	-	-	-	54H	1H30
Français	288H	8H	252H	7H	-	-	270H	7H30
Mathématiques	198H	5H30	180H	5H	18H	0H30	198H	5H30
Langue vivante étrangère (anglais)	54H	1H30	54H	1H30	-	-	54H	1H30
Éducation Physique et Sportive	108H	3H	216H	6H	72H	2H	288H	8H
Enseignements artistiques	72H	2H						
Sciences et technologie	72H	2H						
Histoire et géographie Enseignement moral et civique *	72H	2H						
Enseignement des éléments fondamentaux de la culture Kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie	18H	0H30	-	-	18H	0H30	18H	0H30
Enseignement complémentaire	54H	1H30	54H	1H30	-	-	54H	1H30
Total heures élèves	936H	26H**	756H	21H	180H	5H	936H	26H**
			Total de 26H** par semaine et de 936H par an					

* Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.
** 13 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

CHAPITRE 5
TABLEAUX SYNOPTIQUES DES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 3

Domaines du socle* : le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des programmes de l'école élémentaire et du collège qui déclinent et précisent ce socle. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège.

D1 : Les langages pour penser et communiquer

D2 : Les méthodes et outils pour apprendre

D3 : La formation de la personne et du citoyen

D4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

D5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

FRANÇAIS

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « français »
1, 2, 3	**COMPRENDRE ET S'EXPRIMER À L'ORAL** - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.
1, 5	**LIRE** - Lire avec fluidité. - Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome. - Comprendre des textes documentaires, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.
1	**ÉCRIRE** - Écrire à la main de manière fluide et efficace. Maîtriser les bases de l'écriture au clavier. - Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre. - Rédiger des écrits variés. - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.
1, 2	**COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE** - Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Identifier les constituants d'une phrase simple. Se repérer dans la phrase complexe. - Acquérir l'orthographe grammaticale. - Enrichir le lexique. - Acquérir l'orthographe lexicale.

FRANÇAIS : LANGAGE ORAL

Attendus de fin de cycle
- Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte. - Dire de mémoire un texte à haute voix. - Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil numérique. - Participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

FRANÇAIS : LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Attendus de fin de cycle
- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture. - Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines. - Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes : CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ; CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ; 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

FRANÇAIS : ÉCRITURE

Attendus de fin de cycle
- Écrire un texte d'une à deux pages adaptées à son destinataire. - Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.

FRANÇAIS : ÉTUDE DE LA LANGUE (GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, LEXIQUE)

Attendus de fin de cycle
- En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), les accords entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe), l'accord de l'attribut avec le sujet. - Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie. - Repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

LANGUES VIVANTES
(ANGLAIS, LANGUE KANAK, LANGUES DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE)

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « langues vivantes »
1, 2	**ÉCOUTER ET COMPRENDRE** - Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des histoires simples. - Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes. - Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.
1, 2	**LIRE ET COMPRENDRE** - Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte. - Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte. - S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles. - Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.
1, 2, 3	**PARLER EN CONTINU** - Mémoriser et reproduire des énoncés. - S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix. - Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.
1, 2, 3	**ÉCRIRE** - Écrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisées. - Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.
1, 2	**RÉAGIR ET DIALOGUER** - Poser des questions simples. - Mobiliser des énoncés adéquats au contexte dans une succession d'échanges ritualisés. - Utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève.
1, 2, 3, 5	**DÉCOUVRIR LES ASPECTS CULTURELS D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ET RÉGIONALE** - Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. - Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires.

1. ACTIVITÉS LANGAGIÈRES

Activités langagières : Écouter et comprendre

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur lui-même, sa famille et son environnement immédiat (notamment scolaire).
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.

Activités langagières : Lire et comprendre

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des phrases très simples.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples.

Activités langagières : Parler en continu

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable d'utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de lui et de son environnement immédiat.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses.

Activités langagières : Écrire

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.

Activités langagières : Réagir et dialoguer

Attendus de fin de cycle
NIVEAU A1 (NIVEAU INTRODUCTIF OU DE DÉCOUVERTE) : - L'élève est capable de communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire.
NIVEAU A2 (NIVEAU INTERMÉDIAIRE) : - L'élève est capable d'interagir de façon simple et de reformuler son propos pour s'adapter à l'interlocuteur.

Activités culturelles et linguistiques		
LEXIQUE - Posséder un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement…		
- La personne et la vie quotidienne - Le corps humain, les vêtements, les modes de vie. - Le portrait physique et moral. - L'environnement urbain et rural. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles kanak ou océaniennes** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. - Les éléments fondamentaux de la culture kanak (le clan, la personne, l'igname, la langue et la parole). - Les savoir-faire culturels (tressage, vannerie, sculpture…).	- Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue - Leur situation géographique. - Les caractéristiques physiques et repères culturels. - Quelques figures historiques, contemporaines. - Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée. **Il convient de prendre en compte les spécificités culturelles kanak ou océaniennes** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. - Les éléments fondamentaux de la culture kanak (la case, la terre et l'espace). - Les fêtes, traditions et coutumes (fête de l'igname, le mèi…). - Le Lapita, les pétroglyphes…	- L'imaginaire - Littérature de jeunesse. - Contes, mythes et légendes du pays ou de la région. - Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma. **Les spécificités culturelles kanak ou océaniennes** les valeurs : de respect (écoute et bienveillance), de solidarité (partage, accueil, hospitalité) d'harmonie (cohésion, consensus), d'appartenance, de réciprocité (échanges) et d'humilité. - Les éléments fondamentaux de la culture kanak (la case, le clan, la personne, l'igname, la langue et la parole, la terre et l'espace). - Les mythes d'origine, les ancêtres, les totems…

Activités culturelles et linguistiques
Grammaire Avoir un contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Le groupe verbal : le verbe : son accord avec le sujet ; l'expression du temps : présent, passé, futur ; les auxiliaires ; le complément. - Le groupe nominal : le nom et le pronom ; le genre et le nombre ; les articles ; les possessifs ; les démonstratifs ; les quantifieurs ; les principales prépositions (de lieu, de temps...) ; l'adjectif qualificatif : sa place, son accord ; le génitif (si la langue en comporte); les noms composés ; quelques pronoms relatifs. - La phrase : type et forme de phrase : déclarative, interrogative, exclamative, impérative, affirmative, négative ; la syntaxe élémentaire de la phrase simple : ordre des mots, quelques mots de liaison (et, ou ...) ; quelques subordonnants dans des énoncés dits « complexes » (parce que...).
Phonologie Reconnaître et reproduire de manière intelligible les sons, l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue. - Phonèmes : percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue. - Accents et rythme : percevoir et restituer le phrasé d'un énoncé familier; repérer et respecter l'accent tonique. - Intonation : percevoir et restituer les schémas intonatifs : l'intonation caractéristique des différents types d'énoncés. - Lien phonie/graphie : l'alphabet (selon les langues).

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « mathématiques »
2, 4	**CHERCHER** - Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : textes, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc. - S'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle. - Tester, essayer plusieurs pistes de résolution.
1, 2, 4	**MODÉLISER** - Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de situations de la vie quotidienne. - Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité. - Mettre en place une démarche algorithmique, avec ou sans l'aide de logiciels. - Reconnaître des situations réelles pouvant être modélisées par des relations géométriques (alignement, parallélisme, perpendicularité, symétrie). - Utiliser des propriétés géométriques pour reconnaître des objets.
1, 5	**REPRÉSENTER** - Utiliser des outils pour représenter un problème : dessins, schémas, diagrammes, graphiques, écritures avec parenthésages… - Produire et utiliser diverses représentations des fractions simples et des nombres décimaux. - Analyser une figure plane sous différents aspects (surface, contour de celle-ci, lignes et points). - Reconnaître et utiliser des premiers éléments de codages d'une figure plane ou d'un solide. - Utiliser et produire des représentations de solides et de situations spatiales.
2, 3, 4	**RAISONNER** - Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement. - En géométrie, passer progressivement de la perception au contrôle par les instruments pour amorcer des raisonnements s'appuyant uniquement sur des propriétés des figures et sur des relations entre objets. - Progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui. - Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose.
4	**CALCULER** - Calculer avec des nombres décimaux, de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations). - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.
1, 3	**COMMUNIQUER** - Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation. - Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.

MATHÉMATIQUES : NOMBRES ET CALCULS

Attendus de fin de cycle
- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux. - Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux. - Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

MATHÉMATIQUES : GRANDEURS ET MESURES

Attendus de fin de cycle
- Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle. - Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs. - Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

MATHÉMATIQUES : ESPACE ET GÉOMÉTRIE

Attendus de fin de cycle
- (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations. - Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels. - Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angles, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « sciences et technologie »
4	**PRATIQUER DES DÉMARCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES** Proposer, avec l'aide de l'enseignant, une démarche pour résoudre un problème ou répondre à une question de nature scientifique ou technologique : - formuler une question ou une problématique scientifique ou technologique simple ; - proposer une ou des hypothèses pour répondre à une question ou un problème ; - proposer des expériences simples pour tester une hypothèse ; - interpréter un résultat, en tirer une conclusion ; - formaliser une partie de sa recherche sous une forme écrite ou orale.
4,5	**CONCEVOIR, CRÉER, RÉALISER** - Identifier les évolutions des besoins et des objets techniques dans leur contexte. - Identifier les principales familles de matériaux. - Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs composants. - Réaliser en équipe l'ensemble ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin. - Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.
2	**S'APPROPRIER DES OUTILS ET DES MÉTHODES** - Choisir ou utiliser le matériel adapté pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience ou une production. - Faire le lien entre la mesure réalisée, les unités et l'outil utilisés. - Garder une trace écrite ou numérique des recherches, des observations et des expériences réalisées. - Organiser seul ou en groupe un espace de réalisation expérimentale. - Effectuer des recherches bibliographiques simples et ciblées. Extraire les informations pertinentes d'un document et les mettre en relation pour répondre à une question. - Utiliser les outils mathématiques adaptés.
1	**PRATIQUER DES LANGAGES** - Rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions en utilisant un vocabulaire précis. - Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple). - Utiliser différents modes de représentation formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte). - Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.
2	**MOBILISER DES OUTILS NUMÉRIQUES** Utiliser des outils numériques pour : - communiquer des résultats ; - traiter des données ; - simuler des phénomènes ; - représenter des objets techniques. - identifier des sources d'informations fiables.
3, 5	**ADOPTER UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET RESPONSABLE** - Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. - Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.
5	**SE SITUER DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS** - Replacer des évolutions scientifiques et technologiques dans un contexte historique, géographique, économique et culturel. - Se situer dans l'environnement et maîtriser les notions d'échelle.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE : MATIÈRE, MOUVEMENT, ÉNERGIE, INFORMATION

Attendus de fin de cycle
- Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique. - Observer et décrire différents types de mouvements. - Identifier différentes sources d'énergie. - Identifier un signal et une information.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE : LE VIVANT, SA DIVERSITÉ ET LES FONCTIONS QUI LE CARACTÉRISENT

Attendus de fin de cycle
- Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes. - Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments. - Apprendre à devenir responsable pour sa santé : prévenir les comportements à risques (addictions). - Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. - Expliquer l'origine de la matière organique des êtres vivants et son devenir.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE : MATÉRIAUX ET OBJETS TECHNIQUES

Attendus de fin de cycle
- Identifier les principales évolutions du besoin et des objets. - Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs constitutions. - Identifier les principales familles de matériaux. - Concevoir et produire tout ou partie d'un objet technique en équipe pour traduire une solution technologique répondant à un besoin. - Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE : LA PLANÈTE TERRE. LES ÊTRES VIVANTS DANS LEUR ENVIRONNEMENT

Attendus de fin de cycle
- Situer la Terre dans le système solaire et caractériser les conditions de la vie terrestre. - Identifier des enjeux liés à l'environnement.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « histoire et géographie »
1, 2, 5	**SE REPÉRER DANS LE TEMPS : CONSTRUIRE DES REPÈRES HISTORIQUES** - Situer chronologiquement des grandes périodes historiques. - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes. - Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits. - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
1, 2, 5	**SE REPÉRER DANS L'ESPACE : CONSTRUIRE DES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES** - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Appréhender la notion d'échelle géographique. - Mémoriser les repères géographiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.
1, 2	**RAISONNER, JUSTIFIER UNE DÉMARCHE ET LES CHOIX EFFECTUÉS** Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses. - Vérifier. - Justifier.
1, 2	**S'INFORMER DANS LE MONDE DU NUMÉRIQUE** - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. - Identifier la ressource numérique utilisée.
1, 2	**COMPRENDRE UN DOCUMENT** - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.
1, 2, 5	**PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES EN HISTOIRE ET EN GÉOGRAPHIE** - Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - Reconnaître un récit historique. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - S'approprier et utiliser un lexique historique et géographique approprié. - Réaliser ou compléter des productions graphiques. - Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.
1, 2, 3	**COOPÉRER ET MUTUALISER** - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **LA NOUVELLE-CALÉDONIE, LE TEMPS D'AVANT** - Les traces d'une occupation humaine ancienne en Nouvelle-Calédonie. - Le peuplement austronésien de la Nouvelle-Calédonie (-1100, fin du premier millénaire). - L'émergence de la civilisation kanak (fin du premier millénaire de notre ère). - La civilisation kanak pré-européenne (vers 1000 jusqu'en 1774).	- À partir de l'exploration des espaces familiers des élèves déjà réalisée au cycle 2, on identifie des traces spécifiques de l'histoire dans leur environnement proche, pour situer ces traces dans le temps et construire des repères historiques qui leur sont liés. On confronte rapidement ces traces proches à des traces historiques différentes relevées dans un autre lieu en Nouvelle-Calédonie, pour montrer l'ancienneté du peuplement et la pluralité des héritages. - On aborde les traces du peuplement austronésien puis on présente l'émergence de la civilisation kanak et ses principales caractéristiques : céramique, pétroglyphes, horticulture/agriculture, tertres et forteresses, hameau kanak, case ronde, billon d'igname, taraudière, organisation sociale et politique des «pays kanak», littérature orale, mythes fondateurs, sculptures, masques, monnaie (En lien avec l'EFCK).
THÈME 2 **LA NOUVELLE-CALÉDONIE : LE TEMPS DES PREMIERS CONTACTS AVEC LES EUROPÉENS (1774 À 1853)** - De Cook à Dumont d'Urville : le temps des voyages d'exploration en Nouvelle-Calédonie. - Les baleiniers et les santaliers. - Les missionnaires : protestants et catholiques.	- Les premières rencontres mutuelles débutent dans le cadre des explorations scientifiques dans le Pacifique, en 1774. James Cook est le premier Européen à arriver en Nouvelle-Calédonie et à y faire un court séjour. Il est suivi par d'autres navigateurs. - Les baleiniers et les santaliers contribuent au développement de relations (pacifiques ou violentes) avec les Kanak. - Les missionnaires, protestants et catholiques, commencent à évangéliser l'archipel et rencontrent des adhésions et des résistances.
THÈME 3 **DE LA MONARCHIE ABSOLUE À LA RÉPUBLIQUE 1789-1914** - De la Révolution Française à la construction de la République. - L'école obligatoire, gratuite et laïque. - L'empire colonial français; La IIIeme République, une République coloniale.	- On présente comment les États généraux, qui illustrent la crise de la monarchie absolue, aboutissent à la Révolution Française. Celle-ci bouleverse l'organisation politique et sociale de la France au nom des principes de liberté et d'égalité (étudiés en lien avec l'EMC), qui sont ensuite au cœur du projet républicain. - À partir des années 1880, l'école gratuite, laïque et obligatoire contribue à l'adhésion des citoyens à la République. Ce sous-thème peut être abordé en étudiant des documents de l'époque : école d'autrefois, matériel et programmes de l'école de la République. - La IIIeme République développe l'Empire colonial français, qui peut être étudié à partir de cartes. Les élèves constatent que la Nouvelle-Calédonie appartient à cet empire, ce qui permet de faire la transition avec le programme de CM2.

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **L'ÉPOQUE COLONIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE (1853 - 1914)** - La prise de possession. - Le rôle des missionnaires. - La mise en place de la colonisation libre et pénale. - Les kanak face à la colonisation.	- Grâce à quelques figures marquantes, on présentera aux élèves les traits majeurs de la colonisation et ses conséquences en NouvelleCalédonie. - Febvrier Despointes prend possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de l'empereur des Français Napoléon III le 24 septembre 1853. Elle devient dès lors une colonie française. - Les missionnaires jouent un rôle dans le domaine de la santé, de l'instruction, de l'économie marchande kanak et poursuivent ainsi l'évangélisation. - On étudie les différents types de colonisation (libre et pénale). - Charles Guillain installe le bagne et développe la colonisation pénale. En 1864, les premiers bagnards arrivent en Nouvelle-Calédonie. On peut s'appuyer sur une carte pour constater l'emprise foncière de l'administration pénitentiaire. - Paul Feillet obtient la fin des convois des bagnards en 1897 et encourage la colonisation libre au travers du développement de la culture du café. - La société coloniale est très inégalitaire. La société kanak est bouleversée par le système colonial et la période est marquée par la révolte du chef Ataï en 1878. Les Kanaks sont soumis à l'Indigénat (à partir de 1887).
THÈME 2 **L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCE ET EN NOUVELLE-CALÉDONIE XIXème À LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXème** - Modes de production. - Énergies et machines. - Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier. - Changements sociaux et mouvements de population. - Changements sociaux. - Travailleurs sous contrats.	- Étudier l'impact du développement de l'industrialisation en France et en Nouvelle-Calédonie. Les entrées concrètes doivent être privilégiées pour saisir les nouveaux modes et lieux de production. - Il convient d'aborder ces nouveaux modes et lieux de production en s'appuyant sur l'exemple de l'exploitation minière et du commerce en Nouvelle-Calédonie à partir de 1873 (arrêt sur le régime minier de la colonie). - On montre que l'industrialisation est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui entraîne des changements sociaux ainsi que des mouvements de population. Des travailleurs d'origine océanienne (mélanésiens et polynésiens) et asiatique contribuent au développement économique social et culturel de la Nouvelle-Calédonie.

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 3 LA FRANCE ET LA NOUVELLECALÉDONIE DE 1914 À NOS JOURS - La France et la NouvelleCalédonie dans les deux Guerres mondiales. - L'évolution institutionnelle de la NouvelleCalédonie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. - La Vème République	À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes océanien, européen et mondial. On insiste sur l'engagement des Calédoniens dans les deux conflits mondiaux : - Mobilisation des citoyens français, recrutement des tirailleurs kanak; révolte kanak du chef Noël en 1917 pour la Première Guerre mondiale. - Refus de l'Armistice et entrée dans la Résistance avec le Ralliement au mouvement de la France Libre ; Bataillon du Pacifique, pour la Seconde Guerre mondiale. On étudie la présence des Alliés en Nouvelle-Calédonie (Américains, Néo-Zélandais, Australiens) et son impact en lien avec la Guerre du Pacifique. On peut évoquer la débâcle, l'Armistice, l'appel du 18 juin 1940, la Résistance, la France combattante, la collaboration et la Libération. - On attire l'attention des élèves sur les redéfinitions du lien avec la France, l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut s'appuyer sur une frise chronologique pour présenter simplement les trois temps suivants : - la question de l'autonomie (TOM, fin de l'Indigénat, loi-cadre Defferre, statut Jacquinot, lois Billotte) : 1946-1969 - de l'émergence de la revendication indépendantiste aux Évènements : 1969-1988 le temps des accords (accords de Matignon-Oudinot 1988, accord de Nouméa: 1998 à nos jours). - En 1958 le général de Gaulle fonde la Vème République. On étudie ses valeurs, ses principes et ses institutions en lien avec l'EMC. L'élève découvre également que sous la Vème République la France participe à la construction européenne, dont l'un des objectifs est la préservation de la paix en Europe et dans le monde.

GÉOGRAPHIE

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 - Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite. - Identifier les caractéristiques de mon (mes) lieu(x) de vie. - Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.	- Ce thème introducteur réinvestit la lecture des paysages du quotidien de l'élève et la découverte de son environnement proche, réalisées au cycle 2, pour élargir ses horizons. C'est l'occasion de mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, hydrologie, climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (et activités) du lieu de vie de l'élève en Nouvelle Calédonie, à Nouméa, dans le Grand Nouméa, dans les villages ou dans les tribus de l'intérieur et des Iles. - L'acquisition de ce vocabulaire géographique se poursuivra tout au long du cycle. - Un premier questionnement est ainsi posé sur ce qu'est« habiter, ce qu'est l'insularité ». On travaille sur les représentations et les pratiques que l'élève a de son (ses) lieu(x) de vie. Le lieu de vie de l'élève est situé dans un ensemble plus vaste: Océanie, Pacifique, monde.
THÈME 2 **TRAVAILLER / SE CULTIVER / AVOIR DES LOISIRS** - En Océanie : les petites îles ou archipels, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. - A. En Europe : la France, les autres pays européens. - B.Le reste du monde.	- Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces dans le monde. L'enseignant partira de l'Océanie (les petites îles ou archipels, l'Australie, la Nouvelle-Zélande) et étudiera un des sujets des sous-thèmes A et B. - Il privilégiera les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique) pour que les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements, surtout dans un pays composé d'îles.
THÈME 3 **CONSOMMER RESPONSABLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE** - Satisfaire les besoins en eau et en énergie dans une Nouvelle-Calédonie durable. - Satisfaire les besoins alimentaires.	- Consommer renvoie à un autre acte quotidien accompli dans le lieu habité afin de satisfaire des besoins individuels et collectifs. - L'étude permet d'envisager d'autres usages de ce lieu, d'en continuer l'exploration des fonctions et des réseaux et de faire intervenir d'autres acteurs. Satisfaire les besoins en énergie, en eau et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur bonne gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie souvent complexe de la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur (eau du robinet, eau en bouteille, électricité, produits alimentaires). - Les deux sous-thèmes sont l'occasion, à partir d'études de cas, d'aborder des enjeux liés au développement durable des territoires (traitement des eaux usées…).

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
THÈME 1 **SE DÉPLACER** - Se déplacer en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique. - Se déplacer en France. - Se déplacer dans un autre lieu du monde.	- Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements dans un archipel. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilité et on dégage des enjeux liés aux nouvelles formes de mobilité (mobilités douces : pistes cyclables, amélioration des réseaux de transports en commun, voitures électriques, co-voiturage…) navires et avions.
THÈME 2 **COMMUNIQUER D'UN BOUT À L'AUTRE DU MONDE GRÂCE À L'INTERNET** - Un monde de réseaux. - Un habitant connecté au monde. - Des habitants inégalement connectés dans le monde.	- À partir des usages personnels de l'élève de l'Internet et des activités proposées pour développer la compétence « S'informer dans le monde du numérique », on propose à l'élève de réfléchir sur le fonctionnement de ce réseau. On découvre les infrastructures matérielles nécessaires au fonctionnement et au développement de l'Internet. Ses usages définissent un nouveau rapport à l'espace et au temps caractérisé par l'immédiateté et la proximité. Ils questionnent la citoyenneté. On constate les inégalités d'accès à l'Internet en Nouvelle-Calédonie et dans le monde. *Ce thème sera abordé de manière transversale (en lien avec l'EMC).*
THÈME 3 **MIEUX HABITER** - Favoriser la place de la « nature » en ville. - Recycler. - Habiter un éco quartier.	- Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, province, Grand Nouméa, la Nouvelle-Calédonie), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un éco quartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable. *Ce thème sera abordé en lien avec les sciences/technologie et l'EMC.*

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement moral et civique »
2, 3, 5	**CULTURE DE LA SENSIBILITÉ** - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.
3, 5	**CULTURE DE LA RÈGLE ET DU DROIT** - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.
1, 2, 3, 5	**CULTURE DU JUGEMENT** - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.
3, 4, 5	**CULTURE DE L'ENGAGEMENT** - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement, et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : RESPECTER SOI-MÊME ET AUTRUI

Attendus de fin de cycle
Respecter soi-même et autrui : - Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre. - Avoir conscience de sa responsabilité individuelle. - Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres. Tenir compte du point de vue des autres. - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : Acquérir et partager les valeurs de la République et celles de la Nouvelle-Calédonie

Attendus de fin de cycle
- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter. - Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques. - Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle
- Se positionner comme membre de la collectivité. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement. - Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue.

ENSEIGNEMENT DES FONDAMENTAUX DE LA CULTURE KANAK ET OUVERTURE AUX CULTURES DES COMMUNAUTÉS PRÉSENTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak et ouverture aux autres cultures des communautés présentes en Nouvelle-Calédonie »
La case - la personne et le clan - l'igname - les langues et la parole - la terre et l'espace	
3, 5	- Comprendre la fonction symbolique de la case et ses différentes fonctions. - Être capable d'expliquer les relations de parenté dans une famille, dans un clan. - S'approprier quelques principes relatifs à l'organisation de la société kanak en général.
3, 4, 5	- Connaître la dimension symbolique de l'igname et les valeurs qu'elle véhicule.
1, 2, 5	- Interpréter un répertoire de chants traditionnels avec expressivité. - Écouter, comparer et commenter des éléments sonores issus de contextes musicaux différents.
1, 2, 5	- À partir de la littérature kanak et notamment des contes et légendes, identifier les principales valeurs de la culture kanak.
2, 5	- Se constituer des repères historiques et géographiques et se repérer dans l'espace et dans le temps.

Attendus de fin de cycle
- Connaître les éléments fondamentaux de la culture kanak, vivre, comprendre et définir les valeurs qu'ils véhiculent. - Comprendre la dimension symbolique des éléments fondamentaux. - Développer la sensibilité des enfants à la différence et à la diversité culturelle.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation physique et sportive »
1	**DÉVELOPPER SA MOTRICITÉ ET CONSTRUIRE UN LANGAGE DU CORPS** - Adapter sa motricité à des situations variées. - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité. - Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.
2	**S'APPROPRIER SEUL OU À PLUSIEURS PAR LA PRATIQUE, LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE** - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace. - Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.
3	**PARTAGER DES RÈGLES, ASSUMER DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS** - Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur…). - Elaborer, comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées. - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.
4	**APPRENDRE À ENTRETENIR SA SANTÉ PAR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE** - Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. - Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie. - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.
5	**S'APPROPRIER UNE CULTURE PHYSIQUE SPORTIVE ET ARTISTIQUE** - Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine. - Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.

E.P.S. : PRODUIRE UNE PERFORMANCE OPTIMALE, MESURABLE À UNE ÉCHÉANCE DONNÉE

Attendus de fin de cycle
- Réaliser des efforts et enchainer plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. - Combiner une course, un saut et un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. - Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. - Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

E.P.S. : ADAPTER SES DÉPLACEMENTS À DES ENVIRONNEMENTS VARIÉS

Attendus de fin de cycle
- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. - Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. - Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. - Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN).

E.P.S. : S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PRESTATION ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE

Attendus de fin de cycle
- Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. - Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. - Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

E.P.S. : CONDUIRE ET MAÎTRISER UN AFFRONTEMENT COLLECTIF OU INTERINDIVIDUEL

Attendus de fin de cycle
EN SITUATION AMÉNAGÉE OU À EFFECTIF RÉDUIT - S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. - Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. - Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. - Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. - Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.

ARTS PLASTIQUES

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « arts plastiques »
1, 2, 3, 4, 5	**EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER** - Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo…). - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.
2, 3, 5	**METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE** - Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. - Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. - Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.
1, 3	**S'EXPRIMER, ANALYSER SA PRATIQUE, CELLE DE SES PAIRS ; ÉTABLIR UNE RELATION AVEC CELLE DES ARTISTES, S'OUVRIR À L'ALTÉRITÉ** - Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. - Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. - Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.
1, 3, 5	**SE REPÉRER DANS LES DOMAINES LIÉS AUX ARTS PLASTIQUES, ÊTRE SENSIBLE AUX QUESTIONS DE L'ART** - Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

Attendus de fin de cycle
- Réaliser des productions en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et des pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique). - Mener un projet artistique individuellement ou collectivement en développant des habiletés à fabriquer, représenter. - S'exprimer sur son travail ou sur une œuvre en utilisant un vocabulaire spécifique et en justifiant ses choix. - Enrichir ses capacités d'expression et son jugement par la rencontre d'œuvres d'art.

TROIS ENTRÉES POUR CONSTRUIRE LES SÉQUENCES D'APPRENTISSAGE

La représentation plastique et les dispositifs de présentation

- **La ressemblance** : travailler le lien entre ce qui est observé ou imaginé et ce qui est représenté et aussi travailler l'écart entre la réalité et sa représentation.

- **L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural** : découvrir en quoi le geste (lien avec le corps) a un impact sur les effets obtenus dans la pratique plastique.

- **La narration visuelle** : fabriquer des images pour raconter et témoigner en étant attentif à la composition et à l'organisation.

- **La mise en regard et en espace** : exposer les productions plastiques ou les œuvres en étant attentif aux modalités (cadre, socle, éclairages, etc.) comme à l'espace de présentation.

- **La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché** : découvrir différentes modalités pour mettre en valeur les productions plastiques (l'accrochage, la mise en scène, la création d'un parcours dans l'exposition, l'interaction avec le spectateur).

- **Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations** : faire découvrir la différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires, l'image dessinée, peinte, photographiée, filmée, la transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique.

Quelques pistes de travail :

- Pratiques plastiques d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, amener les élèves à être sensible au surgissement du hasard et l'inattendu.
- Utiliser un appareil photo numérique pour produire des images fixes ou animées ; intervenir sur les images déjà existantes pour en modifier le sens par le collage, le dessin, la peinture, le montage ; expérimenter les possibilités des outils numériques.
- Mise en œuvre plastique, en deux et trois dimensions, de principes d'organisations et d'agencements, de compositions explicites pour raconter ou témoigner.
- Réaliser des productions plastiques exprimant l'espace et le temps, également au moyen d'images animées (ralenti, accélération, séquençage…).
- Repérer et mettre en œuvre divers modalités et lieux de présentation de sa production ou des œuvres.
- Observer et analyser des œuvres ou des images ; comparer des œuvres différentes sur une même question, dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche des réalisations ou des situations liées à la représentation et aux dispositifs de représentation.

Compositions et organisations de la surface, du volume et de l'espace
- La composition et l'organisation d'une production plastique : **expérimenter différentes organisations et compositions des éléments plastiques dans une production afin de modifier le sens et l'effet.** - les détournements et les mises en scène des objets : intervenir sur des objets à des fins narratives, symboliques ou poétiques. - L'espace en trois dimensions : découvrir et expérimenter le travail en volume (modelage, assemblage, construction, installation…) ; les notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur. **Quelques pistes de travail :** - Exploiter plastiquement les qualités formelles des matériaux, des objets ou d'images dans leur association au profit d'un effet, d'une organisation, d'une intention (collage d'éléments hétéroclites, association d'images disparates, intrusion de perturbations…). - Exploiter les modifications, les qualités physiques d'un objet, pour faire l'expérience de la dimension poétique. - Découvrir, comprendre et expérimenter les conditions du déploiement de volumes (équilibre et déséquilibre ; forme ouverte, fermée) dans l'espace (installation in situ), en lien notamment avec l'architecture et l'environnement. - Créer, fabriquer, transformer des objets à forte charge symbolique (exemple des monnaies kanak ou des objets «sacrés/tabous») ; jeux sur les relations entre formes et fonctions, entre dimension symbolique et qualités plastiques. - Observer et analyser des œuvres, d'architectures, d'objets ; comparer des œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture.

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

- **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre** : expérimenter et comprendre qu'une production plastique est avant tout la mise en œuvre de matériaux sur un support, dont le résultat crée des effets sensibles.

- **Les qualités physiques des matériaux** : expérimenter et comprendre les incidences des qualités physiques des matériaux (porosité, rugosité, liquidité, malléabilité…) et ses effets sur la pratique plastique (transparences, épaisseurs, mélanges homogènes et hétérogènes, collages, assemblages, empilements, tressages, emboîtements, adjonctions d'objets ou de fragments, …).

- **Les effets du geste et de l'instrument** : expérimenter et comprendre les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés (la main, les brosses et pinceaux de caractéristiques et tailles diverses, les chiffons, les éponges, les outils inventés…) ; par les effets du geste (touche, trace, texture, griffure, traînée, découpe, coulure…).

- **La matérialité et la qualité de la couleur** : expérimenter et comprendre les relations entre les qualités physiques de la matière colorée (peinture, trace de crayon, papiers découpés, …) et leurs effets, ainsi que les effets produits par la variation de la quantité de la surface colorée.

Quelques pistes de travail :
- Expérimenter, observer et interpréter le rôle de la matière dans une pratique plastique : lui donner forme, l'éprouver, jouer de ses caractéristiques physiques, des textures, pour nourrir un projet artistique ; identification de la part du hasard, de celle de l'intention.
- Explorer et exploiter plastiquement des qualités physiques des matériaux, des médiums et des supports pour peindre ou dessiner, pour sculpter ou construire.
- Découvrir et utiliser les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre et les interactions entre outils, médiums et supports variés.
- Pratiquer une diversité de gestes, mettre en œuvre l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité (intention ou hasard à laisser une trace sur le support, affirmation des aspects physiques, matériels, gestuels, rythmes, vitesse, étendue ou profondeur dans son rapport aux limites, aux bords, à la matérialité du support ou du médium…).
- Produire plastiquement en travaillant les relations entre les qualités de la matière colorée (pigments, substances, liants…), ses usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure…) ; les effets induits par les supports et les mélanges avec d'autres médiums.
- Observer et analyser des œuvres ; comparer des œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ou d'autres cultures ; découvrir et observer dans l'environnement proche de réalisations mettant en évidence le rôle de la matérialité et de la couleur.

ÉDUCATION MUSICALE

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « éducation musicale »
1, 5	**CHANTER ET INTERPRÉTER** - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié, multilingue et multiculturel, avec expressivité.
1, 3, 5	**ÉCOUTER, COMPARER ET COMMENTER** - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une production musicale dans une aire géographique, linguistique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.
1, 5	**EXPLORER, IMAGINER ET CRÉER** - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.
1, 3, 5	**ÉCHANGER, PARTAGER ET ARGUMENTER** - Argumenter un jugement sur une musique. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.

Attendus de fin de cycle
- Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression. - Mettre en lien des caractéristiques musicales de productions différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements généraux (histoire, géographie, français, sciences, etc.) et le cas échéant par l'enseignement des éléments fondamentaux des cultures kanak et océaniennes. - Explorer les sons de la voix et de son environnement, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés. - Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.

HISTOIRE DES ARTS

Domaines du socle*	Compétences du socle travaillées en « histoire des arts »
1, 3, 5	**Identifier :** donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.
1, 2, 3, 5	**Analyser :** dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.
1, 5	**Situer :** relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.
2, 5	**Se repérer** dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.

Attendus de fin de cycle
- Décrire une œuvre en identifiant ses principales caractéristiques techniques et formelles à l'aide d'un lexique simple et adapté. - Émettre une proposition argumentée, fondée sur quelques grandes caractéristiques d'une œuvre, pour situer celle-ci dans une période et une aire géographique, au risque de l'erreur. - Exprimer un ressenti et un avis devant une œuvre, étayés à l'aide d'une première analyse. - Se repérer dans un musée ou un centre d'art, adapter son comportement au lieu et identifier la fonction de ses principaux acteurs. - Identifier la marque des arts du passé et du présent dans son environnement.

GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE